



LE VÉRITABLE
MESSAGER BOITEUX
DE NEUCHÂTEL

pour l'an de grace 1827.



	1	
	2	2
	3	2 3
	4	2 3 4
	5	2 3 4 5
	6	2 3 4 5 6
	7	2 3 4 5 6 7
	8	2 3 4 5 6 7 8
	9	2 3 4 5 6 7 8 9
	10	2 3 4 5 6 7 8 9 10
	11	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11
	12	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
	13	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13
	14	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14
	15	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15
	16	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16
	17	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17
	18	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18
	19	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19
	20	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20



FRÈRES
Imprimeurs
A



LÖRTSCHER
Libraires
VEVEY

Monnaies, poids et mesures de la Souveraineté de Neuchâtel.

Monnaies.

Pour ne pas entrer dans une énumération inutile des monnaies courables dans notre pays, il suffira d'indiquer le rapport entre l'argent de Neuchâtel et celui de Suisse, ainsi que la valeur de quelques espèces moins connues; et de parler des monnaies idéales.

Notre billon vaut le 5 pour $\frac{9}{10}$ moins que celui de Berne: 42 batz de Neuchâtel n'en font que 40 de Berne, et on change toujours sur ce pied, quand les payemens sont assez considérables pour le permettre.

Nos monnaies idéales sont.

La *livre lauzannoise* qui se subdivise en 20 s. et le sol en 12 *deniers*. La *livre faible* qui se subdivise en 12 *gros* et le gros en 12 *deniers*. Ces deux livres valent également 4 batz.

La *livre tournois* ou *franc* qui vaut 10 batz, et qui se divise en 20 sols et le sol en 12 *deniers*.

Le *louis vieux* qui vaut 140, l'*écu bon* 25, et l'*écu petit*, 20 batz.

Une monnaie étrangère courable, est l'*écu de Brabant* qui vaut depuis plusieurs années $41 \frac{1}{2}$ bz. le demi écu $20 \frac{3}{4}$ bz. Le Gouvernement les a aussi tarifés et ils circulent à ce taux.

Une autre monnaie étrangère courable, est la pièce d'or de f. 20 de France, tarifée à 145 bz. et l'écu de f. 5 à $56 \frac{1}{4}$ bz.

La *piastre* change de valeur et est plutôt regardée comme marchandise.

Poids.

La *livre de Neuchâtel* est de 17 onces poids de marc; mais pour l'or et pour l'argent on se sert de la *livre de*

16 onces également poids de marc.

Il est important de connaître le rapport de notre livre à un poids bien invariable. On sait par des déterminations précises que la livre de 17 onces pèse exactement $520 \frac{1}{10}$ grammes. Donc 25 livres répondent à très peu près à 15 kilogr.

Mesures.

Les mesures de *longueur* une fois déterminées, il sera facile d'en déduire celles de *surface* et de *solidité*. Cependant celles de *capacité* pour les *liquides* et pour les *matières sèches* ont été fixées par le poids de l'eau distillée qu'elles contiennent, ou par leur comparaison avec des mesures de capacité bien généralement connues.

Mesures de longueur

Le *pied de Neuchâtel* est à l'ancien pied de France précisément comme 130 à 144; il est donc égal à $293 \frac{258}{1000}$ millimètres. On le divise en douze pouces, le pouce en douze lignes, la ligne en 12 points.

On s'en sert dans tout le pays et pour toutes les mesures, excepté pour celles qui servent à déterminer la surface des champs, prés et forêts.

L'*aune* est égale à 45 pouces $5 \frac{595}{1000}$ lignes, neuf aunes de Neuchâtel font précisément 10 mètres.

La *toise* pour le foin est de 6 pieds; la *toise commune* de 10.

La *perche de champ* est de 15 pieds 8 pouces, mais elle se divise en 16 parties appelées aussi pieds, quoiqu'un peu plus petites que le *pied* du pays. La *perche de vigne* est de 16 pieds.

Mesure de surface pour les champs.

La faux qui contient deux pauses est égale à un carré qui aurait 16 perches de champs de côté. Sa surface est de pieds carrés. 65536

La perche soit $\frac{1}{16}$ de faux a une surface de 4096

Le pied soit $\frac{1}{16}$ de perche 256

La minute soit $\frac{1}{16}$ de pied 16

L'obole soit $\frac{1}{16}$ de minute 1

Le lauzannois soit $\frac{1}{16}$ d'obole $\frac{1}{16}$

La perpillotte soit $\frac{1}{16}$ de lauzan. $\frac{1}{256}$

Pour les vignes.

Mêmes rapports, mêmes contenance et mêmes divisions; excepté que la plus grande mesure en est la perche, qu'on appelle *ouvrier*; et que le *pied* de vigne soit du pays, est un peu plus grand que celui de champs.

Mesures de solidité.

La toise de bois est un solide long de 10 pieds, haut de 5, profond de 3; elle contient donc pieds cubes 150.

La toise de foin est un cube de 6 pieds de côté. Donc de 216

La toise de muraille a 100 pieds de surface sur deux d'épaisseur, donc 200

La voiture de fumier doit avoir 56

Mesures de capacité pour les liquides et pour les matières sèches.

Toutes ces mesures se rapportent au pot et en sont ou des multiples ou des divisions. Une fois donc le pot fixé, toutes les autres mesures le seront aussi et c'est la raison pour laquelle on a cherché à le déterminer avec la plus grande exactitude,

Il n'y a qu'un pot dans la principauté de Neuchatel. Il répond exactement à 2 pintes de Paris, comptées à 96 pouces cubes de France, soit à un litre et $\frac{9043}{10000}$.

10 Pots de Neuchatel font donc 19 litres à très-peu près.

Le pot pour les liquides se divise en *demi pot*, *tiers* et *quart de pot*. 8 pots font un *brochet*; 16, 1 *septier*; 20 une *brande*; $58 \frac{2}{3}$, la *gerle*, telle qu'on la paye, parce qu'on a supposé que c'était ce qu'elle rendait de liquide; 52 la *gerle* pleine y compris le marc; 192 le *muids*; 480 la *bosse*. Donc 12 *septiers*, soit 5 *gerles* au clair font un *muids*, et 50 *septiers*, soit 24 *brandes*, soit $2 \frac{1}{2}$ *muids* font une *bosse*.

Le pot pour les matières sèches se divise comme celui pour les liquides: et alors le tiers de pot est appelé *co-pet*, 8 pots font une *émine*; 8 émines un *sac*; et 3 sacs un *muids* qui est donc aussi de 192 pots.

Mais en stile de cens fonciers le *co-pet* est un pot, et le *septier* au *Landeron* est de 8 pots.

Il faut pourtant observer que l'émine pour l'avoine contient $\frac{1}{24}$ de plus que celle pour les autres graines, et par conséquent $8 \frac{1}{3}$ pots. Donc le *picotin* soit pot d'avoine est un peu plus grand que le pot ordinaire.

Il est d'ailleurs réglé que pour les mesures tant *rases* que *combles*, le diamètre doit toujours être double de la hauteur.

Ventes et abris pour, 1822, 1823,
1824 et 1825.

année.	le pot de vin	l'émine de froment.	d'orge.	d'avoine.
1822	18 cr	19 b.	9 b.	6 $\frac{1}{2}$ b.
1823	10	19	10	7
1824	13	21	9	7
1825	18	18	9	7
1826				

Tarif pour le prix des vins.

n°	le sepiier à	la gerle à	le muids à
5 cr.	2 li. os.	4 l. 16 s. 0	24 l. os.
5	2 4	5 5 7	26 8
6	2 8	5 15 2	28 16
6	2 12	6 4 9	31 4
7	2 16	6 14 4	33 12
7	3	7 4 0	36
8	3 4	7 15 7	38 8
8	3 8	8 5 2	40 16
9	3 12	8 12 9	43 4
9	3 16	9 2 4	45 12
10	4	9 12 0	48
10	4 4	10 1 7	50 8
11	4 8	10 11 2	52 16
11	4 12	11 0 9	55 4
12	4 16	11 10 4	57 12
13	5 4	12 9 7	62 8
14	5 12	13 8 9	67 4
15	6	14 8 0	72
16	6 8	15 7 2	76 16
17	6 16	16 6 4	81 12
18	7 4	17 5 7	86 8
19	7 12	18 4 9	91 4
20	8	19 4 0	96
21	8 8	20 3 2	100 16
22	8 16	21 2 4	105 12
23	9 4	22 1 7	110 8
24	9 12	23 0 9	115 4
25	10	24 0 0	120
26	10 8	24 19 2	124 16
27	10 16	25 18 4	129 12

Rapport des mesures de Berne à celles de Neuchâtel.

Le Pied est exactement celui de Neuchâtel.
La Brache a 22 pouces et 2 lignes.
100 Braches font 48 aunes $\frac{3}{4}$ de Neuchâtel.
La Toise commune a 8 pieds de long.
64 pieds de surface,
et 512 pieds cubes.

La Toise pour le foin comme à Neuchâtel
2,6 pieds cubes.

La Toise p^r le bois 6 pieds de couche,
5 pieds de haut, } Soit 105 pieds cubes.
3 $\frac{1}{2}$ pieds les bûches. }

La Verge pour les arpenteurs a 10 pieds de long et 100 pieds de surface.

Le Karteron a 960 pouces cubes, 5 pieds cubes font 9 karterons.

100 Karterons de Berne font presque 92 émines de Neuchâtel.

Le Pot a 114 $\frac{47}{100}$ pouces cubes de Berne, ou 84 $\frac{224}{1000}$ pouces cubes de Paris.

Or comme le pot de Neuchâtel a 96 pouces cubes de Paris,

329 pots de Neuchâtel font 375 pots de Berne.

Ce qui, à très-peu de chose près, fait que 100 pots de Neuchâtel font 114 pots de Berne ou que

100 pots de Berne font 87 $\frac{3}{4}$ pots de Neuchâtel.

La Bosse ou le char de vin a 400 pots de Berne.

La Livre poids de fer y a 17 onces.

Caisse d'Épargne.

La Direction de la Caisse d'épargne a fait connaître au public, par l'impression de son treizième Compte, examiné et approuvé dans son assemblée du 13 Avril 1826, les résultats de sa gestion en 1825, les mouvemens qu'a subi la caisse pendant l'année et l'état de ses affaires au 31 Décembre.

On voit par ce compte, que nous croyons devoir, suivant notre coutume, communiquer à nos lecteurs,

Qu'au 1 Janvier 1825 les dépôts confiés à son administration ; et appartenants à 1115 particuliers, s'élevaient à	Neuchâtel	L.	290557.	11.
Que cette somme s'est accrue pendant l'année par les versements faits au nom de 852 particuliers de		L.	68115.	1.
Qu'on a bonifié en intérêts aux créanciers, et ajouté à leurs titres »			9562.	—
Ce qui porte les placements faits pendant l'année à		«	77477.	1.
Faisant avec le capital ci-dessus, celui de		L.	367834.	12.

à quoi il faut ajouter :

Économies faites pendant l'année	L.	5354.	15.
Lesquelles jointes au fond d'amortissement qui étoit au 31 Décembre 1824 de	»	19098.	12.
Font monter celui-ci au 31 Décembre 1825 à	L.	22453.	7.
Et par conséquent la totalité des dépôts confiés à	N ^o , L.	390267.	19.

Dont :

Placé à intérêts chez divers	L.	365011.	18.
Remboursé pendant le cours de 1825 à 151 particuliers »	»	25256.	1.
Ce qui balance la recette	L.	390267.	19.

Chambre d'assurance contre les incendies.

La Chambre d'assurance contre les incendies a aussi rendu et publié à la date du 12 Janvier 1826 son *quinzième* compte. C'est celui de sa gestion pour 1825. En voici l'extrait :

Dépenses.

Frais d'impression ; de papier de bureau etc.	L.	56.	3.	6.
Frais pour 71 nouveaux bâtimens assurés	»	174.	17.	—
Procès verbaux à l'occasion des incendies qui ont eu lieu pendant l'année	»	58.	12.	—
Appointemens du Secrétaire-Caissier Teneur de livres	»	420.	—	—
	L.	709.	12.	6.

Recette.

Solde restant en caisse au 1 Avril 1825, suivant le précédent compte	L.	255.	4.	—
Reçu la contribution due, à teneur du règlement, pour évaluation, marque et enrégistrement de 71 nouveaux bâtimens assurés	»	137.	3.	—
	»	390.	7.	—
Excédent des dépenses sur la recette	L.	319.	5.	6.

À quoi il faut ajouter ce qu'il y aura à payer au 1 Avril 1826 pour indemnités à l'occasion des incendies de 1825, savoir.

Pour un commencement d'incendie à Boïnod , le 29 Janvier	L.	35. 14. —	
A 2 particuliers au Locle pour accidens de feu le 28 Juillet	»	31. 10. —	
A 4 particuliers de Lignièrès pour l'incendie du 29 Septembre	»	2413. 6. 6.	
A 2 particuliers du Cerneux-Pegaignot , pour leur maison incendiée le 22 Décembre	»	400. — —	
Total des indemnités à payer pour bâtimens incendiés ou endommagés		»	2880. 10. 6.
Total de ce qu'il y aura à payer au 1 Avril 1826		L.	3199. 16. —

La Chambre d'assurance , adoptant le préavis de son Comité , a décidé qu'au lieu d'exiger une contribution des Propriétaires de maisons assurées , on feroit au 1^{er} Avril 1826 l'emprunt de la somme ci-dessus indiquée de L. 3199. 16. nécessaire pour faire face aux indemnités et rembourser les avances du Caissier.

Etat des Bâtimens assurés au 31 Décembre 1825.

	<i>Bâtimens</i>	<i>Évalués</i>	<i>Assurés</i>
Bâtimens assurés suivant le dernier compte	8155.	25,615,500.	18,927,800.
Bâtimens assurés en 1825	71.	284,500.	212,200.
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	8206.	25,899,600.	19,140,000
A déduire ceux incendiés , démolis , ou évalués à nouveau	30.	70,900.	52,800.
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Total des bâtimens qui restent assurés au 31 Décembre 1825	8176.	25,828,700.	19,087,200.

Au moment où les trois-quarts du temps pour lequel avoit d'entrée été formé l'établissement des assurances contre le feu , sont écoulés , et à l'approche de celui où l'on en décidera sans doute le renouvellement et la prolongation , il ne sera peut-être pas sans intérêt pour le public , de trouver ici un résumé de ce qu'il a coûté à ceux qui y ont pris part , pendant 15 ans sur 20 qu'il doit durer.

En 1811. $\frac{1}{2}$ pour mille de la valeur assurée.

- 12. $\frac{1}{2}$.
- 13. 0.
- 14. 0.
- 15. 0.
- 16. $\frac{1}{2}$.
- 17. 0.
- 18. 0.
- 19. 0.
- 20. 1.

En 1821. $\frac{1}{2}$ pour mille de la valeur assurée.

22. 0.

23. 1.

24. 0.

25. $\frac{1}{6}$ en partant de la dette contractée au 31 Décembre.

Donc pendant 15 ans $4\frac{1}{6}$ pour mille , soit en moyenne $\frac{5}{18}$ pour mille par an.

D'après un tel résultat , quel est le propriétaire de la maison assurée , qui regretteroit la légère contribution qu'il est appelé à payer dans le double but , de prévenir pour lui même une perte éventuelle très-considérable et de remédier en grande partie au malheur de ceux qu'atteint le fléau de l'incendie.

Temps moyen au midi vrai, pour 1827.

Janvier.	Fevrier.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Aougt.	Septemb.	Octobre.	Novemb.	Décemb.
J. h. m. s.	J. h. m. s.	J. h. m. s.	J. h. m. s.	J. h. m. s.	J. h. m. s.	J. h. m. s.	J. h. m. s.	J. h. m. s.	J. h. m. s.	J. h. m. s.	J. h. m. s.
1 12 3 43	1 12 13 54	1 12 12 44	1 12 4 9	1 11 57 1	1 11 57 21	1 12 3 17	1 12 6 1	1 12 0 1	1 11 49 51	1 11 43 46	1 11 49 6
2 4 11	2 14 2	2 12 33	2 3 50	2 56 53	2 57 30	2 3 29	2 5 58	2 11 59 43	2 49 32	2 43 44	2 49 26
3 4 39	3 14 9	3 12 20	3 3 32	3 56 46	3 57 39	3 3 40	3 5 53	3 59 24	3 49 13	3 43 44	3 49 4
4 5 7	4 14 15	4 12 7	4 3 14	4 56 40	4 57 49	4 3 51	4 5 49	4 59 4	4 48 55	4 43 44	4 50 13
5 5 34	5 14 20	5 11 54	5 2 58	5 56 34	5 57 59	5 4 2	5 5 43	5 58 45	5 48 37	5 43 45	5 50 40
6 6 1	6 14 25	6 11 40	6 2 39	6 56 28	6 58 9	6 4 12	6 5 37	6 58 25	6 48 14	6 43 47	6 51 5
7 6 27	7 14 29	7 11 26	7 2 24	7 56 23	7 58 20	7 4 22	7 5 31	7 58 5	7 48 2	7 43 40	7 51 30
8 6 53	8 14 32	8 11 11	8 2 4	8 56 19	8 58 31	8 4 32	8 5 24	8 57 44	8 47 44	8 43 53	8 51 56
9 7 19	9 14 34	9 10 56	9 1 47	9 56 15	9 58 42	9 4 41	9 5 16	9 57 24	9 47 23	9 43 57	9 52 28
10 7 45	10 14 36	10 10 40	10 1 30	10 56 11	10 58 53	10 4 50	10 5 8	10 57 3	10 47 12	10 44 3	10 52 50
11 8 7	11 14 35	11 10 24	11 1 13	11 56 9	11 59 5	11 4 59	11 4 59	11 56 43	11 46 56	11 44 9	11 53 17
12 8 31	12 14 35	12 10 8	12 57	12 56 7	12 59 17	12 5 7	12 4 50	12 56 22	12 46 41	12 44 46	12 53 45
13 8 54	13 14 34	13 9 51	13 41	13 56 5	13 59 29	13 5 14	13 4 40	13 56 1	13 46 26	13 44 24	13 54 14
14 9 16	14 14 32	14 9 35	14 25	14 56 4	14 59 41	14 5 21	14 4 30	14 55 40	14 46 12	14 44 33	14 54 42
15 9 38	15 14 32	15 9 18	15 9	15 56 4	15 59 54	15 5 28	15 4 19	15 55 19	15 45 58	15 44 42	15 55 11
16 9 59	16 14 26	16 9 1	16 11 59	16 56 4	16 6	16 5 35	16 4 7	16 54 58	16 45 45	16 44 53	16 55 40
17 10 19	17 14 22	17 8 43	17 59 40	17 56 4	17 19	17 5 40	17 3 55	17 54 37	17 45 33	17 45 4	17 56 10
18 10 39	18 14 18	18 8 25	18 59 26	18 56 6	18 38	18 5 46	18 3 43	18 54 16	18 45 21	18 45 16	18 56 39
19 10 58	19 14 12	19 8 7	19 59 12	19 56 8	19 45	19 5 50	19 3 30	19 53 55	19 45 10	19 45 29	19 57 9
20 11 16	20 14 6	20 7 49	20 58 58	20 56 10	20 58	20 5 55	20 3 16	20 53 33	20 44 59	20 45 43	20 57 39
21 11 35	21 14	21 7 31	21 58 45	21 56 13	21 1 11	21 5 58	21 3 2	21 53 13	21 44 50	21 45 58	21 58 9
22 11 50	22 13 52	22 7 13	22 58 33	22 56 17	22 1 24	22 6	22 2 48	22 52 53	22 44 40	22 46 13	22 58 39
23 12 6	23 13 44	23 6 54	23 58 21	23 56 21	23 1 37	23 6 4	23 2 3	23 52 32	23 44 32	23 46 30	23 59 10
24 12 21	24 13 36	24 6 36	24 58 9	24 56 26	24 1 50	24 6 6	24 2 18	24 52 11	24 44 24	24 46 47	24 59 40
25 12 36	25 13 27	25 6 18	25 57 55	25 56 31	25 2 3	25 6 8	25 2 2	25 51 51	25 44 16	25 47 4	25 12
26 12 50	26 13 17	26 5 59	26 57 47	26 56 37	26 2 16	26 6 8	26 1 46	26 51 30	26 44 10	26 47 23	26 39
27 13 2	27 13 7	27 5 41	27 57 37	27 56 43	27 2 28	27 6 9	27 1 30	27 51 10	27 44 4	27 47 42	27 6
28 13 14	28 12 56	28 5 22	28 57 27	28 56 50	28 2 41	28 6 8	28 1 13	28 50 50	28 43 59	28 48 2	28 1 49
29 13 26	29 13 26	29 5 4	29 57 18	29 56 57	29 2 53	29 6 7	29 55	29 50 30	29 43 54	29 48 22	29 8
30 13 36	30 13 36	30 4 45	30 57 9	30 57 5	30 3 5	30 6 6	30 58	30 50 11	30 43 51	30 48 44	30 2 37
31 1 45	31 4 27	31 4 27	31 57	31 57 13	31 3 5	31 6 4	31 30	31 43 48	31 43 48	31 48 44	31 3

Cette Table indique quel est le tems moyen ou égal, au moment du midi vrai, soit du Cadran solaire; c'est-à-dire, quelle heure il est à une pendule bien réglée, lorsque le soleil passe au méridien. Elle est indispensable aux personnes qui veulent régler leurs pendules sur le soleil, et qui par ce moyen pourront le faire exactement, à une seconde près.

TABLEAU DE L'ARRIVÉE ET DU DÉPART DES POSTES ET MESSAGERIES au Bureau des Postes à Neuchâtel.

	France et route de Pontarlier. à	Montagnes et routes. tous les jours à 6 heures du soir, par	Bailliages du Jura	Vaud, Valais, Genève. Courrier.	Messagerie.	Berne, Allemagne etc Bienne et route de Berne. Courrier.	Messagerie.
Arrivée.	5 heures du s. ^r .	5 heures du s. ^r .	6 heures du s. ^r .	6 heures du s. ^r .	7 heures du s. ^r .	7 heures du s. ^r .	7 heures du s. ^r .
Départ.	5 heures du s. ^r .	5 heures du s. ^r .	6 heures du s. ^r .	6 heures du s. ^r .	7 heures du s. ^r .	8 h. du soir.	8 h. du soir.
<i>Dimanche</i>	5 heures du s. ^r .	5 heures du s. ^r .	6 heures du s. ^r .	6 heures du s. ^r .	7 heures du s. ^r .	tous les jours	tous les jours
<i>Lundi</i>	5 heures du s. ^r .	5 heures du s. ^r .	6 heures du s. ^r .	6 heures du s. ^r .	7 heures du s. ^r .	à	à
<i>Mardi</i>	5 heures du s. ^r .	5 heures du s. ^r .	6 heures du s. ^r .	6 heures du s. ^r .	7 heures du s. ^r .	à	à
<i>Mercredi</i>	5 heures du s. ^r .	5 heures du s. ^r .	6 heures du s. ^r .	6 heures du s. ^r .	7 heures du s. ^r .	à	à
<i>Jendredi</i>	5 heures du s. ^r .	5 heures du s. ^r .	6 heures du s. ^r .	6 heures du s. ^r .	7 heures du s. ^r .	à	à
<i>Samedi</i>	5 heures du s. ^r .	5 heures du s. ^r .	6 heures du s. ^r .	6 heures du s. ^r .	7 heures du s. ^r .	à	à
Départ.	à	à	à	à	à	à	à
<i>Dimanche</i>	6 heures du m.	6 heures du m.	4 heures du m.	6 heures du m.	4 heures du m.	tous les jours	tous les jours
<i>Lundi</i>	6 heures du m.	6 heures du m.	4 heures du m.	6 heures du m.	4 heures du m.	à	à
<i>Mardi</i>	6 heures du m.	6 heures du m.	4 heures du m.	6 heures du m.	4 heures du m.	à	à
<i>Mercredi</i>	6 heures du m.	6 heures du m.	4 heures du m.	6 heures du m.	4 heures du m.	à	à
<i>Jendredi</i>	6 heures du m.	6 heures du m.	4 heures du m.	6 heures du m.	4 heures du m.	à	à
<i>Samedi</i>	6 heures du m.	6 heures du m.	4 heures du m.	6 heures du m.	4 heures du m.	à	à

OBSERVATIONS. La distribution des lettres a lieu une heure après l'arrivée, et leur remise à domicile le lendemain ainsi que celle des paquets. — Les dépêches à expédier par les Courriers et Messageries, soit qu'ils partent le matin ou le soir, doivent être consignés au Bureau des Postes commencent, savoir: les lettres à affranchir de même que les objets à enregistrer, comme paquets, valeurs, etc. *avant sept heures du soir*, et les lettres que l'on n'affranchit pas, lesquelles sont jetées dans la boîte aux lettres, *avant huit heures du soir*. Les lettres consignées plus tard ne pourront être expédiées que par l'ordinaire suivant: les voyageurs sont aussi invités à arrêter leurs places avant cette heure-là. L'on ne peut recevoir que bien conditionnés et exactement cachetés, les paquets, groupes, etc. la valeur en doit être énoncée sur l'adresse, et s'ils sont destinés pour l'étranger, ils doivent de plus être accompagnés d'une lettre de voiture ou d'une déclaration en bonne forme, spécifiant le contenu et la valeur.

Nous regrettons que des changements projetés, et qui probablement auront incessamment lieu, n'aient pas été définitivement arrêtés; pour que nous puissions les indiquer dans cette feuille.

ALMANACH HISTORIQUE
NOMMÉ
MESSAGER BOITEUX

CONTENANT

des Observations astronomiques sur chaque mois.

Le cours du Soleil et de la Lune, le tout exactement calculé,
pour l'AN DE GRACE

M D CCC XXVII.

Et le XXVII^{me} du XIX^{me} Siècle.

Avec les Foires de Suisse, Allemagne, France, Savoye, etc.

Enfin un recueil d'anecdotes curieuses et de tours d'esprit,

tiré du Grand Livre du Monde, dans l'année précédente.

Par **ANTOINE SOUCI**, Astronome et Historiographe.

*Nous tiendrons
au Calendrier nou-
veau et réformé, pr
Nombre d'or . . . 4
Cycle solaire . 16
Indiction rom. 15
Lettre dominic. G
Epacte 3
Intervalle 8 semai-
nes 6 jours.
Longueur de l'an-
née 365 jours.*



*B*elier
Taureau
Gémeaux
Ecrevisse
Lion
Vierge
Balance
Scorpion
Sagitaire
Capricorne
Verseau
Poissons



A VEVEY,

Chez FRÈRES LERTSCHER, Imprimeurs-Libraires.

1	Lundi	Circoncision		29	△ ♀ ♂ * ♀ △ nei-	Ce mois com-
2	Mardi	s Abel s Clair		12	<i>Puisque Dieu</i> ♀ geux	mence par des
3	Mercre	s Isaac s Gen.		25	☉ ♀ ☉ □ ♀ froid	airs neigeux.
4	Jeudi	s Tite Eveq.		8	□ ♀ nous ♂ ♀ ♀ clair	Premier Quar-
5	Vendre	s Siméon		20	☾ à 6 h. 20 m. d. m.	tier le 5, veut du
6	Samedi	Les 3 Rois		2	☾ * ♀ * ♂ △ ♀ n.	froid & neigeux
		<i>Lever du sol 7 h. 45 m.</i>			<i>Couch. du sol. 4 h. 15 m.</i>	Pleine Lune le
7	Diman	G 1 s Lucian		14	<i>fait la grâce</i> △ ☉ nei-	13, est un peu a-
8	Lundi	s Erhard		26	de △ ♀ △ ♀ Apog.	gréable.
9	Mardi	s Julien		7	☽ ♀ ☽ □ ♂ ♀ geux	Dernier Quar-
10	Mercre	Guillaume		19	<i>recom-</i> △ ♀ ♂ ♀ agité	tier le 20, tems
11	Jeudi	s Salmé H.		1	☾ men- ♂ ♀ ♀ bru-	humide et som-
12	Vendre	s Satyr		13	☽ ♀ en ☽ cer meux	bre.
13	Samedi	Hilaire 20 j.		26	☽ à 6 h. 29 m. d. m.	Nouvelle Lu-
		<i>Lever du sol 7 h. 40 m.</i>			<i>Couch. du sol. 4 h. 20 m.</i>	ne le 27, présage
14	Diman	G 2 s Felix		8	☽ ♀ l'année agréa-	du froid.
15	Lundi	s Maure		21	<i>prions-le</i> △ ♀ ♀ ble	
16	Mardi	s Marcel		4	<i>qu'elle</i> * ♀ △ ♀ plu-	
17	Mercre	Antoine		17	<i>nous soit</i> ♂ ♂ * vieux	
18	Jeudi	s Brisc. C. S.		30	△ ☉ □ ♀ vent	
19	Vendre	s Omer Mair.		14	☽ ☽ en ☽ ♂ froid	
20	Samedi	Eab. s Seb.		27	☽ à 4 h. 3 m a. m.	
		<i>Lever du sol. 7 h. 33 m.</i>			<i>Couch. du sol. 4 h. 27 m.</i>	
21	Diman	G 3 s Agnès		11	<i>heu-</i> △ ♂ * ♀ neige	
22	Lundi	Vincent		26	☽ ♀ ♀ ♀ en ☽ trouble	
23	Mardi	s Emerentiane		18	☽ * ☉ * ♀ Périg.	
24	Mercre	s Thimothée		25	♂ ♀ □ ♂ ♂ pluvieux	
25	Jeudi	Conv s Paul		10	☾ reuse △ ♀ ♀ lueurs	
26	Vendre	s Policarpe		25	☽ * ♀ ♂ ♀ □ ♀ du	
27	Samedi	s Jean Chris.		9	☽ à 9 h 36 m. d. m.	
		<i>Lever du sol. 7 h. 25 m.</i>			<i>Couch. du sol. 4 h. 25 m.</i>	
28	Diman	G 4 s Charl.		23	☽ △ ♀ * ♀ neigeux	
29	Lundi	s Aq. S. M. Fr		7	* ♂ ♀ for- * ♀ du	
30	Mardi	s Adelgonde		20	tu- ♂ ♂ * ♀ △ froid	
31	Mercre	Virgil. P.N.		3	<i>née.</i> □ ♀ □ ♀ humide	

Ce mois com-
mence par des
airs neigeux.
Premier Quar-
tier le 5, veut du
froid & neigeux
Pleine Lune le
13, est un peu a-
gréable.
Dernier Quar-
tier le 20, tems
humide et som-
bre.
Nouvelle Lu-
ne le 27, présage
du froid.

JANVIER
vient de *Janus*,
à qui les Ro-
mains consacroi-
ent le premier
jour de l'année,
d'où vient *Ja-
nu*, qui signifie
porte. Le 20 de
ce mois le so-
leil entrera au si-
gne du ♏ qui
est le 11 du Zo-
diacque.

Depuis le 1 au
31 de ce mois
les jours ont cru
de 70 minutes.

On peut pendant ce mois s'occuper à couper du bois, à arracher la vigne, à porter la terre si elle n'est pas gelée, à nettoyer les arbres fruitiers du Gui, (plante parasite, qui épuise les branches qui la supportent, et qui, si elle est multipliée, fait passer promptement l'arbre qui la porte à l'état d'étique et de rabougri.)

Dumbar
Lansy
P. P. P.

Foires du mois de
JANVIER 1827.



Aeschi canton de Berne	9				
Albeuve canton Fribourg	8				
Arbourg canton d'Argov.	13				
Arinthod (Jura)	23				
Ambérieux (Ain)	17				
Baden canton d'Argovie	30				
Beaume	31				
Berne	16				
Blamont (Doubs)	5				
Bletterans (Jura)	27				
Brevrai	24	Montrion	31	St. Claude (Jura)	8
Brigue canton du Vallais	17	Morges	3	St. Hippolite (Doubs)	8
Bulle canton de Fribourg	11	Morteau (Doubs)	23	Ste. Marie aux Mines	3
Cassel	6	Munich	6	Ste. Ursanne canton Berne	11
Chaumont (haute Marne)	8	Mussi	25	Salins (Jura)	25
Coire	1	Nidau canton de Berne	30	Schüpfheim	4
Dambelin	4	Nozeroi (Jura)	29	Schwitz	29
Dattenried	11	Olten canton Soleure	29	Sempach canton Lucerne	2
Echelles en Savoye	17	Orgelet (Jura)	24	Soleure	2
Engen	24	Passavant (Doubs)	18	Stielingen	6
Erlenbach canton Berne	12	Pierrefontaine (Doubs)	8	Sursee canton Lucerne	8
Faucogney (haute Saone)	4	Pleure	22	Tagninge en Savoye	8
Fischbach canton Vallais	6	Pont du bourg	29	Tervai le C.	11
Fribourg en Suisse	5	Port sur Saone	30	Unterséen canton Berne	31
Gessenay canton de Berne	5	Rapperswyl	31	Uznacht canton St. Gall	23
Greenchen	22	Rochefort	27	Versoix canton Genève	15
Grenoble	22	Rheims	11	Vevey	23
Gy (haute Saone)	8	Romalé	31	Vezellieu	22
Habsheim (haut rhin)	8	Romont canton Fribourg	9	Yverdon	30
Ilanz canton des Grisons	13	Rheinfeld	31	Zoffingen	6
Knonau canton Zurich	8	Ronchaud (Doubs)	22		
Küblis	13	Rougemont en Suisse	17		
Lagnieu (Ain)	22	St. Amour (Jura)	3		
Lons-le-Saunier	15				
Mellingen canton Argovie	22				
Meyenberg c. Argovie	25				
Montbéliard	8				
Montmelian le château	26				
Mont sur vaud	19				

NB. Au Locle, marché aux chevaux tous les samedis des quatre premiers mois.

1	Jeudi	s Brig. Igna.		16	♀ en ♉ ♀ en ♉ du
2	Vendre	Purific. N. D.		28	☾ * ♃ Δ ♀ ♀ froid
3	S. medi	s Blaise		10	☾ à 9 h. 36 m a m
	5.	Lever du sol. 7 h. 16 m.			Couch. du sol. 4 h. 48 m.
4	Diman	s Véronique		22	Δ ♃ ☉ □ ♃ ♀ lueur
5	Lundi	s Agathe		4	♃ * ♀ Δ ♀ (Apl)
6	Mardi	s Dorothee		15	♂ en ♉ Δ ☉ Δ airs
7	Mercre	s Hélène		27	On dit que ♄ ♃ rechi-
8	Jeudi	s Salomon		10	celui □ ♃ ♀ gnant
9	Vendre	s Apoline		22	Δ ♃ qui veut temps
10	Samedi	s Scholastique		4	se Δ ♀ * ♃ ♀ ♀ agité
	6.	Lever du sol. 7 h. 6 m.			Couch. du sol. 4 h. 54 m.
11	Diman	s Didier		17	à 11 h. 2 m. a m.
12	Lundi	s Emilie Eulalie		30	☾ défaire a'un nei-
13	Mardi	s Jonas Cast.		14	importun, Δ ♀ jeux
14	Mercre	s Valentin		27	il faut lui □ ♃ ♀ froid
15	Jeudi	s Fanstin		11	prêter ♄ ♃ ♀ ♀ ☉ bi-
16	Vendre	s Juliane		24	de l'argent Δ ♃ zeux
17	Samedi	s Donat		8	Δ ♃ ☉ Δ ♃ ♀ pleurs
	7.	Lever du sol. 6 h. 53 m.			Couch. du sol. 5 h. 7 m.
18	Diman	s Gabin		22	□ ♃ ♀ ☉ en ♊ doux
19	Lundi	s Sabine		6	1 h. 30 m. d.m. ☉
20	Mardi	s Constantin		19	☾ ♀ en ♊ C Pérj
21	Mercre	s Léonore		5	vous ♄ ♃ ♀ ♀ défa-
22	Jeudi	Chaire s Pierre		19	ne le rever- □ ♃ gréa-
23	Vendre	s Josué		3	♄ ♃ ♀ rez plus ☉ ble
24	Samedi	s Matthias		18	Δ ♃ * ♀ Δ ♃ nua-
	8.	Lever du sol. 6 h. 42 m.			Couch. du sol. 5 h. 18 m.
25	Diman	s Victor		1	à 10 h. 42 m. a m.
26	Lundi	s Nestor		15	de ☉ ♀ ♀ ♀ jeux
27	Mardi	Mardi gras		28	♃ Dir. long- □ ♃ gla-
28	Mercre	Les Cend.		11	temps ♄ ♃ ♀ ♀ ceux

Premier Quar-
tier amène du
frilleux & du ver-
glas.

Pleine Lune le
11, indique de
la neige & de la
pluye.

Dernier Quar-
tier le 19, indi-
que de mauvais
airs.

Nouv. Lune
le 25, dit du
neigeux froid.

FEVRIER ti-
re son origine de
Fébruaire. qui si-
gnifie faire des
expiations.

Le 19 de ce
mois le soleil en-
trera aux
douzième signe
du Zodiaque.

Depuis le pre-
mier de ce mois
jusqu'au dernier
les jours ont cru
de 44 minutes le
matin & autant
le soir.

Dans ce mois on commence à tailler la vigne dans les beaux jours, à planter des grandes fèves après les avoir fait tremper dans du jus de fumier. On doit s'occuper les jours qu'on ne peut travailler à la campagne, à faire des échaldas, des rateaux, des paniers à terre, des fourches et autres utensiles d'agriculture.

Pompe
W. unibus

Sub oil
Roulet
de 2 cistron

Comert

L. Bouch

Comert

Perron
Guib. B.

Foires du mois de FÉVRIER 1827.



Abbevillers	27	Fetigny	28	Onnens	26	Vesoul	29
Altorf	1	Fribourg en Suisse	21	Orbe	12	et tous les jeudis de	
Arau	28	Fribourg en Brisg.	28	Orchamp (Jura)	22	carême.	
Arberg c. Berne	14	Frick c. Argovie	5	Orgelet (Jura)	24	Villisau c. Lucerne	26
Arbois (Jura)	10	Gigny (Jura)	10	Ornans (Doubs)	19	Vinterthur	1
Audeux	8	Gruningen	20	Payerne	8	Vius en Sale	5
Avenches	2	Gruyères	21	Pesme	3	Wyl en T.	5
Balstall c. Soleure.	26	Hauptwyl	5	Pfeffikon c. Zurich	9	Zoffingen	27
Bellinzone	3	Héricourt (h. S ^{ne})	22	Pontarlier	8	Zweisimmen	7
Benfelden	24	Hérisau c. Appenz.	9	Porentruy	5		
Berng	28	Jussey (h. Saone)	20	Poligny (Jura)	15		
Berthelange	15	Ilanz c. Grisons.	13	Rolle c. Vaud	23		
Besançon	5	Joachimsthal	4	Romont c. Frib.	27		
Bienne	1	Kublis	14	Rue c. Fribourg	7		
Bischofzell	22	Laferté s. Jouare	28	S. Amour (Jura)	2		
Blamont (Doubs)	5	Langnau c. Berne	28	S. Claude (Jura)	7		
Bourg (Ain)	5	Langres (h. Mar.)	15	S. Hipolite (Doubs)	12		
Brengarten	19	Lauffen	26	S. Julien	1		
Brugg c. Argovie	13	Lausanne	9	S. Paul	3		
Bulach c. Zurich	27	Lenzbourg	1	S. Triphon c. Vaud	16		
Bulle c. Fribourg	8	Liechstall c. Basle	7	S. Vit (Doubs)	19		
Buren c. Berne	28	Liechtensteig c. Gr.	5	Samcens	5		
Cerlier c. Berne	28	Lons-le-Saunier	15	Schwellbrunn	20		
Châlons sur Saone	28	Lucens c. Vaud	9	Seignelégier	26		
Château d'Oex	1	Lucerne	19	Seillères	6		
Clairval	26	Martigny c. Valais	19	Sewen	21		
Clairvaux (Jura)	20	Mettmenstetten	8	Unterhallau	5		
Collonge (f. l'Ecl.)	15	Moissey	2	Wald	27		
Collombay c. Val.	19	Montbéliard	12	Weinfelden c. Zur.	21		
Conliège	8	Montbozon 3 et tous					
Courdemaiche	26	ceux de carême.					
Delémont	7	Monferrand	5				
Diengen	2	Monthey	1				
Diessenhofen	5	Montjustia	24				
Dole	6	Morges	28				
Dornach	26	Motta St. Triphon	16				
Eglisau c. Zurich	6	Neuchâtel	21				
Elgg c. Zurich	28	Noroi	28				
Estavayer c. Frib.	21	Nozeroy (Jura)	12				
Etiswyl	2	Oesch	1				
Faucogney (h. S.)	1	Oizelley	26				

Foires du mois de MARS 1827.

Abbevillers	19	Gais im Senthis	8
Aigle canton Vaud	14	Genève	31
Altkirch (h. rhin)	8 22	Gex (Ain) 1 et	26
Altorf canton d'Uri	22	Habèreslulin	30
Aiguebelle	1	Houetwyl	14
Ambérieux (Ain)	20	Horgen c. Zurich	1
Andelot (h. Marne)	5	Ilanz c. Grisons	13
Arbois (Jura)	30	Jougne (Doubs)	17
Arbourg c. Argov.	19	Klingnau c. Argov.	19
Aromas	16	Kœlliken c. Argov.	15
Arwangen c. Berne	15	Küblis	14
Aubonne c. Vaud	20	Kyburg c. Zurich	21
Ballon	19	Lagnieu	12
Beaume	13	Laloye	27
Belherbe	29	Landeron c. Neuch.	12
Belvoye	1	Lasarra c. Vaud	6
Belfort	5	Levier (Doubs)	13
Bendorf	5	Lignères	23
Bercher	9	Locle c. Neuchâtel	27
Berne	6	Lons-le-Saunier	15
Bienne c. Berne	1	Lucerne	27
Blamont (Doubs)	6	Lullin	30
Botzen	17	Maiche	15
Berthoud	15	Maillerai	10
Bourg	5	Mayence	26
Candel	12	Mirecourt (Vosges)	2
Chamberia	29	Montbozon (h. S.)	5
Chaumergi (Jura)	9	Montbéliard	12
Chaussin (Jura)	10	Montfaucon	19
Chauvin	28	Montigni (c. d'or)	12
Chaux de fonds	15	Montmélian le ch.	26
Chesne-Thônex	5	Morbier	8
Cluses en Savoye	26	Morat	7
Coligny (Ain)	18	Motta mont.	22
Colmar	7	Motierstrav.	15
Coppet c. Vaud	27	Moudon	7
Cossonay c. Vaud	8	Mouthe	21
Dambelin	1	Montrion	1
Damerkirch	27	Munster Erg.	1
Delémont c. Berne	21	Naisey	15
Emmendingen	27	Neuveville	27
Engen 1 8	15	Neustadt	21
Erlenbach c. Berne	13	Nyon	1
Faucogney (h. S.)	1	Niedersept	7
Falkenberg	21	Nidau	20
Fontaine	12	Nozeroi	26
Frauenfeld	26	Olthen	12
Frutigen c. Berne	30	Orchamp j.	19
Gaillard c. Genève	21	Orchamps D.	20



Orgelet	24	Solesne	6	27
Oetikon	22	Seengen		27
Pierrefontaine	12	Selongey		16
Petite Chiètres.	10	Stielingen		21
Pontarlier	22	Strasbourg		22
Pontarlier	22	Summiswald		9
Plot	26	Tassenières		28
Pont du B.	16	Tagninge		6
Pont de R.	5	Travers		23
Pontecis	13	Trevillers		14
Porentrui	5	Thun		12
Pouilly	12	Valdahon		15
Ports. S.	28	Vallenbourg		5
Quingey	5	Vercel		2
Reinach	7	et tous les samedis de		
Richensee	17	carême jusqu'à l'ascen-		
Rochefort	14	sion.		
Recologne	6	Vegenstetten		19
Rue	12	Verrières		21
Russey	1	Villafant		14
Sæckingen	6	Vilmergen		22
Saillans	19	Villerfarlai		20
S. Amour	5	Untersee		7
S. Aubin C. N.	26	Utnacht	3	24
S. Claude	7	Zell		28
S. Genis	12			
S. Julien	12			
S. Julien G.	1			
S. Lupicin	2			
S. Mar. aux M.	7			
S. Légier la Ch.	14			
S. Triv. de C.	26			
Salanche	2			
Salins	30			
Schaffouse	6			
Schwytz	17			
Signau	22			

14.		Lever du sol. 5 h. 41 m.	Couch. du sol. 6 h. 18 m.		
1	Diman s. Jués Hugues	7	* ☉ △ ♀	Apog.	Prem. Quartier
2	Lundi s. Nisier f. d. L.	19	☽ en ☽ * ♀ △ ♀ bon		le 4, augure du
3	Mardi s. Eugène	1	☽ en ☽ ♂ ☽ temps		du passable.
4	Mercre s. Ambroise	13	☽ à 2 h. 50 m. a. m.		Pleine Lune le
5	Jeudi s. Christian	25	☽ ☽ ☽ Il □ trou-		11, vents & des
6	Vendre s. Sixte s. Celse	7	☽ ☽ ☽ faut * ♀ ble		fraicheurs.
7	Samedi s. Alexandre	20	savoir △ ☉ □ ♂ pas-		Dern. Quart.
15.		Lever du sol. 5 h. 31 m.	Couch. du sol. 6 h. 29 m.		le 18, a divers
8	Diman s. M Rams Dion.	3	pénétrer * ☽ ♀ sable		airs.
9	Lundi s. Procure	17	dans l'in- △ ♂ ♀ vent		Nouv. Lune le
10	Mardi s. Ezéchiel	1	térieur △ ☽ ☽ froid		26, procurera
11	Mercre s. Léon	15	☽ à 11 h. 46 m. a. m.		du bon.
12	Jeudi Sainte s. Zénon	29	☽ des ♂ ♀ △ ☽ nuit		
13	Vendre Venar s. Justin	14	☽ bom- ♂ ♂ △ ♀ frai-		
14	Samedi s. Tiburce	26	mes pour △ ♀ ☉ ches		
16.		Lever du sol. 5 h. 20 m.	Couch. du sol. 6 h. 40 m.		
15	Diman s. PAQUE s. Ol.	13	♂ ☽ * ♀ ♀ Périg		AVRIL, ain-
16	Lundi s. Daniel	28	☽ ☽ ☽ △ ☉ ♀ vent		si nommé d'Ape-
17	Mardi s. Rod.	12	☽ □ ♀ * ♀ △ meil-		rire, qui signifie
18	Mercre s. Apoline	26	☽ à 4 h. 3 m. a. m.		ouvrir, les ger-
19	Jeudi s. Sévère	10	n'être △ ♀ * leur		mes & les plan-
20	Vendre s. Sulpice	23	☽ en ☽ △ ♂ ☽ bon		tes commençant
21	Samedi s. Fortunat	7	pas la * ☉ △ ☽ tems		en ce mois à ou-
17.		Lever du sol. 5 h. 9 m.	Couch. du sol. 6 h. 51 m.		vrir le sein de la
22	Diman s. Qua s. Lucius	20	* ☽ ☽ * ♂ ♂ ♀ airs		terre. Le 20 de ce
23	Lundi s. George	3	□ ☽ ♀ ♀ ♂ ♀ ♀ frais		mois le Roi des
24	Mardi s. Albert	15	dupe de B. ☽ △ & va-		planètes fera son
25	Mercre s. Marc Evan.	28	leur * ☽ B. riabile		entrée au logis
26	Jeudi s. Anaclette	10	☽ a 3 p. 33 m. d. m.		du ☽ signe du
27	Vendre s. Anastase	22	☽ exté- ♂ ♂ ☽ b.		Zodiaque, &c.
28	Samedi s. Vital	4	☽ en ☽ △ ♀ conve-		Depuis le 1 au
18.		Lever du sol. 4 h. 59 m.	Couch. du sol. 7 h. 1 m.		30 les jours ont
29	Diman s. M s. Robert	16	vieur * ♀ ☽ ♂ ♀ na-		cru de 49 minu-
30	Lundi s. Quirin	27	□ ♀ ☉ ♀ ble Apog		tes le matin &

Dans ce mois on continue à fossoyer les vignes, d'y porter le fumier nécessaire aux engrais. Dans les jardins on découvre les artichauts, les asperges; on sème cerfeuil, carottes, choux-fleurs et raves, et autres à replanter, des courges, cocombes, épinards, laitues, melons, dans une exposition bien tournée au midi, de la marjolaine, des oignons, etc.

Foires du mois d'Avril 1827.

Aigle canton Vaud	18	Elgg c. Zurich	25		
Abondance (chap.)	25	Epoisses (c. d'or)	18		
Albeuve c. Frib.	30	Ericourt	23		
Altkirch	5	Estavayer c. Frib.	4		
Annemace, Savoye	5	Evian en Savoye	28		
Anneci	9	Faucogney	5		
Arberg c. Berne	11	Ferney Voltaire	17		
Arbourg c. d'Arg.	28	Franches	27		
Arlai	17	Francfort	22		
Attalens	30	Gendrey (Jura)	16		
Aubois	2	Gessenai	6		
Baden c. d'Arg.	25	Gex (Ain)	30		
Badenweiler	5	Gigny (Jura)	10	Mouthierol	4
Bassi	17	Goumoins	19	Mouthier en T.	4
Beaufort en Sav.	9	Grandson c. Vaud	25	Mulhouse	17
Beaume	30	Greenchen	30	Nuremberg	20
Berne	21	Gruyères	11	Oensingen c. Sol.	30
Berneck	24	Herisau c. d'App.	27	Orbe c. Vaud	2
Besancon	25	Herzogenbuchsee	4	Orgelet (Jura)	24
Bevaix c. Neuch.	2	Hiffingen	18	Oron la ville c. V.	4
Bienne	26	Ilanz c. Grisons	18	Payerne	19
Blamont (Doubs)	5	Indevillers	21	Planfayon c. Frib.	18
Bletterans (Jura)	11	Jussi	25	Poligny	3
Bons c. Genève	2	Knonan c. Zurich	30	Pontarlier	26
Bouclans	4	Koestenholz	25	Porentrui	9
Bourg	20	Küssnacht	21	Rapperswyl	18
Bregarten	17	Langenbruck c. Ba.	25	Reichenau	25
Brigue en Vallais	19	Langnau c. Berne	25	Renens	11
Bulle	5	Lasagne c. Neuch.	5	Rheims	17
Châtel St. Denis	16	Lasarraz c. Vaud	24	Rheineck c. s. G.	24
Clairveaux (Jura)	20	Lauffenbourg	17	Richterschwyl	24
Cluse	17	Laupen	19	Rigney (Doubs)	15
Coffrane c. Neuch.	28	Les Rousses	25	Romainmôtier	20
Collombai	18	Liechtensteig c. Gr.	25	Romont c. Frib.	24
Collonges f. l'E.	25	Lisle sur le Doubs	23	Rothwyl	23
Compesières	2	Lons-le-Saunier	16	Rougemont c. V.	5
Constance	25	Lucens c. Vaud	6	Rue c. Fribourg	25
Cruseille	12	Lucerne	17	Rynach c. d'Arg.	5
Dammkirch	25	Meyenfeld	30	Säkingen c. d'Arg.	25
Damrichard	12	Mirecourt (Vosg.)	9	St. Amour (Jura)	2
Dattenried	11	Montbéliard	16	St. Claude (Jura)	7
Délemont	25	Montbozon (h. S.)	7	St. Gervais Sav.	7
Diengen	25	Montcheroux	12	St. Gingolph Sav.	6
Diessenhofen	17	Montfleur	24	Ste Hipolite	9
Divonne c. Genève.	17	Mont sur vaux	28	S. Jean Maur.	6
Dole	18	Monthey	18	St. Jeoire Sav.	2
Dornach c. Basle	25	Morges	18	St. Laurent	7
Echallens	19	Morteau (Doubs)	5	St. Lupicin (Jura)	21
Eglisau c. Zurich	25	Mossnang c. s. Gal	25	St. Ursanne c. Ber.	18
				Sallenoves	3
				Samoens en Sav.	4
				Sancey le grand	25
				Schwellbrunn	24
				Schwytz	30
				Seillères	24
				Semoncel	16
				Sempach c. Luc.	2
				Serre (Drôme)	12
				Sisach c. Basle	25
				Soleure	17
				Sonceboz c. Berne	16
				Stantz	19
				Stein am Rhein	25
				Stielingen	25
				Sursee c. Lucerne	30
				Tadingue	13
				Taguinge Savoye	25
				Thoirette	17
				Thonon en Savoye	4
				Tramelan c. Berne	4
				Wädensweil c. Z.	5
				Wangen c. Berne	26
				Wattenwyl c. Berne	3
				Weggis c. Lucerne	25
				Veissenbourg	12
				Versoix c. Genève	28
				Vesoul (h. Saone)	24
				Vetiswyl	5
				Vevey	24
				Viedlisbach c. Be.	25
				Villafant (h. S.)	11
				Yverdon	5
				Uznacht	14
				Zoflingen	17
				Zweismmen	19
				Zug	3



1	Mardi	<i>Jaques Philp.</i>		9		frai- cheurs	Prem. Qu. le le 4. se voue pour du bon.
2	Mercre	s Sigismond		21			P. Lune le 11 s'efforce pour du fertile.
3	Jeudi	<i>Invent. & +</i>		3		des	Der. Q. le 17 tend pour du bon.
4	Vendre	s Saire s Flor.		15		à 8 h. 5 m. d m	Nouv. Lune le 25, hors un inf- tant de crainte le voue au fertile.
5	Samedi	s Gotthard		28		vens	
	81	<i>Lever du sol. 4 h. 47 m.</i>			<i>Couch. du sol 7 h. 3 m.</i>		
6	<i>Diman</i>	<i>G. Ju. s J. P. Li</i>		11		Les pré- tentions meil- leur	
7	Lundi	s Juvenal		24			
8	Mardi	<i>Apparit. & M.</i>		8		des cours se multi instable	
9	Mercre	s Béat E. N.		23		8 h. 50 m d.	
10	Jeudi	s Gordian		7			
11	Vendre	s Mammert		22			
12	Samedi	s Pancrace		8			
	19	<i>Lever du sol. 4 h. 38 m.</i>			<i>Couch. du sol 7 h. 22 m.</i>		
13	<i>Diman</i>	<i>G. Cant. s Serv.</i>		23			
14	Lundi	s Pontius s Bon.		7			
15	Mardi	s Sophie		22			
16	Mercre	s Péregrin		6			
17	Jeudi	s Priscille		20		à 11 h. 42 m. a. m	
18	Vendre	s Sara		4		plient On craint	
19	Samedi	s Potentiane		17			
	20	<i>Lever du sol. 4 h. 30 m.</i>			<i>Couch. du sol. 7 h. 30 m.</i>		
20	<i>Diman</i>	<i>G. Rogat s Bern.</i>		30			
21	Lundi	s Constant		12			
22	Mardi	s Trophin		25			
23	Mercre	s Samuel		7		quelques	
24	Jeudi	<i>Alcension</i> s J.		19		mau- eux	
25	Vendre	<i>s Ursin</i>		1		à 7 h. 38 m a m	
26	Samedi	s Eleutére		13			
	21	<i>Lever du sol. 4 h. 38 m.</i>			<i>Couch. du sol. 7 h. 37 m.</i>		
27	<i>Diman</i>	<i>G. Exaud s Luc.</i>		24			
28	Lundi	s Germain		6			
29	Mardi	s Maximin		18		vaises rechû tes.	
30	Mercre	s Job. Olivier		30			
31	Jeudi	s Pernette		12			

On plante des chapons dans les vignes que l'on a arrachées pendant l'hyver. On fait la première feuille dans celles qui sont en rapport. On renouvelle les vieux plans d'artichaud par des œilletons.

1	Vendre	s Nicodeme		24	en Δ ♀ bon	Prem. Quart.
2	Samedi	s Marcellin		7	à 10 h. 10 m a m.	le 2, annonce
	22	Lever du sol. 4 h. 16 m.			Couch. du sol. 7 h. 44 m.	divers airs.
3	Diman	G Pentecôte s E.		18	Δ ♀ ♀ On \square ♂ ven.	Pl. Lune le 9.
4	Lundi	s Flor. s Cy.		3	enten- \square ♄ ♃ ♃	est disposé au
5	Mardi	s Boniface		17	dra les Δ \odot Δ ♀ airs	variable.
6	Mercure	4 Temps s Cl.		1	nouvelles d'un Δ plu-	Dern. Qu. le
7	Jeudi	s Paul Ev.		16	\odot d'un trem- ♂ vieux	16, est un peu
8	Vendre	s Médard		0	\odot ♀ ♂ mena-	désagréable.
9	Samedi	s Felician		16	à 3 h. 29 m. a. m.	Nouv. Lune le
	23	Lever du sol. 4 h. 11 m.			Couch. du sol. 7 h. 49 m.	24, est sur la fin
10	Diman	G Trinité s On.		9	♄ ♂ ♄ ♂ ♂	passablement
11	Lundi	s Barnabé		22	blement de Δ ♀ çant	bon.
12	Mardi	s Basilide		4	♄ en Δ ♄ \times pluye	
13	Mercure	s Elizée		16	terre Δ \odot \square ♀ nua-	JUIN vient de
14	Jeudi	Fête Dieu s V.		30	Et que Δ ♂ Δ ♄ geux	Juvenibus des
15	Vendre	s Bernardin		13	♂ ♂ ♀ ♀ en	jeunes gens, à
16	Samedi	s Aurelian		26	à 9 h. 10 m. d. m.	cause qu'il étoit
	24	Lever du sol. 4 h. 9 m.			Couch. du sol. 7 h. 52 m.	dédié à la jeu-
17	Diman	G 1 s Paul M.		9	\square ♄ ♂ ♄ \square ♂ maiv.	nelle romaine.
18	Lundi	s Marc Mart.		22	Δ ♄ ♀ ♂ ♄ \oplus temps	Ovide prétend
19	Mardi	s Gervais		4	les * ♄ * ♂ * ♄ si-	que Juin étoit le
20	Mercure	s Florentin		16	\square ♄ ♄ \oplus dissen- nistre	quatrième mois.
21	Jeudi	s Alban		28	♀ en \odot ♀ soltice	Le 22 le soleil en-
22	Vendre	10000 Mart.		10	\odot en * \odot ♄ d'été	trera en , qua-
23	Samedi	s Basile V.		21	♄ ♄ \square ♄ \odot Apo.	trième signe du
	25	Lever du sol. 4 h. 5 m.			Couch. du sol. 7 h. 55 m.	Zodiaque.
24	Diman	G 2 s Jean Bap.		3	à 11 h, 1 m. d. m.	Depuis le 1 de
25	Lundi	s Eloi		15	♄ ♂ \odot tiens b.	ce mois jusqu'au
26	Mardi	s Jean & Paul		27	Δ ♄ ♄ con- ♂ ♄ temps	22 les jours ont
27	Mercure	les 7 Dorm.		9	tinuent * ♄ \odot beau	cru de 10 m. le
28	Jeudi	s Leon Vig.		21	\square ♄ \odot sous \oplus \times et	m. & 9 le soir; de
29	Vendre	s Pierre s Paul		4	cancer. * \odot \oplus bon	puis le 22 au 30.
30	Samedi	Conv. s Paul		16	* ♄ * ♂ \square ♀ temps	ils ont diminué
						de 2 m. mat. & s.

On finit la feuille, et l'on attache les nouvelles pousses autour des échallas. On commence à retereer ou le second labour ou binage de la vigne. On remplace les chapons languissans, malades ou secs. On sème de la chicorée pour replanter. On replante les différentes sortes de choux. On sème des choux raves, blancs, tardifs, des pois sucrés, des raves blanches et jaunes, du cerfeuil, des épinards. On replante des laitues, oignons à tondre, raifords etc.

Foires du mois de Juin 1827.



Aiguebelle Sav	7	Feldkirch	24		
Appenzel	11	Flangebouche	4		
Altorf c. d'Uri	21	Fourg	9		
Badenweiler	11	Fraisans	18		
Balstall	11	Gaillard c. Genève	11		
Beaufort	18	Gendré	21		
Bendorf	29	Genève	29		
Belfort	11	Gigny (Jura)	19		
Berng	27	Grand dessiat	25		
Bienne c. Berne	7	Grandson c. V.	26		
Biot en Savoye	2	Hagnau	7		
Bichofzell	21	Jeusei (h ^{te} Sao.)	19		
Blamont	4	Koestenholz	30	Mont s. Vaud	27
Bletterans (Jura)	26	Lachassagne (Jura)	13	Morat	6
Bois le duc	20	La Clusaz Savoye	1	Morges	27
Bouclans	4	Lagnieu (Ain)	18	Morbier	4
Boudry c. Neuch.	6	Larivière	26	Morteau (Doubs)	5
Bourg (Ain)	4	La Sale (Val d'A.)	7	Morzine	8 et 22
Brengarten	6	Lauffenbourg	5	Motiers-travers	22
Brevrai	8	Laufen	11	Moutherot	13
Buren c. Berne	27	Les Gras en Sav.	16	Moutiers en Tar.	28
Châlons s. Saone	28	L'Isle s. l. D.	11	Mulhouse	5
Challonge	28	Liechstall	15	Niedersept (h ^t r.)	6
Champagne c. V.	2	Liechtensteig	11	Noirmont c. Berne	1
Champagnole (Ju.)	23	Liliaire	15	Orchamp (Jura)	29
Châtel-challon	30	Locle c. Neuch.	26	Orgelet (Jura)	25
Chaumont (haute)		Lonchamois	26	Passavant (Doubs)	25
Marne)	25	Lons-le-Sannier	15	Petites ch. (Jura)	28
Clairveaux (Jura)	20	Loèche en Vallais	25	Pontarlier	21
Clairval (Doubs)	16	Lucerne	5	Pont de r. (Deubs)	4
Cluse	5	Lutry c. Vaud	28	Pontecis	12
Collombay	5	Maiche	21	Porentrui c. Berne	18
Colmar	25	Massongi	26	Port s. Saone	15
Compessières	2	Martigny en Val.	11	Rapperswyl	6
Courchapoix	11	Megève en Sav.	25	Rigney (Doubs)	9
Courdemaiche c. B.	6	Mellingen	5	Rixouse (Jura)	21
Cruseille	1	Moirans (Isère)	30	Rochevineux	7
Delémont c. Berne	27	Montbéliard	11	Romainmôtier	15
Dijon	28	Montbozon (haute		Romont c. Frib.	12
Doucier	16	Saone)	11	Rothwyl	24
Echallens c. Vaud	19	Montfleur	8	Roulous	22
Estavayer c. Frib.	6	Monthey en Val.	6	Rue c. Frib.	7
Ericourt	29	Montjustin	30	Ruffey	12
Faucogney (haute		Montmartin	13	Rupt	16
Saone)	7	Montmélian le c.	25	S. Amour (Jura)	2
				S. Claude (Jura)	7
				S. Jean en Maur.	22
				S. Jeoire en Fauc.	6
				S. Julien en Sav.	7
				S. Ymier c. Berne	6
				S. Trvier de C.	11
				Sancey le grand	25
				Schaffouse	5
				Sempach c. Lucer.	4
				Sion	2
				Sissach c. Basle	27
				Strasbourg	25
				Sursee c. Lucerne	26
				Soleure	5
				Tervai le ch.	11
				Tassenières	23
				Thoirette	19
				Thône en Sav.	2
				Tour du mex	18
				Travers	15
				Vallengin c. Neuc.	4
				Vercel (Doubs)	18
				Vesoul (h. Saone)	25
				Vielmergen c. d'Ar	22
				Villafant (Doubs)	13
				Visbourg	5
				Vyl c s Gall	12
				Yverdon	5
				Zell	4
				Zoffingen	5
				Zurich	18
				Zug	5
				Zurzach	2

26		Lever du sol. 4 h. 11 m.	Couch. du sol. 7 h 49 m.	
1	Diman	G 3 s Théobald	29	☾ en ♋ * pluye
2	Lundi	Vittat V. D.	12	☾ à 7 h 44 m. d.m.
3	Mardi	s Procope	26	☽ Le ☐ ♂ ♀ nua-
4	Mercre	s Uldrich	10	☾ Δ ☉ Δ ☽ Δ jeux
5	Jeudi	s Anselme	24	* ♀ ♀ soleil fera bon
6	Vendre	s Esaïe Tr.	9	des plain- * ♀ temps
7	Samedi	s Villibald	24	♂ ♀ ♂ ☽ tes ☐ ☽
27		Lever du sol. 4 h. 13 m.	Couch. du sol. 7. h 47 m.	
8	Diman	G 4 s Chilian	10	☽ 11 h 22 m. a. ☾
9	Lundi	s Cyrille	25	☽ contre les judicia-
10	Mardi	Les 7 frères	10	disciples Δ ♀ ☽ ble
11	Mercre	s Pie Pape	24	de Mars Δ ♀ des airs
12	Jeudi	s Hermogaré	9	qu'ils Δ ☽ ☽ + me-
13	Vendre	s Henri Emp.	22	Δ ☉ Δ ♂ ☐ ♀ naçans
14	Samedi	s Bonaventure	5	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ora-
28		Lever du sol. 4 h. 18 m.	Couch. du sol. 7 h. 41 m.	
15	Diman	G 5 s Margner.	18	☽ à 8 h. 42 m a. m.
16	Lundi	Div. des Apôres	1	☽ en ♋ ☐ ♂ jeux
17	Mardi	s Aléxis	13	☽ * ♀ * ☽ ☽ bon
18	Mercre	s Spérat Scap.	25	* ☉ * ♂ ☐ ♀ tems
19	Jeudi	s Arnold	7	♀ exercent Δ ♀ fructi-
20	Vendre	s Elie Marg.	18	encore * ♀ ☽ ♀ fiant
21	Samedi	s Arbogaste F.	30	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽
29		Lever du sol. 4 h. 25 m.	Couch. du sol. 7 h. 35 m.	
22	Diman	G 6 s Marie M.	12	☽ ☽ ♀ ☽ ☽ inqué-
23	Lundi	s Apol. s C.	24	☽ en ♋ ☽ ♂ ☽ ♀ tant
24	Mardi	s Cristine V.	6	☽ à 1 h. 13 m. d m.
25	Mercre	s Jsq. Chr.	19	☽ beaucoup ☽ bon-
26	Jeudi	s Anne	1	☽ d'ex- ☽ ☽ ne
27	Vendre	s Béatrix	14	☽ en ♋ * ☽ * ♀ cha-
28	Samedi	s Samson	26	torsions. * ♂ ☉ leur
30		Lever du sol. 4 h. 32 m.	Couch. du sol. 7 h. 28 m.	
29	Diman	G 7 s Marthe	3	* ☉ ☐ ☽ ☽ ♀ fruc-
30	Lundi	s Abdon	22	☽ ☐ ♀ * ♀ ☐ tifiant
31	Mardi	s Germain	6	☽ ☽ 2 h 43 m. a. m

Premier Quart. la 2, est très variable. Pl. L le 8, paroît vouloir déranger la température. Dern. Quart. le 15, donne de la pluye. Nouv. Lune le 24, est fertile. Prem. Quart. le 31.

JUILLET, ainsi nommé par Marc Antoine à cause de la naissance Jule César arrivée en mois : on l'appeloit auparavant Quintilis, cinq. mois. Le 23 de ce mois le soleil logera en ♋ qui est le cinquième signe du Zodiaque. Depuis le premier Juillet jusqu'au 31 les jours ont diminué de 26 minutes.

On doit pincer les tiges qui dépassent les échallas en conservant les plus belles pour remplacer par des provignures les souches mortes dans le voisinage. On peut semer du cerfueil dans les jardins, de la chicorée, des choux à tondre depuis le printems jusqu'au mois d'Aoust et quantité d'autres jardinages.

Foires du mois de Juillet 1827.



Ablentz	20	Etiswyl	24		
Abondance N. D.	50	Faucogney (h. S.)	5		
Aix en Savoye	26	Flumet en Savoye	5		
Altkirch (h. rhin)	25	Fontaine	12		
Amancis	27	Gais en S.	30		
Andelot (h. marne)	5	Gessenai c. Berne	6		
Arau	4	Gimel c. Vaud	9		
Arberg c. Berne	4	Grandval c. Berne	23		
Arbourg c. d'Arg.	2	Greenchen	2		
Arlay (Jura)	50	Gy (h. Saone)	2		
Arwangen (c. Be)	12	Haberslulin	10		
Audeux (Doubs)	9	Héricourt (h. S.)	19	Orbe c. Vaud	9
Augsbourg	4	Herzogbuchsee	4	Orchamp (Jura)	2
Beaucaire	22	Jussey (h. Saone)	31	Orgelet (Jura)	24
Bellegarde c. Frib.	50	Ilanz c. Grisons	15	Payerne, g ^d marché	
Belvoeye	23	Joachimsthal	16	de bétail	5
Bendorf	9	Klingnau c. d'Arg.	2	Petit bornand	7
Besançon	9	La Chapelle	2	Pleure	14
Bischofzell	19	Laferté sous Jouare	5	Pontarlier	19
Blamont (Doubs)	4	Langnau c. Berne	18	Porentrui c. Bern	23
Bois-le-duc	4	Langres (h. M.)	16	Pouilli	20
Bonneville en S.	16	Lasarra c. Vaud.	3	Quingey (Doubs)	2
Bons en Savoye	9	Les Chauvins	2	Rheims	20
Bouclans	3	Lons le Saunier	16	Rheineck	31
Brevinè c. Neuch.	11	Lucens c. Vaud	6	Romont c. Frib.	10
Bulle c. de Frib.	26	Lullin	10	Rue c. Fribourg	25
Buttes	16	Madel p ^r la roche	23	Russey (Doubs)	5
Chambériat	10	Madel. pet. dig.	20	Sæckingen c. Arg.	25
Chapelle	2	Montbéliard	2	St. Amour (Jura)	16
Chateau du pré	21	Motta montag.	11	St. Anneberg	25
Chaumergi (Jura)	25	Moudon c. Vaud.	4	St. Claude (Jura)	7
Chaussin (Jura)	11	Munich	25	St. Genis (Ain)	20
Chauvin	2	Munster c. Lucer,	23	St. Hilaire	2
Cheiserei	16	Myon	18	St. Hippolite (D.)	9
Chiavena	16	Naisey	12	St. Jean en Maurien-	
Chuses en Savoye	28	Neuchâtel	4	ne	6
Concise c. de Vaud	7	Neustadt (f. noire)	25	St. Lupicin (Jura)	6
Cossonai c. Vaud	12	Nidau c. Berne	17	Ste Marie aux m.	18
Dambelin	5	Nozeroy (Jura)	2	St. Paul de V. (Ain)	26
Datteried.	10	Nyon c. Vaud	5	Sallenoves	2
Delémont c. Berne	25	Oensingen c. Sol.	9	Seignelégier c. Be.	16
Deschaud	17	Olthen c. Soleure	2	Selongey (c. d'or)	2
				Sempac c. Lucerne	9
				Tagninge en Sav.	23
				Thonon en Savoye	4
				Ueberlingen	4
				Waldshut f. noire	25
				Wallenburg c. Bâ.	9
				Valence	16
				Vaudrey	13
				Weinfeld c. Zur.	11
				Vercel (Doubs)	16
				Vevey	24
				Vezellai	20
				Villafant (Doubs)	11
				Villisau c. Luc.	2
				Vinzier	2
				Vius en Sale	2

1	Mercre	Pierre aux L.		20	Si $\Delta \text{ } \overline{\text{h}} \Delta \text{ } \text{♀} \square \text{ } \text{♀}$ des	Pleine L. le 7,
2	Jeudi	s Etien. P.		4	on $\Delta \odot \text{ } \text{♀} * \text{ } \text{♁}$ tonnere	est porté pour le
3	Vendre	vention s E.		19	$\text{♀} \odot$ prenoit chaud	fe tile.
4	Samedi	s Dominique		3	$\text{☾} \square \text{ } \text{♀}$ la C. Périg.	Dern. Quart.
31		Lever du sol. 4 h. 42 m.			Couch. du sol. 7 h. 18 m.	le 14, paroît af-
5	Diman	G 8 s Oliv. Mar.		19	résolution $\text{♁} \text{ } \overline{\text{h}} \text{ } \text{♁}$ ora-	sez bon.
6	Lundi	Transfig N. S.		4	de jeter dans $\text{♁} \text{ } \text{♁}$ jeux	Nouv. Lu. le
7	Mardi	s Donat E.		18	♁ à 5 h. 30 m. d m.	22, décharge du
8	Mercre	s Ciriaque		3	la mer tous pluye	vent pluvieux.
9	Jeudi	s Romain		17	en $\text{♁} \text{ } \Delta \text{ } \text{♁}$ tonnere	Prem Quart.
10	Vendre	Laurent		1	ceux $\Delta \text{ } \text{♀} \text{ } \text{♁} \text{ } \text{♁}$ bon	le 29, donne un
11	Samedi	s Sufanne		14	$\Delta \odot \square \text{ } \overline{\text{h}} \Delta \text{ } \overline{\text{h}}$ temps	peu à craindre.
32		Lever du sol. 4 h. 52 m.			Couch. du sol. 7 h. 8 m	
12	Diman	G 9 s Claire		27	$\odot \text{ } \text{♀}$ qui $\odot \text{ } \overline{\text{h}}$ mena-	A O U S T.
13	Lundi	s Hipolite		9	$\text{♁} \square \text{ } \text{♁} \square \text{ } \text{♀} \square \text{ } \text{♁}$ ce	vient d'Auguste,
14	Mardi	s Eusebe		21	♁ à 0 h. 18 m. a m	à cause qu'Au-
15	Mercre	Momp. N. D.		3	seront $* \text{ } \text{♀} \text{ } \text{♁}$ ri-	guste y est né.
16	Jeudi	s Roch		15	$\Delta \text{ } \text{♀} * \text{ } \text{♁} * \text{ } \text{♀} \text{ } \text{♀}$ che	Avant on le
17	Vendre	s Severus		27	$\text{♀} \text{ } \text{♁} * \text{ } \odot \text{ } \text{♁}$ tempé-	nominoit <i>Sexti-</i>
18	Samedi	s Agapite		9	$\text{♁} \text{ } \text{♁} \text{ } \overline{\text{h}} \text{ } \text{♁} \text{ } \text{♁}$ Apog	<i>lis</i> , étant le fixiè.
33		Lever du sol. 5 h. 3 m.			Couch. du sol. 6 h. 58 m	mois commen-
19	Diman	G 18 s Sebald		21	$\text{♀} \text{ } \text{♀}$ cornards, ratu-	cant par Mars.
20	Lundi	s Bernard		3	$\text{♁} \text{ } \text{♀} \text{ } \text{♁} \text{ } \text{♁} \text{ } \text{♀} \text{ } \text{♁}$ re	Le 23 de ce
21	Mardi	s Philibert		15	$\text{♀} \text{ } \text{♀} * \text{ } \text{♀} \text{ } \text{♁} \text{ } \text{♁}$ cha-	mois le soleil
22	Mercre	s Simphorin		28	♁ à 2 h. 20 m. a m	entrera en
23	Jeudi	s Zachée		10	en $\text{♁} \text{ } \text{♁} \text{ } \text{♁}$ leur	fixieme signe du
24	Vendre	s Barthelémy		23	j. Jerois d'avis b. pluye	Zodiaque.
25	Samedi	s Louis		6	que plusi urs ♀ bien	Depuis le
34		Lever du sol. 5 h. 11 m.			Couch. du sol. 6 h. 49 m.	d'Aoust jus-
26	Diman	G 11 s Severin		19	$\square \text{ } \text{♀} \text{ } \text{♁} * \text{ } \text{♁}$ passa-	qu'au 31 les
27	Lundi	s Ruth F. Can.		3	apprissent $\square \text{ } \text{♀} \text{ } \text{♁}$ ble	jours ont dimi-
28	Mardi	s Augustin		16	$\text{♁} \Delta \text{ } \overline{\text{h}} \square \text{ } \text{♁}$ humide	nué de 49 minu-
29	Mercre	Décol s Jean		20	♁ à 9 h 27 m. a m.	tes le matin & 50
30	Jeudi	s Benjamin		14	à nager. $* \text{ } \text{♀} \text{ } \text{♁}$	le soir.
31	Vendre	s Rebecca		29	$\Delta \text{ } \text{♁} \Delta \text{ } \text{♀} \Delta \text{ } \text{♁}$ chaleur	

On décharge la vigne de sa seconde poussée. Il faut encore nettoyer le terrain des mauvaises herbes. On peut semer dans ce mois des bettes à tondre et d'hiver, du cerfeuil, différentes sortes de carottes, choux et autres jardinages.

Foires du mois d'Août 1827.



Aiguebelle Sav.	22	Fourg	21		
Altstædten c. St.		Frick c. d'Arg.	13		
Gall	20	Gaillard c. Genève	29		
Aeschlimatt	27	Genève	24		
Andilly	22	Gigny (Jura)	10		
Annecy en Sav.	27	Glaris	21		
Annoire	20	Glise en Vallais	15		
Arau	1	Glorvelier c. Ber.	15		
Arbois (Jura)	7	Hanau	1		
Arinthod (Jura)	20	Hautvil	27		
Aubois	27	Hermites N. D.	27		
Beaume	13	Huthwyl c. Bern	1		
Belfort	13	Ignay	29	Pagney	13
Belvoye	28	Jougne (Doubs)	25	Passavant (Doubs)	27
Benfelden	11	Laferté s. jouare	27	Pellionex	17
Besançon	27	Lagnieu (Ain)	29	Pesège	30
Bienne c. Berne	9	Lamanche	6	Pesme (h. Saone)	3
Blamont (Doubs)	3	Landeron c. Neuc.	15	Pfullendorf	27
Boège	23	Landshut	24	Planchaibaz	6
Bons en Sav.	10	Larixouse (Jura)	15	Pleure	9
Bouclans	16	Le Muys	27	Plot en Sav.	16
Bourg (Ain)	3	Les Bois	27	Poligny	1
Bourgduisant	10	Les Bouchoux	16	Pont du bourg	21
Bremgarten c. Bern	20	Les Fourgs	20	Pontecis	14
Cerlier c. Berne	8	Les Rousses	9	Port s. Saone	4
Champagny	28	Liestall c. Basle	8	Provence	17
Chaudecrottenai	30	Lignièrès	23	Quingey (Doubs)	20
Chesne Thônex	2	Lons-le-Saunier	15	Reichenau près de	
Chilli	30	Marlioz	2	Constance	16
Chissei	15	Mellingen c. d'Ar.	13	Reichensee	10
Clairvaux (Jura)	20	Mienzi	21	Rheinfelden c. d'A.	29
Coligny (Ain)	18	Montbéliard	13	Rigney (Doubs)	9
Cossonai c. Vaud.	30	Montmourol	4	Risch zu Bonas	6
Dammerkirch	28	Mont s. vaud	24	Rochevineux	29
Diengen	24	Morat	22	Romont c. Frib	17
Diessenhofen	10	Morbier	6	Ronchard (D.)	29
Dole	31	Morez (Jura)	16	Rue c. Fribourg	23
Echallens c. Vaud	18	Morteau (Doubs)	7	Ruffey	17
Echelles	27	Moudon c. Vaud	29	Saillans (Drôme)	13
Einsideln c. Schw.	27	Moussier	10	St. Amour (Jura)	27
Engen	24	Mouthierol	29	St. Cergue c. Vaud	10
Epoisses c. d'or	18	Mouthier g. v.	2	St. Claude (Jura)	7
Ericourt	24	Neuveville c. Bern	28	St. Croix c. Vaud	30
Eternos	13	Noirmont c. Berne	6	St. Felix	30
Etiswyl	23	Nozeroy (Jura)	4	St. Jean d'Aulph	29
Faucogney (h. S.)	2	Orchamp (Jura)	10	St. Jean de Maur.	31
Féterne en Sav.	17	Orchamps (D.)	4	St. Julien	29
Feuerthalen	23	Orgelet (Jura)	24	St. Loup	23
Fischbach	10	Ormont dessous	25	St. Triviers de Co.	20
				Ste Ursan. c. Bern.	10
				St. Ymier c. Berne	25
				Salins (Jura)	13
				Sallenches en S.	3
				Sancey le grand	25
				Schaffhausen	24
				Schwellbrunn	14
				Sémoncel	4
				Soleure	7
				Steckborn près C.	23
				Sursee c. Lucerne	28
				Tagninge en Sav.	25
				Tassenières	29
				Tervai le ch.	20
				Toirette	21
				Tschangnau	22
				Ueberlingen	24
				Unterhallau	6
				Valdahon	31
				Val d'Illiez c. Val.	18
				Vallengin c. Neuc.	16
				Valleri	14
				Wattenwyl c. Bern	8
				Ville du pont	13
				Villisau c. Luc.	10
				Zerbst	24
				Zoffingen c. d'Arg.	24
				Zurzach	25
				Zweisimmen	22

1	Samedi	s Gilles V ^{er} .	13	☾ △ ○ ♀ ☿	Pl. Lune le 5,
35		Lever du sol. 5 h. 22 m.		Couch. du sol. 6 h. 38 m.	n'est pas de bon-
2	Diman	G 12 s Juste s L.	28	♀ en ☿ Les □ menace	ne augure.
3	Lundi	s Antonin	13	♂ ♀ ♀ hommes □ tou-	Orn Q. le 13
4	Mardi	s Marcel Esther	27	♂ ♂ ♀ ♀ ♀ ♀ ☿ nere	adopte du bon
5	Mercre	s Herculan	11	à 2 h. 32 m. a m.	à la saison.
6	Jeudi	s Magnus	25	les richesses △ ☿ pluie	Nouv. L. le 21
7	Vendre	s Reine Vig.	9	♀ en ☿ ♀ ♀ humide	menace de vent
8	Samedi	Nativité N. D.	22	font □ ☿ △ ♂ tonne-	frais
36		Lever du sol. ; h. 34 m.		Couch du sol. 6 h. 26 m.	Prem Q. le 28
9	Diman	G 13 s Gorgon	5	deux △ ♀ △ ♀ △ res	a des rosées frai-
10	Lundi	s Nicolas	17	♂ grandes △ ☉ bon	ches
11	Mardi	s Jacob s Félix	29	* ☿ ☉ ♂ en ☿ tems	
12	Mercre	s Tobie S.	11	roues △ ♀ △ ♀ fruct	
13	Jeudi	s Aimé	23	☿ à 7. 14 m. d. m.	
14	Vendre	Exakt. s. ☿	5	☾ * ♂ ☿ Apog.	SEPTEMBRE,
15	Samedi	s Nicodème	17	qui font ☿ ♂ □ indécis	prend son origi-
37		Lever du sol. 5 h. 48 m.		Couch. du sol. 6 h. 12 m.	ne du nombre
16	Diman	G 14 s Euphémie	29	mouvoir tout ♀ agité	sept, que l'on
17	Lundi	s Lambert	11	□ ☿ ♀ le * ♀ b tems	exprime par le
18	Mardi	s Féréol	24	* ☿ ♀ mon. ♀ remue	mot <i>Septembre</i> .
19	Mercre	4 Tems Janvier	6	♂ ♀ ♀ de : Ce ♀ sujet	Avant l'édit de
20	Jeudi	s Faustin	19	font aussi ♀ ♀ à des pl.	Charles IX il é-
21	Vendre	s Matthieu	2	à 3 h. 40 m. d. m.	toit le septiè. de
22	Samedi	s Maurice	16	☉ □ ☿ des ♀ Equin	l'année martiale
38		Lever du sol. 5 h. 58 m.		Couch. du sol. 6 h. 2 m.	Le 23 le soleil
23	Diman	G 15 s Télec	29	☉ ☿ en ☿ d'Autom	entrera à la ☿
24	Lundi	s Gamaliel	13	♂ ☉ ♀ △ ☿ sour-nua-	qui est le septiè:
25	Mardi	s Cléopas	27	♀ en ☿ * ♀ ces yeux	fig. du Zodiaq.
26	Mercre	s Ciprien	11	♀ en ☿ * ♀ * ♀ b.	Depuis le 1 de
27	Jeudi	s Colm. Dam.	23	□ ♀ □ ♀ ♂ ☿ Pér.	ce mois jusqu'au
28	Vendre	s Ennemond	10	☾ à 3 h. 28 m d. m.	30 les jours ont
29	Samedi	s Michel	24	☾ d'inquié- gelée	diminué de 104
39		Lever du sol. 6 h. 8 m		Couch. du sol. 5 h. 52 m.	minutes.
30	Diman	G s Jérôme U.	8	tudes, △ ♀ △ ☿ vent	

La récolte de la vigne étant réduite, le vigneron ne se repose pas encore, il profite des beaux jours de ce mois pour travailler les jeunes chapons de l'année et ceux de l'année précédente; il doit arracher les vieilles vignes qu'il veut renouveler au printemps suivant, dont la terre se divise par le gel de l'hiver et s'égalise facilement.

Foires de Septembre 1827.



Delbode 18	Cluses en Savoye 17	Incerne 24	Pontarlier 6	Sonceboz c. Berne 8
Andelot 4	Clusaz 15	Lullin 17	Pont de mart. c. N. 4	Springen c. Uri 25
Appenzell 17	Conliege 4	Maiche 20	Pont de Roide (D.) 3	Steg canton Uri 27
Arcey 15	Contance 10	Manheim 24	Pont du bourg 19	Strasbourg 18
Arlai (Jura) 14	Courtlaric c. Bern. 28	Marignat 14	Porentroi 3	Summiswald c. B. 28
Aromas (Ju.) 26	Cruiseille 10	Megève en Sav. 7	Pro-ins 14	Thaingen c. Sch. 14
Aubonne 11	Dambelin 6	Meyenberg c. Ar. 29	Rahon 21	Thône en Savoye 24
Audeux (D) 10	Datteried 8	Mirecourt [Vofg] 8	Recologne (Don) 17	Thonon en Sa. 5 & 20
Augsbourg 29	Delémont 19	Moiffey 3	Reichenbach 25	Thun c. Berne 26
Avenches 28	Deichaud 10	Monetier 29	Reichenfée 15	Trevillers 12
Bagnes c. Val. 28	Diefle 24	Montaimont 5	Rheims 30	Unterseen 14
Barre 29	Donatire 6	Montbelliard 10	Ribeauvillers 8	Val-d'Illez c. Va. 27
Beaufort 27	Doucier 24	Montbozor [h. s.] 10	Rigney [Doubs] 13	Wädenschwyl Z. 27
Beaume 29	Douvaine en Sav. 10	Montcheroux 17	Rofureux 4	Wallenburg c. Ba. 24
Belfort (h.r.) 24	Echallens c. Vaud 29	Montfaucon 17	Roulaus 29	Vallengin c. Neu. 21
Belherbe 27	Engelberg c. Uri 14	Montferrand 4	Rue c. Fribourg 26	Vanzi 10
Bellegard F. 22	Erlenbach c. Ber. 11	Montfleur 10	Russey (Doubs) 6	Vaudray 13
Bellinzone 3	Estavayer c. Frib. 5	Monthey c. Val. 12	St. Amour (Jura) 25	Vaufray 13
Berne 4	Evian en Savoye 15	Montigni 13	St. Antoine 29	Vauvrai 10
Bernex 29	Falkenberg 14	Montmélian en Sa. 10	St. Blaize c. Neu. 24	Wegenstetten c. A. 17
Bex c. Vaud 27	Faucogney [h. s.] 6	Montm. le ch. 17	St. Brancher c. V. 21	Weinfelden c. Tu. 26
Bischofzell 3	Feldkirch 29	Morges 5	St. Cergue c. Va. 22	Vercel (Doubs) 24
Bienne c. B. 20	Flangebouche 17	Morteau [Doubs] 25	St. Claude (Jura) 7	Verfoix c. Genève 1
Bizot 5	Fraisans 12	Motier-travers 11	St. Gervais en Sa. 14	Vesoul (h. s.) 1 22
Blamont (Dou) 3	Francfort 8	Moutiers en Tar. 13	St. Hippolite (D.) 10	Vius en Sale 10
Bletterans (J.) 10	Fribourg en Suisse 14	Mulhausen 14	St. Jean d'Au ph. 27	Yverdon 4
Boège 24	Fribourg en brig. 1	Munster c. Lucer. 22	St. Jean de gouv. 24	Zurich 11
Bois d'Amont 17	Frutigen c. Berne 7	Mouttencz c. Basle 5	St. Joire en faucig. 3	
Bourg (Ain) 2 14	Gendré 20	Naisfey 12	St. Julien en Sav. 6	
Bourguisant 21	Get [Ain] 10	Niedersepf [h. rhin] 5	St. Lucien (Jura) 11	
Brevine c. N. 19	Glaris 24	Nods c. Berne 27	St. Marie aux min. 5	
Briançon 10	Grabs c. St. Gall 19	Noroi 18	St. Triviers-de-C. 10	
Bulle c. Frib. 4	Grenchen 3	Nozeroy [Jura] 24	St. Vit (Doubs) 9	
Burdignin 10	Gruyeres c. Frib. 29	Nyon c. Vaud 27	Salins (Jura) 13	
Chaindon 1	Gste g près Geste. 4	Oberhasi 26	Samoens en Sav. 29	
Chambériat 6	Cy (haute Saone) 3	Oefingen c. Sol. 17	Sargans 29	
Chapelle d'A. 19	Haveresmin 17	Oiteu c. Soleure 3	Schöftland c. Arg. 1	
Châtel châlons 8	Hagnau 14	Orcier 24	Schwartenturg 27	
Châtelet au G. 24	Heringen 24	Orgelet [Jura] 24	Sellières 11	
Château d'OE. 19	Indevillers 24	Ormont dessus 6	Selonney (c. d.) 27	
Château d. p. 1	Juffi 4	Ornans (Doubs) 14	Serre 20	
Châtillon Sa. 15	Kayfersberg 29	Osele 1	Simplon c. Val. 28	
Chaumergy J. 24	Köfiken c. Arg. 13	Payerne c. Vaud 20	Solenne 11	
Chaumont (m) 3	La Clusaz en Sav. 15	Pelliss chie tes (J) 3		
Chaussin (Ju.) 4	Laloy 6	Planfayon c. Fria 12		
Chaux de fo. 11	Langenbruck c. B. 26			
Cheiserei 15	Langenhals c. Be. 20			
Chêires c. B. 27	Langnau c. Berne 19			
Cité d'Aost 5	Laringe 24			
Clairval (D.) 5	Larixoufe (Jura) 17			
	Lauffenbur. c. A. 29			
	Lausanne 14			
	Lentzbourg c. A. 27			
	Les Gras 21			
	Les Ronfres [Ain] 25			
	Levier [Doubs] 6			
	Liste t. le Doubs 14			
	Loèche en Val. 29			
	Lonchamois 29			
	Longley 29			
	Lons-le-Saunier 15			

Foires du mois d'Octobre 1827.



A Bond. N.D. 4	Dammerkirch 25	Lauffenbourg 29	Pontarlier 18	Tavanes c. Berne 4
Adelboden 2	Damrichard 11	Leipfick 1	Pont de Roide(D.) 1	Thaingen c. Sch. 29
Aigle c. Vaud 51	Diengen 29	Lesbouchoux (Jura) 5	Pontecis 16	Torens en Savoye 17
Albeuve c. Fr. 29	Dole 11	Les chauvins 1	Porentruil 15	Tramelan c. Berne 13
Altorf c. d'Uri 11	Dornach c. Ba. 16	Les moussières 15	Port sur Saone 1	Travers 9
Altkirch (Ira.) 1	Einsiedeln 8	Liechtensteig c. G. 22	Quingey (Doubs) 29	Troque c. Appenz 1
Ambérieux 29	Elgg c. Zurich 3	Liestall c. Basle 24	Rapperfwyl 3	Ueberlingen 24
Annemace S. 26	Entlibuch 29	Lindau lac de Conf. 28	Reichenbach 30	Unterhallau 23
Arau 17	Ericourt 25	Locle c. Neuchât. 16	Rinach 11	Unterseen 10
Arbourg c. Ar. 16	Erlenbach 9	Loèche c. Val. 13 & 29	Rochefort c. Neu. 26	Uznacht c. St. G. 20
Arinthod (J.) 29	Eschalmatt 15	Lons-le-Saunier 15	Rochejean 11	Vachereffe 19
Aulieu 11	Estavayer c. F. 24	Lucens c. Vaud 5	Romont c. Frib. 16	Valdabon 15
Basle 27	Ettiswyl 9	Lucerne 3	Rougemont c. Va. 10	Val d'Illez c. Val. 18
Beaumes 30	Faucogn.(h.S.) 4	Lugano 13	Rue c. Fribourg 24	Waldshut (foretn.) 16
Beaulme 11	Flamet en Sav. 5	Lullin 1	Russey 4	Vallorbes c. Vaud 16
Bellevaux Sav. 9	Foncine 3	Maiche 18	Saillans (Drôme) 13	Valpeline 5
Bercher 12	Fourg 19	Maillerai 4	St. Amour (Jura) 25	Wangen c. Berne 18
Berne 2. 25	Frasne 9	Martigny c. Val. 15	St. Claude (Jura) 8	Vatvyl 10
Berthoud 17	Frauenfeld 22	Meyenfeld 1	Ste. Croix c. Vaud 4	Verrières c. Neu. 15
Biot 22	Frutigen c. B. 25	Menzingen c. Zug 22	St. Gall 17	Wietishach c. Ber. 29
Blamont (D.) 8	Genève 2	Monthéliard 1	St. Gervais en Sav. 3	Villeneuve c. Va. 22
Boège 30	Gessenai c. Be. 26	Monthey c. Val. 10	St. Hipolite (D.) 8	Villifau c. Lucerne 22
Boltigen c. Ber. 2	Gex (Ain) 16	Montreux c. Vaud 26	St. Jean de Mau. 26	Winterthur 11
Bouclans 16	Gigny (Jura) 10	Montriché c. Vaud 12	St. Joire en fauci. 17	Vionnaz c. Val. 22
Bourg (Ain) 19	Gimel c. Vaud 1	Morbier 31	St. Laurent (Jura) 17	Vouvry 1
Brevine c. N. 24	Glaris 9 26	Morgex (v.d'Aoste) 4	St. Lupicin (Jura) 29	Yverdou 30
Brigue c. Val. 16	Grandfontaine 10	Morzine 1	Sallanches en Sav. 29	Zell c. Berne 17
Brugg c. Arg. 25	Gruyères c. Fr. 17	Mossnang c. St. G. 10	Salvan 6	Zerbst 21
Bulach c. Zur. 30	Guillestr (h.S.) 18	Motier-travers 30	Samöens en Sav. 22	Zoffingen c. Arg. 3
Bulle 11	Hasli 3	Moudon c. Vaud 17	Sancey le grand 25	Zug 23
Buren c. B. 3 31	Herisau c. Ap. 1	Moutier-Granval 16	Sarnen c. Unterw. 17	Zweifimmen 25
Buttes 2	Hermance 25	Munster c. Lucern 22	Schwartzenbourg 25	
Chables s. Sal. 2	Hiffingen 15	Naifey 18	Schwitz 16	
Challonges 27	Huthwyl c. B. 17	Nidau c. Berne 30	Schupfheim 2	
Châlons s. S. 29	Jussey (h.S.) 30	Obersibenthal 18	Schwellbrunn 23	
Chapelle 20	Knonau c. Zu. 1	Olten c. Soleure 22	Seewen 10	
Château d'OE. 15	Kybourg c. Z. 17	Orbe canton Vaud 1	Seienelégier c. Ber. 1	
Châtel St. D. 22	Kublis 17	Orcier 4	Seillères 30	
Chauvin 1	Laboissières 4	Orgelet (Jura) 24	Semoucel 10	
Chaux defond 30	La Chapelle 20	Ormont deffous 20	Sempach c. Lucern 28	
Chaux-neuve 26	Lajoux 10	— deffus 13	Sentier c. Vaud 5	
Chissei 25	Lamanche 29	Pagny 18	Signau c. Berne 18	
Clairon Scey 9	Larie 15	Palézieux c. Vaud 25	Sign 27	
Clairvaux (J.) 20	Larixouse (J.) 25	Pierrefontaine(D.) 9	Soleure 23	
Cluses en Sav. 18	La Roche c. Fr. 15	Planfayon c. Frib. 17	Stein am Rhein 24	
Coligny (Ain) 18	Larochette S. 25			
Collombay V. 25	La Sagne c. N. 9			
Colmar 26	La Sarraz c. V. 9			
Cornol 19	Laufen 22			

1	jeudi	Toussaints		13	5 Δ Les ♀ ♀ des
2	Vendre	les Trépassé		26	♀ en ☐ ♀ airs
3	Samedi	s Humbert		8	5 h. 10 m. a E. ☾
	44	<i>Lever du sol. 7 k. 7 m.</i>			<i>Couch. du sol. 4 b. 53 m.</i>
4	Diman	G 21 s Charles		21	5 Δ ♀ Usuriers pluye
5	Lundi	s Malachie		3	♂ ♀ trot. ♀ ♀ vent
6	Mardi	s Léonard		15	* ♀ ♀ tent ♀ ♀ beau
7	Mercre	s Amarante		27	* ♀ ♀ par les Δ ♀ v.
8	Jeudi	4 Couron.		9	☾ ♀ en ☐ ☉ ☾
9	Vendre	s Maturin		20	Δ ☉ ♂ ♀ Δ ♀ ☉ a-
10	Samedi	s Triphon		2	rues ☐ ♀ Δ ♀ gréable
	45	<i>Lever du sol. 7 h. 17 m.</i>			<i>Couch. du sol. 4. b. 43 m.</i>
11	Diman	G 22 s Martin E.		14	☉ à 9 h. 10 m. a. m.
12	Lundi	s Martin P.		27	Δ ♀ ☉ * ♀ agité
13	Mardi	s Brisce		9	♀ en ☐ * ♀ ♀ pluye
14	Mercre	s Frédérick		22	les brigands ♀ ♀ bon
15	Jeudi	s Léopold		5	par * ☉ * ♀ temps
16	Vendre	s Othmard		19	les ☐ ♀ * ♀ ♀ ♀ frai-
17	Samedi	s Aignand		3	de grands ♀ ♀ cheurs
	46	<i>Lever du sol. 7 b. 27 m.</i>			<i>Couch. du sol. 4 h. 33 m</i>
18	Diman	G 23 s Rom. Od.		17	ch:mins Δ ♀ + vent
19	Lundi	s Elisabeth		2	à 3 h. 13 m. a. m.
20	Mardi	s Amos		17	☉ les ♂ ♀ ♀ nei-
21	Mercre	Présent. N. D.		2	☾ * ♀ ☉ ♀ ☾
22	Jeudi	s Cecille		16	* ♀ ♀ vieux ♀ ♀ geux
23	Vendre	s Clément		1	☉ en ☐ ☐ ♀ + lueur
24	Samedi	s Chrisogon		15	* ☉ * ♀ * ♀ bon
	47	<i>Lever du sol. 7 b. 35 m.</i>			<i>Couch. du sol. 4 h. 26 m.</i>
25	Diman	G 24 s Cather.		29	☾ à 7 h. 3 m. a. m.
26	Lundi	s Conrad		13	Δ ♀ ☐ ♀ temps
27	Mardi	s Jérémie		26	* ♀ ♀ replets ☐ neige
28	Mercre	s Sostène		9	Δ ☉ Δ ♀ délo-☐ me-
29	Jeudi	s Saturnin		22	geront ☐ ♀ Δ ♀ chant
30	Vendre	s André		5	☐ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀ vent

Pl. Lune le 3, nous salue peu gracieusement. Dern. Q le 11 a une température passable. Nouv. L. le 19 est neigeux & froid. Prem Q. le 25 a des vents vils

NOVEMBRE, exprime le nombre neuf, par ce mot *Novembre.* Il étoit le neuvième mois de l'année qui commence par le mois de Mars, nommée martiale Le sol. entrera en ☐ le 22 de ce mois. Depuis le 1 de ce mois jusqu'au 30 les jours ont diminué de 80 minutes.

On doit nettoyer encore les vignes des mauvaises herbes qui épuisent le terrain, entretiennent une humidité autour des raisins qui les disposent à la pourriture, surtout dans les années humides. On doit éviter de semer ou planter du jardinage dans les vignes qui suce les meilleurs principes de la végétation, porte de l'ombre sur les raisins, contraire à la maturité.

Foires du mois de Novembre 1827.



Abondance N. D.	5	Echallens canton Vaud	15	Morzine	8	St. Jean de gouv.	12
Aeschi canton Berne	6	Einriedeln c. Schwitz	5	Moudon canton Vaud	21	St. Julien en Savoie	1
Aiguebelle en Savoie	12	Elgg canton de Zurich	7	Mouthierol	10	St. Léger	21
Altkirch (haut Rhin)	26	Emmendingen	13	Munster c. Lucerne	26	Ste. Marie aux mines	7
Allorf canton d'Uri	8	Epoisses (côte d'or)	8	Mury canton d'Argovie	12	St. Maurice c. du Vallais	5
Andelfing en	16	Erlenbach canton Berne	13	Naters canton du Vallais	9	St. Trivier de courtes	2
Arau	14	Evian en Savoie	12	Neuchâtel	7	St. Vit (Doubs)	26
Arberg canton de Berne	7	Faucogney (h. Saone)	1	Neuveville c. Berne	29	St. Ymier c. Berne	19
Arbon c. Thurgovie	26	Ferney V.	3	Noirmont canton Berne	5	Salins (Jura)	3
Arlai	23	Flumet en Savoie	29	Noroi	12	Sallenoves	3
Arwangen c. Berne	1	Franktal	30	Nozeroi (Jura)	5	Sarnen c. Unterwald	14
Attalens c. Fribourg	5	Fribourg en Suisse	12	Nyon canton de Vaud	29	Schaffhausen	13
Avenches c. Vaud	16	Frick canton d'Argovie	30	Oberhasli	2	Schwitz	12
Baden canton d'Argovie	19	Frutigen canton Berne	23	Oenzingen c. Soleure	26	Seengen c. d'Argovie	20
Badenweiler	1	Gaillard canton Genève	8	Oetikon canton Zurich	22	Selongey (côte d'or)	12
Balfall canton Soleure	8	Genève	23	Ollon canton de Vaud	16	Sion	17, 24
Barre	12	Glaris	21	Olten canton Soleure	12	Sisach canton de Basle	14
Bendorf	12	Grandessiat	14	Orgelet (Jura)	24	Sombacourt	30
Berne	27	Grandson c. Vaud	14	Ornans (Doubs)	21	Stantz c. Unterwald	14
Berthelange	22	Greenchen	5	Oron canton de Vaud	7	Steckborn au lac de Conf-	15
Berthoud canton Berne	8	Grindelwald c. Berne	3	Passavant (Doubs)	2	tance	15
Besançon	12	Gruyères c. Fribourg	21	Payerne canton Vaud	8	Surfee canton Lucerne	5
Bex canton Vaud 3. &	29	Gy (haute Saone)	5	Petites chiettes (Jura)	10	Taguige en Savoie	3
Bienne canton Berne	8	Hagnau	8	Petit bornand	10	Tervai le château	9
Blot	22	Hanau	15	Pfessikon canton Zurich	5	Thoirette	21
Bischofzell	15	Herisau c. Appenzel	23	Planchaibas	1	Thône en Savoie	12
Blamont (Doubs)	6	Hermite N. D.	5	Picure	5	Unterseen c. Berne	2
Blankenburg	16	Herzogenbuchsee	12	Poulli	22	Vanzi	6
Bois-le-duc	12	Huémoz canton Vaud	9	Provins	30	Weggis c. Lucerne	16
Bons en Savoie	13	Ilanz canton des Grisons	14	Rances	2	Weinfelden c. Zurich	7
Boudry c. Neuchâtel	9	Kaiferstuhl c. Argovie	12	Renens	12	Vercel (Doubs)	5
Bourg (Ain)	12	Klingnau c. Argovie	26	Rheinfelden c. d'Argov.	8	Verfoix canton Genève	12
Bremarten c. Berne	5	Küssnacht c. Lucerne	21	Ribeauvillers	7	Vesoul (haute Saone)	26
Brent canton de Vaud	14	Kublis	17	Rochevineux	29	Vevey	27
Briançon	16	Lachen	6	Rolle canton de Vaud	23	Villafant (haute Saone)	14
Brientz canton Berne	14	Lagnien (Ain)	12	Romainmotier c. Vaud	16	Wintertur	8
Candel	25	Landeron c. Neuchâtel	12	Rorschach el St. Gall	8	Vinzier	3
Carouge c. Genève	3	Langenthal c. Berne	27	Ruffey	19	Youxvri c. Vallais	8
Champagnole (Jura)	26	Laupen canton Berne	8	Rupt	14	Wyl canton de St. Gall	20
Château d'œx c. Vaud	29	Laufanne	9	Säckingen c. d'Argov.	30	Zoffingen	16
Châtellachalons	12	Loèche c. Vallais	10	Saillans (Drôme)	20	Zurich	12
Chauderonnai	29	Lons-le-saunier	15	St. Amour (Jura)	16		
Chaumont (h. Marne)	14	Lucens c. Vaud	14	St. Claude (Jura)	12		
Chefne-Thônex	16	Lugrin en Savoie	2	St. Genis (Ain)	22		
Cité d'Aost	1	Lutry canton de Vaud	29	Ste Hélène en Savoie	2		
Coire canton Grisons	12	Maiche	15				
Collonges fort l'Ecluse	2	Marliez	16				
Constance	26	Melingen c. d'Argovie	26				
Coppet canton de Vaud	27	Mende	1				
Coffonai canton Vaud	8	Meyenberg c. d'Argov.	16				
Convet c. Neuchâtel	10	Moirans (Ifré)	2				
Cruseille	13	Molifey	16				
Cully canton de Vaud	16	Monron	26				
Dambelin	1	Montbeliard	12				
Dattenried	12	Montfleur	27				
Delémont	14	Mommélian en Savoie	26				
Deschaud	17	Morat	19				
Dieffenhofen c. Thurg.	19	Mores (Jura)	5				
Divonne c. Genève	20	Morges	14				
Doucier	16	Morteau (Doubs)	13				

1	Samedi	s Eloi		17	* ♄ Voilà le temps air
48		Lever du sol. 7 h. 41 m.			Couch. du sol. 4 h. 19 m.
2	Diman	G 1 Adv s Bibiane		29	☉ qui s'en ♀ ♀ bi-
3	Lundi	s Cast. Fr. Xav.		11	à 11 h. 22 m d m
4	Mardi	s Barbe		23	☉ va & la fin zeux
5	Mercure	s Sabine		5	☾ Δ ♃ ☿ ♄ Ap.
6	Jeudi	s Nicolas		17	approche ♄ ♄ ♀ neige
7	Vendre	s Ambroise		29	♀ en ☿ ☐ ♃ ♄ froid
8	Samedi	Concept. V. D.		11	n'attendez pas ☉ plus
49		Lever du sol. 7 h. 46 m.			Couch. du sol. 4 h. 14 m.
9	Diman	G 2 Adv s Joach.		23	jusque là de ♄ ♀ doux
10	Lundi	s Valerie		5	* ♃ Δ ♀ ☐ ♀ passa-
11	Mardi	s Damase		17	à 3 h. 44 m. a. m.
12	Mercure	s Sinesse		30	☉ * ♃ ♀ faire * ble
13	Jeudi	s Luce Outil.		13	du bien ☐ ♄ ☐ froid
14	Vendre	s Nicaise		26	♄ parce * ☉ ♄ vent
15	Samedi	s Abraham		11	Δ ♄ ♄ * ♀ + nei-
50		Lever du sol. 7 h. 49 m.			Couch. du sol. 4 h. 11 m.
16	Diman	G 3 Advt. s Ades.		25	que vous + ♄ ☉ jeux
17	Lundi	s Lazare		10	♀ en ☿ ♄ ♀ ♄ ☿ ♀ ou
18	Mardi	s Unibald Gr.		25	à 2 h. 10 m. a. m.
19	Mercure	4 temps s Nem.		10	☾ * ♃ ♄ pluye
20	Jeudi	s Ursine		25	♄ ♄ ☐ ♃ ♀ ☾ Périg.
21	Vendre	s Thomas Ap.		10	♄ ♄ ☐ ♃ ♄ solstice
22	Samedi	30 Martyrs		25	☉ en ☿ * ♀ d'hiver
51		Lever du sol. 7 h. 51 m.			Couch. du sol. 4 h. 9 m.
23	Diman	G 4 Adv s Dagob.		9	* ☉ Δ ♃ ☐ ♀ vent
24	Lundi	s Adam. Eve		23	ne don- Δ ♄ * neige
25	Mardi	NOEL		6	à 6 h. 40 m. d. m.
26	Mercure	s Etienne		19	☾ ☐ ♄ Δ ♀ ☐ froid
27	Jeudi	s Jean Evang.		2	♄ nerez Δ ☉ ☉ airs
28	Vendre	Les Innocens		14	* ♄ ♄ ♄ B. ♄ froids
29	Samedi	s Thomas Ev.		26	* ♄ ☉ Δ ♀ ☉ tems
52		Lever du sol. 7 h. 49 m.			Couch. du sol. 4 h. 11 m.
30	Diman	s David		8	plus du ☉ ♃ ♄ ☐ agi-
31	Lundi	s Sylvestre		20	vôtre. ♄ ♄ ♄ ♄ ☉ ♀ té

Pleine Lu. 3 est mélangé de sombre & d'agréable.
 Der. Q. le 11 est destiné au doux, froid & pluvieux.
 Nouv. L. 18 n'est pas fort agréable.
 Prem. Quar le 25, ferme l'année hivernalement.

DECEMBRE, a pris son nom du nombre dix; c'étoit le dixième mois de l'année martiale. Le 22 le soleil entrera en dixième fig. du Zodiaq.
 Dep. le 1 Decemb. jusqu'au 21 les jours ont diminué de 22 minutes, & du 21 au 31 ils ont augmenté de 4 minutes.

On profite encore du peu de beaux jours de cette arriere saison pour finir d'arracher les vieilles vignes, pour porter la terre, opération nécessaire que le vigneron ne doit pas négliger, sans cela les souches du bas sont ensevelies par la terre que le fossoir et les pluies y accumulent toutes les années, et degarnit, par ce moyen, la partie supérieure

Foires du mois de Décembre 1827.

Aigle c. Vaud	19	Grenoble (Isère)	4
Altorf c. Uri	20	Hermite N. D.	4
Altstædten c. S. Ga.	13	Huthwyl c. Berne	5
Annecy en Savoye	3	Ignny (Marne)	22
Arau	19	Ilanz c. Grisons	13
Arbois (Jura)	10	Kaisersberg	6
Arcey	21	Kaiserstuhl c. Arg.	6
Aromas (Jura) 3 &	22		& 29
Aubonne c. Vaud	4	Klingnau c. Arg.	28
Beaufort en Savoye	24	Küblis	20
Belvoye	6	Lagnieu (Ain)	10
Bex canton Vaud	27	Langnau c. Bern	12
Bienne c. Berne	27	Lauffen	10
Blamont (Doubs)	6	Lenzbourg c. Arg.	13
Bonne c. Genève	8	Lisle sur le Doubs	22
Bourg (Ain)	6	Lons-le-Saunier	15
Bremgarten c. Ber.	24	Lucerne	18
Brugg c. Argovie	11	Martigny c. Vallais	5
Bulle c. Fribourg	13	Mirecourt (Vosges)	12
Cerlier c. Berne	5	Montbéliard	10
Châbles s. Salève	18	Monthey c. Vallais	31
Chaumergi (Jura)	18	Montmélian en Sa.	26
Clairval (Doubs)	1	Morez (Jura)	10
Clairvaux (Jura)	20	Moudon c. Vaud	27
Cluses en Savoye	1	Mulhausen	6
Coligny (Ain)	18	Neuveville c. Ber.	25
Colmar	25	Nidau o. Berne	11
Courendlin	10	Ogens	26
Délemont	19	Olten c. Soleure	10
Dole	4	Orbe c. Vaud	10 26
Echandens c. Vaud	26	Orgelet (Jura)	24
Eglisau c. Zurich	4	Payerne c. Vaud	20
Einsiedeln c. Schw.	4	Pfullendorf	19
Emmendingen	11	Poligny	8
Entlibuch c. Lucer.	1	Pontarlier	13
Estavayer c. Frib.	5	Pont de roide (D.)	3
Faucogney (h. S.)	6	Pont du bourg	3
Fontaine c. Neuch.	12	Porentrui	3
Fraisans	7	Port sur saone	12
Frauenfeld	10	Quingey (Doubs)	10
Gendrey (Jura)	18	Rapperswyl	19
Gessenai c. Berne	7	Recologne (Doubs)	15
Gex (Ain)	1	Reiche bach	11
Gigny (Jura)	10	Roman c. Frib.	4
Glaris	10	Roulous	27



Rue c. Fribourg	20	Thun c. Berne	19
Russey	6	Troistorrens c. Val.	1
St. Amour	3	Ueberlingen	6
St. Claude (Jura)	7	Waldshudt (f. noire)	6
St. Hilaire	4	Vatwyl	4
St. Lupicin (Jura)	4	Vercel (Doubs)	24
St. Trivier de Courtes	18 & 28	Vezelley	10
Salins (Jura)	24	Vielmergen c. Arg.	3
Samœns en Savoy.	17	Villeneuve c. Vaud	6
Sancey le grand	26	Villisau c. Lucer.	18
Sarnen c. Unterw.	1	Winterthur	20
Schwitz	4	Vius en Sale	5
Seillères	18	Yverdon f. de bétail	26
Selongey (c. d'or)	22	Zweisimmen	13
Strasbourg	26	Zug	4
Sursee c. Lucerne	6		
Tassenières	22		
Thonon en Savoye	3		
	& 20		

E P H E M E R I D E S

DE MDCCCXXVII.

DESCRIPTION de ses Quatre Saisons.

Premier Quartier, de l'Hiver.

On compte toujours l'ouverture de cette froide saison, au plus court jour et à la plus grande nuit de l'année; Cela arrive lorsque le soleil entre au premier degré du ♄, qui fait le solstice de ce quartier: elle s'est déjà exécutée le vendredi 22 Décembre de l'an qui vient d'expirer à 7 heures 50 m. du matin; Dans ce moment les planètes étoient dispersées de la manière suivante. Le ☉ sur son lever au 00 du ♄, son laquais à la 12^e maison au 18 de l'Archer, ♃ et la ☾ à la 9^e, celle-ci au 1^{er} et l'autre au 12^e degré des ♄, le vieux ♃ venant de se coucher à la 7^e au 2^e du Cancer, sortant de donner un formidable coup d'œil à l'aimable ♀ logée dans son appartement, mais elle s'empresse d'en sortir, (tenant toutefois, la direction de l'heure de ce solstice) pour se dérober à ses regards furieux, qui incontinent les a tournés, avec pas moins de méchanceté, sur la belle blonde; enfin ♀ se trouvoit dans la 2^e au 25 du ♄. Les probabilités de température pour ce quartier, sont pour un hiver froid et sombre avec assez de neige.

JANVIER donne pour étrennes du neigeux et des airs âpres mêlés de quelques lueurs. Le 1^{er} quartier présage du neigeux et des airs turbulens. La pleine lune veut donner quelque peu de récréant. Le dernier quartier, entre plusieurs airs, pourroit en avoir des humides. La nouvelle lune fait mine de froid neigeux.

FÉVRIER. Le premier quartier annonce de méchants coups de vent et du neigeux. La pleine lune se voue pour de la neige, du froid venteux et des instans clairs. Le dernier quartier s'occupe de pluie ou neige et du froid. La nouvelle lune croupit dans du sombre froid.

MARS ne présage pas en entrant de l'intéressant. Le premier quartier s'efforce à sortir de l'incommode pour nous faire jouir de meilleurs airs. La pleine lune n'a guère de constance que pour des airs rechignans. Le dernier quartier, après une couple de jours froids, semble passer

au doux nuageux. La nouvelle lune semble se déclarer pour du conforme à la saison.

Second Quartier, du Printemps.

L'aimable saison printanière fera son entrée cette fois le 21 Mars à 9 h. 24 m. du matin, que le soleil sera parvenu sur la ligne équinoxiale, qui rend les jours et les nuits égaux un instant en longueur par tout le monde, au signe du Bélier, le premier du Zodiaque; En elle nous voyons que tout reprend une nouvelle face, la terre r'ouvre son sein, pour reproduire de nouveau des fleurs et des fruits de toute espèce, se hâtant de se couvrir d'un bel habit vert, afin de se présenter devant son Maître, avec la bienséance et le respect qu'elle lui doit. Le thème céleste dressé à ce sujet, montre le ☉, ♃ et ♀ à la 11^e maison du ciel, ♀ à la 9^e Ecube à la 7^e, ♃ à la 5^e, finalement ♃ à l'ascendant, tenant la seigneurie avec le père du jour, de ce quartier, ce qui fait espérer un printemps tempéré et sain.

AVRIL se déclare d'abord pour du convenable. La pleine lune fait craindre une éruption de vent froid. Le dernier quartier est mêlé d'airs agréables et d'ennuyeux. La nouvelle lune ne promet pas de l'intéressant.

MAI, après un instant de trouble frais, le 1^{er} quartier veut du fertile si ♃ ne fourre du contraire. La pleine lune est bien disposée, mais ♃ voudroit du froid. Le dernier quartier n'est pas non plus exempt d'instans sinistres. La nouvelle lune semble préoccupée à ne pouvoir soutenir du beau fixe.

JUIN. Les premiers jours désignent certains momens suspects. La pleine lune est aussi avec du bon, accompagnée d'instans critiques. Le dernier quartier menace beaucoup d'airs infructueux. La nouvelle lune ne promet pas du paisible à son entrée mais oui bien après une couple de jours.

Troisième Quartier, de l'Été.

Celui-ci vient de nouveau avec sa corne réa

pandre l'abondance dans nos contrées. Le 22 Juin à 7 heures 18 m. du matin sera le moment que le père du jour célébrera le solstice estival sur le centre de l'☉ au plus long jour et à la plus courte nuit de l'année, et qui cessera d'avancer vers le pôle arctique, afin de reculer vers ses compatriotes; c'est pour cette raison que les étoiles sous lesquelles le soleil est alors, furent nommées écrevisses, chacun connoit l'allure de ces sortes d'animaux, et l'on ne pouvoit mieux désigner la rétrogradation du soleil que de cette manière. La figure du ciel, tirée pour ce moment, nous fait voir ♃ seul, enfoncé sous la voute céleste près de l'angle de minuit, ☌ déjà au dessus de l'horizon au 15 de l'☉, ♃, ♃, ☉ et la ☾ assemblés pour deux jours en consultations à la 11^e à déterminer pour de forts qui, bientôt, par l'intervention de ♃ et ♃ feront place à l'agréable; enfin ♃ est avantageusement placée près du cercle méridien au 1^{er} des enfans; Été chaud, un peu orageux, venteux et tonnistrueux.

JUILLET. Le premier quartier n'ordonne pas du beau stable, non plus la pleine lune, au contraire, ils penchent pour de l'infructueux. Le dernier quartier présente à son entrée et sur la fin, de la pluie. La nouvelle lune s'émancipe d'airs convenables.

AUGUST. Cette entrée aspire au fertile si ♃ et ♃ ne déchargent de méchants coups. La pleine lune donnera à appréhender qu'un moment. Le dernier quartier offre du fertile si ♃ et ☌ n'y portent du contraire. La nouvelle lune a l'intention de faire souffler des vents pluvieux. Le premier quartier dénote un chaud douteux.

SEPTEMBRE entre avec des airs menaçants. La pleine lune passe pour être fertile. Le dernier quartier suscite divers airs, mais bien convenables. La nouvelle lune donne essor à des vents rafraichissants. Le premier quartier se charge de rosées trop fraîches.

Quatrième Quartier, de l'Automne.

Le père du jour, pour ajuster l'équinoxe automnal, afin que les jours et les nuits n'ayent rien à se reprocher pour la durée, il s'asseyera le 23 Septembre à 9 heures 15 m. du soir, sur le plat des ☉ célestes à la 5^e maison du ciel, le bon Jupin lui t nant compagnie, le capitaine ♃ et la belle ♃ couchés chez et avec ☌ recevant tour à tour ses aimables caresses, ♃ à la 2^e au

18 de l'☉, donnant un regard capricieux à la dame Ecate couchée à la 6^e au 5 du venimeux ☌, de sorte qu'il y a apparence que ce quartier sera d'un bon tempéramment, si de trop fortes fraîcheurs prématurées, qu'on craint, ne le vicent pas trop.

OCTOBRE donne à craindre en entrant, des fraîcheurs humides. La pleine lune s'écoule avec des airs conformes à la saison. Le dernier quartier conclut pour du salutaire, et ♃ prémédite du mauvais. La nouvelle lune obscurcira l'air, en partie, d'humidités froides. Le premier quartier veut aussi du brouillé frais.

NOVEMBRE, pleine lune le 5 décochera des vents de peu de goût. Le dernier quartier promènera des airs assez passables. La nouvelle lune se cache parmi des brouillards froids et ténébreux. Le premier quartier développe des vents frilleux.

DÉCEMBRE. La pleine lune pousse un regard sévère, qui deviendra gracieux vers la fin. Le dernier quartier soutiendra une température hivernale. La nouvelle lune ne procurera non plus que peu de joyeux. Le premier quartier termine le mois et l'année en agitant l'air.

Des Eclipses.

Quatre éclipses auront lieu cette année 827, deux au soleil et deux à la lune. La première est au soleil le 26 Avril: N. L. à 3 heures 53 m. du matin, cette éclipse sera assez considérable, mais elle ne sera vue qu'en Asie et à l'orient de l'Europe, La 2^e est à la lune le 11 Mai à 8 h. 50 m. du matin, aussi invisible. La 3^e revient au soleil le 20 Octobre à 4 h. 10 m. du soir, visible sur les terres australes. La dernière est à la lune le 5 Novembre, visible en Asie et en Europe et les parties méridionales de l'Afrique. Elle commence à 3 h. 25 m. après midi: milieu à 5 h. 10 m.: la fin à 6 h. 55 m.: durée 3 h. 50 m.: grandeur 11 doigts et demi du côté boréal de la lune. Le soleil se couchera ce jour à 4 h. 55. m. Ainsi nous ne verrons pas le commencement de cette éclipse.

De la fertilité de la Terre.

C'est Dieu seul qui fait sortir de la terre toutes les productions qui conviennent à ses créatures, pour les substanter et réjouir, en la fertilisant par des vicissitudes de pluies et de chaleur

propres et convenables, en répandant sa bénédiction sur nos travaux, sans laquelle, toutes nos peines seroient inutiles; Cependant il favorise certains pays plus que d'autres, tantôt une année, tantôt une autre, selon son bon plaisir, de manière que ce seroit une témérité, de vouloir prédire le degré d'abondance de celle-ci; mais si toutefois on veut croire aux signifiés des astres, on peut espérer une bonne récolte en tous biens, moyennant que les mauvais présages qui se trouvent au printemps et en été, ne viennent pas fondre sur nos contrées. Dieu veuille en écarter tout coup destructif!




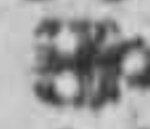

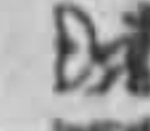






De la Guerre.

Comme un feu qui couve sous les cendres peu longtems être caché, et tout à coup, enfin, faire une éruption funeste; de même d'après ce que nous apprennent l'histoire et l'expérience, nous savons que des guerres sanglantes peuvent s'élever, parce que la première étincelle de discord se trouve depuis longtems dans les cabinets secrets des princes. Veuille le Dieu de paix nous conserver cette précieuse fille du ciel, dont nous jouissons par sa bonté!

Des Maladies.

Dieu permet qu'il arrive aux hommes toutes sortes d'afflictions, qui sont très souvent la récompense de leurs désordres; mais il veut que pour leur guérison, qu'ils s'humilient et qu'ils se confient en lui; nous n'aurions rien à dire de plus sur cet article si la crédulité de quelques-uns de nos lecteurs, n'attendoit chaque année un discours à ce sujet; nous leur déclarons donc suivant les règles astrologiques, que si la santé ou les maladies doivent leur origine aux influences des astres, un bon nombre de personnes doivent s'attendre d'être surprises cette année par divers accidens funestes, qui en coucheront une bonne partie au tombeau, et d'autres, quoique favorisés d'une riche récolte des biens de la terre, ne seront pas en état d'en goûter et de lessavourer comme il faut, ils se dégoûteront même des meilleures viandes, ainsi que les Israélites qui se laisseront de manger de la manne dans le désert; parce qu'il n'y a aucun mois qui ne soit plus ou moins chargé d'aspects contraires à la santé. Veillez donc et priez sans cesse.

Explication des signes astronomiques.

Septentrionaux.	Les 12 sign du Zodiaque.	Méridionaux.
O. Le Bélier  répond à 0 degr.	VI. La Balance  répond à 180 degr.	
I. Le Taureau  à 30	VII. Le Scorpion  à 210	
II. Les Gemeaux  à 60	VIII. Le Sagitaire  à 240	
III. Le Cancer  à 90	IX. Le Capricorn.  à 270	
IV. Le Lion  à 120	X. Le Verseau  à 300	
V. La Vierge  à 150	XI. Les Poissons  à 330	

☼ Le Soleil a 9 planètes reconnues.
 ☿ Mercure qui a donné son nom à Mercredi.
 ♀ Vénus à Vendredi.
 ☉ La Terre
 ♂ Mars à Mardi.
 ♃ Jupiter à Jeudi.
 ♄ Saturne à Samedi.

Herschel découverte en 1783.

Piazzini ou Cérés découverte le 1^{er} jour du 19^e siècle.
 Olbers ou Pallas découverte en 1802.
 La lune satellite de la terre donne son nom à Lundi.
 ● Nouvelle Lune. ☾ Premier quartier.
 ☽ Pleine Lune. ☾ Dernier quartier.
 ♁ Nœud ascend. ☿ Nœud descend.
 ☿ Conjonction. ☿ Opposition.

Obliquité apparente de l'écliptique pour le solstice du Cancer. 23 deg. 28'0".

Diamètre du Soleil pour l'apogée, en Juin 31' 3": pour le périégée en Janvier 32' 36".

La réfraction nous fait voir le Soleil avant son vrai lever et après son vrai coucher, les jours des solstices de 4, et les jours des équinoxes de 3 minutes.



RELATION HISTORIQUE.

Revue annuelle.

Au moment de commencer le résumé que nous avons coutume d'offrir à nos lecteurs dans cette feuille, nous éprouvons l'embarras du choix dans l'abondance de matières qui se présentent. Il est des objets que nous serons obligés d'omettre entièrement, et d'autres que nous ne pourrons faire qu'indiquer. Nous tâcherons du moins de remplir de choses qui ne soient pas sans quelque intérêt le peu d'espace réservé à cette revue annuelle.

Objet de haute administration.

On sait que l'Etat de Berne, en vertu d'anciens titres et d'arrangemens qui remontent à une époque assez reculée, percevant des redevances considérables riére le Landeron et Lignières, avoit eu jusqu'à présent la collature de leurs Eglises, à la charge d'en salarier les Pasteurs et d'en entretenir les Cures. Cet état de choses qui compliquait l'administration en faisant dépendre l'un de nos districts d'un Gouvernement étranger, a été changé, en dernier lieu, ensuite d'une convention amiable par laquelle

le Roi a acquis les droits appartenant ci devant à Berne, avec les charges qui en dérivaiient, ensorte que désormais ces deux Paroisses seront ressortissantes des autorités de ce pays pour le temporel comme pour le spirituel. On aime à voir les choses et les affaires rentrer ainsi dans l'ordre naturel.

Assurances contre la grêle.

Les Paragrèles n'ont pas obtenu partout une entière confiance. Dans les lieux même où l'on a essayé de ce préservatif plus vanté peutêtre que certain, bien des gens doutaient de son efficacité. Le nombre des incrédules augmente plutôt que de diminuer: plusieurs de ceux qui ne faisoient d'abord que douter, nient, et d'autres qui étoient disposés à croire, n'ont plus de foi. L'essai ne date pas d'assez loin cependant, et n'a pas été assez général, ni soumis à une série suffisante d'observations et d'expériences comparées, pour que l'on puisse en rien conclure encore. Mais, quelqu'en puisse être le résultat définitif, il y avoit convenance à le tenter, puisqu'il étoit peu coûteux, et qu'il n'entraînoit ni risques ni dommages. Toutefois il peut être plus sage encore de

recourir à un autre moyen, qui sans prévenir ou réparer précisément le mal que fait la grêle, procure une indemnité sûre à celui qui en souffre. C'est ce qu'ont bien compris et voulu réaliser ceux qui ont eu l'idée des *assurances mutuelles contre la grêle*, fondées comme d'autres établissemens analogues, sur le principe, que les Sociétaires doivent contribuer à réparer la perte essuyée en proportion des valeurs respectives qu'ils ont fait assurer pour leur propre compte. Par là, nul ne se ruine, et tous concourent à prévenir la ruine des autres. Le Gouvernement officiellement informé de la création en Suisse d'une Société d'Assurance pour les cas de grêle, en a fait déposer le plan et les conditions dans tous les Grefles de l'État, pour que chacun pût en prendre connaissance, et a désigné, à des distances assez rapprochées pour être à portée de tout le monde, des Commissaires ou Inscrip-teurs, auprès desquels tout propriétaire qui voudra assurer ses récoltes, pourra en aller faire la déclaration en remplissant les formalités exigées. Tout cela a été, par ordre de S. E. M^r. le Gouverneur, imprimé, publié et affiché partout, ensorte que tous ceux que cette mesure intéresse, doivent en être suffisamment instruits.

Détails sur un artiste célèbre.

Le Messager boiteux regrette de n'avoir pas été informé de la mort d'un des plus habiles artistes qu'ait produit ce pays, à temps pour en faire mention dans ses feuilles de l'une des dernières années. Il se fait un devoir d'y suppléer auprès de ses lecteurs, par la notice suivante sur Jean Pierre Droz, graveur en monnaie, né à la Chaux-de-fonds en 1746, mort à Paris le 2 mars 1825.

Son père, propriétaire d'une manufacture de faux, appercevant en lui d'heureuses dispositions pour la gravure et le dessin, après lui avoir donné les premières leçons pour façonner les métaux et tremper l'acier, l'envoya à l'âge de 18 ans, se perfectionner à Paris, où ses études se dirigèrent surtout vers l'art du monnayage, et où il s'illustra bientôt par ses talens et ses succès. En 1785, il fit, à ses fraix, l'expérience de procédés de son invention, sur un balancier de la monnaie de Paris, et cet essai réussit. En 1786 lors de la refonte des monnaies d'or et d'argent en France, il frappa sous ce même ba-

lancier, des écus de six livres et des doubles louis dont on admira la perfection, et qui paroissent plutôt être des médailles que de simples monnaies. Appelé ensuite en Angleterre par un savant artiste (M^r Boulton) qui venoit d'obtenir le privilège de fabriquer la monnaie de cuivre pour toute la Grande Bretagne, et qui s'estima heureux de pouvoir s'associer un tel collaborateur. Droz fit construire plusieurs balanciers de son invention, avec les autres machines nécessaires, aussi perfectionnées par lui, et substitua la pompe à feu aux bras des hommes pour les mettre en mouvement, ce qui procura une grande accélération de travail, avec une grande épargne de dépense et de main-d'œuvre. Il imagina une foule d'instrumens ingénieux et de procédés nouveaux pour rendre les empreintes plus parfaites, pour conserver plus long-temps les coins, surtout pour donner à la tranche des pièces de monnaie un fini qui les mit à l'abri de la contrefaçon. De retour en France, ses découvertes ayant été communiquées à l'administration des monnaies, sur le rapport de celle-ci il obtint en 1799 des encouragemens du Directoire, et fut nommé la même année Conservateur de la Monnaie des médailles. En l'an X (1802) ses inventions et ses services fournirent la matière d'un rapport à l'Institut, dans lequel on lui assigne un rang distingué parmi les artistes qui ont le plus contribué aux progrès de l'art auquel il avoit voué ses talens et ses veilles. En l'an XI, (1803.) M^r de Prony les décrivit avec figures, dans un nouveau rapport à la Classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut, qui en ordonna l'impression. A l'exposition du Louvre de 1802, le Jury central, après avoir pris connaissance dans le plus grand détail des moyens employés par Droz pour opérer à la fois, et d'un seul coup de balancier, l'empreinte des deux faces et de la marque sur la tranche d'une pièce de monnaie, ainsi que des autres machines et méthodes qu'il avoit imaginées pour obtenir autant de précision que de célérité dans l'exécution de ses ouvrages, le Jury, disons-nous, s'exprimoit ainsi. » Cet artiste a embrassé dans toute son étendue l'art » du monnayage, et il n'est pas une partie de » cet art qu'il n'ait améliorée. Par ses procédés, » s'ils étoient adoptés, la possibilité de contre- » faire les monnaies seroit presque entièrement

» détruite. Il frappe la pièce en même temps sur
 » la tranche et sur le plat, avec un degré de
 » perfection tel qu'on peut regarder les mon-
 » nées ainsi frappées comme ayant l'avantage
 » de ne pouvoir être imitées. Toutes les parties
 » de l'art monétaire, ont été revisées, modi-
 » fiées et perfectionnées par ses soins avec un
 » succès qu'on refuseroit de croire si l'on n'avoit
 » pas les faits sous les yeux. « Le Jury lui dé-
 » cerna une médaille d'or. Comme graveur il a
 » aussi remporté le prix sur 14 concurrens, au
 » concours ouvert en 1810, pour la confection des
 » monnaies, et l'on doit à son talent de nombreux
 » essais en médailles et autres objets du même
 » genre, qui auroient suffi pour lui faire un nom.
 » Il avoit résolu de publier lui-même l'histoire
 » de ses travaux et le résultat de ses diverses expé-
 » riences. Mais employant toujours la plus grande
 » partie de son temps à esquisser de nouvelles
 » conceptions relatives à des procédés d'art mécha-
 » nique, il n'eut pas celui de mettre la dernière
 » main à son ouvrage. Il a paru en 1825, une
Notice sur les diverses inventions de feu J. P.
Droz, graveur mécanicien etc. par Mr. C. P.
Molard, membre de l'Institut, brochure in-4^o.
 de 4 feuilles. On trouvera aussi sur cet artiste,
 dont le nom s'associera si honorablement dans
 nos fastes, à ceux des Jaquet-Droz, des Ber-
 thoud, des Breguet, d'intéressants détails dans
 l'Annuaire nécrologique de A. Mahul p^r 1325.
 Ajoutons, que, sous le régime du Prince Ber-
 thier, notre système monétaire devant être assi-
 milé à celui de la France, Droz s'étoit fait un
 plaisir, parce qu'il s'agissoit de son pays natal,
 de graver avec son habileté ordinaire les coins
 nécessaires à cette opération, que firent ajourner
 des circonstances particulières, et que les évé-
 nemens survenus dès lors ont fait abandonner.

Un mot encore sur quelques autres artistes.

Les verres remarquables fabriqués au moyen
 des procédés imaginés par le célèbre Guinand,
 et transmis à son fils, ont acquis une grande
 réputation, et de nombreuses demandes ont
 montré tout le cas qu'on en fait en France en
 Angleterre et en Allemagne. La société astrono-
 mique de Londres, vient de constater d'une ma-
 nière plus authentique encore l'excellence du

flint-glass Guinand, par une enquête sévère,
 dont voici le résultat.

Après l'épreuve des premiers échantillons de
 petite dimension, épreuve suffisante pour mo-
 tiver un jugement sur la qualité du verre, mais
 non sur le mérite réel des procédés de fabri-
 cation, pour de plus grands morceaux, M^r Gui-
 nand fils a envoyé, outre plusieurs fragmens
 irréguliers d'une grandeur plus considérable,
 un disque de sept pouces, lequel, taillé en
 lentille par un habile artiste anglais, et appro-
 prié à un télescope de grandeur proportionnelle,
 a été soumis par le Conseil de la Société à l'e-
 xamen d'une commission spéciale, et par celle-
 ci aux épreuves les plus rigoureuses et les plus
 propres à en constater la parfaite qualité. Il a
 été reconnu supérieur à tout ce que l'on con-
 naissoit de mieux en ce genre jusqu'à présent.
 Et ce qui ne le prouve pas moins peut-être que
 le succès des expériences auxquelles il a servi
 » c'est que la lunette faite avec ce verre « dit la
 » lettre qui en rend compte « a été achetée par un
 » membre de la société à un prix tel, que,
 » déduction faite des frais énormes faits à son
 » occasion (pas moins de st. L 200.) le surplus
 » du produit a été de L 50 16 sch. que la so-
 » ciété a décidé à l'unanimité devoir être remis à
 » la famille de M^r Guinand «

Nous ajouterons, qu'au moment où ceci va
 s'imprimer, on nous assure que M^r Guinand
 vient de faire une fonte de morceaux de verre
 qui a parfaitement réussi, et qu'il croit sur-
 passer tout ce qui jusqu'à présent étoit sorti,
 soit de son laboratoire, soit de celui de feu son
 père. (a)

Le vieux ancien d'Eglise, Abram Louis Per-
 relet, dont nous dimes un mot l'année dernière,
 est mort celle-ci à l'âge de 97 ans, (il étoit né
 en Janvier 1729) ayant consacré sa longue car-
 rière à l'horlogerie, qu'il avoit vu naître dans

(a) Rectifions ici une erreur commise, il y a deux
 ans, quand, en parlant de M. Guinand le père, nous
 appellions *chétive*, la pension qui lui avoit été allouée
 à son retour d'Allemagne, à condition qu'il ne s'occu-
 peroit plus de la fabrication des verres, et en vue de
 prévenir une concurrence fâcheuse pour l'établissement
 qu'il quittoit. Cette pension étoit de soixante-quinze
 louis par an, somme qui n'étoit pas à mépriser dans sa
 position. Mais cela même ne prouve que mieux à quel
 point il étoit dominé par son génie, puisqu'il y renouça
 pour pouvoir en suivre l'impulsion.

nos montagnes, et aux développemens de laquelle il a certainement contribué, par une infatigable application au travail, par l'invention qu'on lui attribue généralement de divers outils propres à faciliter, abrégier ou perfectionner l'ouvrage, (tel entr'autres que *le replanteur, outil à replanter*) par une singulière sagacité à saisir et exécuter sans modèle ce qu'il entendoit dire de découvertes dont on faisoit mystère, par le grand nombre de bons élèves qu'il a formés, et par le désintéressement avec lequel il communiquoit sans aucune jalousie de métier, ses propres secrets à ceux même qui pouvoient en tirer parti en concurrence avec lui.

Ce n'est pas sans quelque intérêt, que, dans la liste de ceux que les *Annales de l'industrie* (mai et juin 1826) signalent comme ayant obtenu des brevets d'invention en France pendant l'année 1825, nous voyons figurer les noms de deux de nos concitoyens, MM. J. H. Petitpierre et Pierre Henri Béat Tschaggeny, le premier pour un appareil destiné à équilibrer l'échappement d'une pendule, le second pour un instrument propre à fabriquer des bouchons.

Dépôt d'objets d'art et d'industrie.

Ce n'est pas aux arts mécaniques seulement que se borneront désormais, les travaux de nos compatriotes. Les beaux-arts sont devenus aussi l'objet de leurs études, et les talens de plusieurs leur ont déjà acquis de la célébrité sous ce rapport.

Un établissement formé à Neuchâtel au commencement de 1826, pourra avoir quelque influence sur les progrès de ce goût pour les arts d'imitation qui se manifeste au milieu de nous. Deux artistes (MM. Jeanneret et Bauman) ont eu l'heureuse idée de réunir dans un même local, à côté des objets variés qu'ils tirent de l'étranger, les produits d'arts, que ceux de nos concitoyens qui en sont les auteurs, voudroient leur confier pour les exposer à la vue des curieux, et par ce moyen les faire connoître, et peut-être en procurer la vente. On trouve ainsi chez eux une collection précieuse de tableaux, gravures, dessins originaux, pièces d'horlogerie, instrumens de mathématiques, mécanismes ingénieux, etc. sortis des ateliers de nos artistes, et qui, comparés entr'eux, ou avec ce qui s'étoit fait jus-
qu'ici, peuvent fournir de justes données pour

constater l'état actuel de notre industrie, et apprécier les développemens dont elle est susceptible.

Sallon d'exposition.

Cet essai, qui a attiré l'attention, et fait généralement plaisir, a peut-être donné l'idée de la première exposition publique, qui ait eu lieu dans notre pays pour les objets d'art et d'industrie nationale. Ce puissant moyen d'émulation, employé d'abord dans les grands Etats, essayé ensuite dans des pays de moindre étendue, adopté maintenant à peu près partout, ne devoit pas être négligé par nous, au moment où le goût naissant des beaux arts, ne demande peut-être qu'un encouragement de cette nature, pour y prendre un noble essor. La Société d'émulation patriotique, qui, pour avoir gardé le silence depuis quelques années, n'a certes pas toujours sommeillé, informée qu'une nouvelle exposition auroit lieu en Septembre 1826 à Berlin pour les produits des beaux arts de tous les pays soumis à la domination de S. M. notre auguste Souverain, après s'être assurée qu'on y recevrait avec plaisir ceux des Artistes Neuchâtois qui seroient jugés dignes d'y paroître, crut devoir, dès le printemps, inviter ces derniers à lui adresser quelques-uns de leurs meilleurs ouvrages, pour être exposés d'abord aux regards du public, et soumis ensuite à l'examen d'experts, qui choisiroient ce qui mériteroit le mieux d'être transporté à Berlin. Cette exposition a commencé le 22 Juin, et a duré trois semaines. Elle a attiré un nombreux concours de curieux, excité un intérêt général, et obtenu l'approbation des connoisseurs, par plusieurs morceaux, qui, au jugement de ceux-ci, n'auroient pas été déplacés dans les expositions des grandes capitales. Les noms des Meuron, Robert, Gros-Claude, Lory, Moritz, y figuroient en première ligne, et à côté d'eux des noms qui leur promettent de dignes émules. D'après le rapport du Jury qui devoit en décider, et qu'on avoit cherché à composer de ce que nous possédons d'hommes les plus capables d'en porter un jugement éclairé, la société a fait passer à Berlin, sans frais pour les auteurs, et à ses propres frais, s'il n'y est pas pourvu d'ailleurs, tant pour l'allée que pour le retour, un choix qui, d'après les premiers avis reçus de cette ville à ce sujet fixe

l'attention, et ne peut manquer d'ajouter à la renommée de nos artistes.

Instruction publique.

Ce qu'on a fait pour améliorer d'anciennes écoles, ou en fonder de nouvelles dans le but de multiplier les ressources pour l'instruction de la jeunesse, doit naturellement trouver place dans le recensement de ce que l'année 1826 a produit d'avantageux à nos institutions publiques.

Disons donc, qu'une école protestante a été établie au Landeron, où languissoient dans l'ignorance, oubliés et abandonnés, ou du moins fort négligés, parce qu'ils étoient, pour la plupart, dénués de secours domestiques aussi bien que de secours publics, les enfans de la partie assez considérable de la population qui ne professe pas la communion romaine. Quelques personnes bienfaisantes, touchées de ce délaissement, et du triste sort qu'il promettoit à ces enfans, ayant formé le louable projet d'y remédier efficacement, ont établi en leur faveur une école où ils recevront désormais, et dans les deux langues, (bon nombre d'entr'eux appartenant à des familles allemandes) au moins l'instruction élémentaire appropriée à leur âge et à leurs circonstances. Ouverte depuis un an, et fréquentée par près de soixante dix enfans de l'un et de l'autre sexe, elle exercera sans doute sur eux une heureuse influence par les connoissances qu'ils y puiseront, et les habitudes d'ordre et de règle qu'elle doit leur faire prendre. Elle a acquis de la consistance par la dotation d'une rente annuelle que lui a accordée la Chambre économique, par le don que lui a fait la Compagnie des Pasteurs, et par la sanction du Gouvernement à qui l'on a eu soin d'en soumettre le plan, après l'avoir concerté avec l'autorité municipale du lieu même.

A l'ancienne école du Locle, qui n'étoit qu'une école ordinaire, établie sur le même piéd que celles de la plupart des autres Communes rurales, et manifestement insuffisante pour la nombreuse jeunesse d'un endroit aussi considérable, on a substitué deux écoles, mieux appropriées à l'état actuel des choses, l'une élémentaire où se donnera l'instruction première, indispensable aux enfans de toutes les classes, l'autre supérieure, destinée à offrir une instruction plus étendue et plus relevée à ceux qui pourront la recevoir. Une maison a été construite à neuf ex-

près, et sera uniquement consacrée à ce double établissement fondé sur des bases assez larges pour pouvoir, dans la suite, prendre quelque extension, s'il y a lieu. On conçoit que les anciens revenus n'auroient pu suffire à l'augmentation de frais qui en résulte, et que, pour y pourvoir, on a dû recourir à une souscription à laquelle ont généreusement pris part un grand nombre de personnes animées d'un esprit public qui trouvoit ici une trop belle occasion de se montrer pour la laisser échapper.

Les établissemens d'éducation publique de la ville de Neuchâtel ont reçu cette année un perfectionnement sensible, par la mesure adoptée, de rendre l'étude des mathématiques, obligatoires comme le sont les autres, à tous ceux qui veulent suivre les cours du Collège et des Auditories, et par les changemens apportés à l'organisation et à l'enseignement des Classes supérieures, pour que cette mesure pût être mise à exécution, sans nuire aux études classiques. Au point où en sont les connoissances humaines, et vû la tendance qu'elles ont prise dans ce siècle, il n'est plus permis de rester tout-à-fait étranger aux sciences naturelles et aux sciences exactes, double objet qui n'avoit que trop été négligé parmi nous jusqu'à ces derniers temps. C'étoit pour suppléer à ce qui nous manquoit à cet égard, que le Magistrat de Neuchâtel avoit récemment créé et confié à un homme très capable, une chaire de mathématiques et de physique générale. Mais pour atteindre le but, il ne suffisoit pas d'avoir un habile Professeur, il falloit s'assurer qu'il ne manqueroit pas d'élèves à enseigner. Tel a été l'objet et le motif de la mesure importante dont nous parlons, qui doit influer beaucoup sur la marche de l'instruction publique au milieu de nous, et à laquelle applaudiront infailliblement tous ceux qui en ont à cœur le succès.

Ce n'est pas aux savans seuls que la connoissance des mathématiques est utile. Elle est profitable, et dans bien des cas peut devenir presque nécessaire à plusieurs classes de simples artisans. Si les premiers doivent en faire une étude approfondie, les seconds doivent, au moins, chercher à en acquérir quelque teinture. Pour leur en faciliter les moyens, le même Magistrat de Neuchâtel, après avoir déjà procuré (depuis deux ans) une leçon gratuite de dessin aux jeunes gens destinés à exercer quelque profession,

mécanique, vient encore, sur la proposition que lui en a faite lui-même, Mr. le professeur Joannis, dont le zèle ne refuse aucune tâche, et dont l'habileté suffit à tout, d'instituer en faveur des Maîtres ou Ouvriers de toute profession manuelle, un cours gratuit de géométrie et de mécanique appliquées aux arts et métiers. L'accès en est ouvert à tous ceux qui voudront en profiter. Chefs d'ateliers, ouvriers, apprentifs, simples aspirans à devenir l'un ou l'autre, moyennant qu'ils aient 14 ans accomplis, qu'il n'y ait contre eux aucune raison personnelle d'exclusion, et qu'ils s'y conduisent de manière à ne pas en troubler l'ordre, seront admis à puiser à cette source des instructions, dont ils auront sans cesse occasion de faire l'application à leurs travaux journaliers. Le public sentira combien peut devenir utile et précieuse une telle Institution, dans un pays surtout où, faute de productions territoriales suffisantes, une grande partie de la population ne vit que du produit de l'industrie et des arts mécaniques.

Société d'Émulation patriotique.

Indépendamment de ce que nous avons dit plus haut de la Société d'Émulation patriotique, nous lui devons un article particulier qui fasse mieux connoître ce qu'elle cherche à faire pour répondre au but de son institution. Elle n'a eu depuis longtemps aucun mémoire à couronner. Elle n'en a reçu qu'un seul au sujet de la dernière question qu'elle avoit proposée (sur l'origine, les progrès et l'état actuel de notre industrie) et il ne lui a pas paru l'avoir suffisamment résolu pour mériter le prix. Peinée de la disette où on la laisse ainsi, et désirant trouver les moyens d'y remédier, au moins en partie, elle s'est imposée à elle-même l'obligation du travail, en décidant qu'à l'avenir chacun de ses Membres devra lui présenter à son tour le résultat de ses recherches sur quelque objet d'utilité ou d'intérêt relatif à ce pays, en sorte que chacune de ses séances aura du moins un sujet particulier de discussion; et sans doute que dans le nombre de ceux qui seront ainsi traités dans son sein, il s'en trouvera de temps en temps quelques-uns qu'elle jugera dignes de faire connoître au public.

Mais, ne voulant point renoncer à l'espérance d'avoir encore des prix à décerner, elle a résolu dans sa séance du 5 Novembre dernier, de

remettre au concours une question qu'elle a déjà précédemment et inutilement proposée plus d'une fois, et qui lui paroît si importante, qu'elle ne peut se persuader, qu'il ne se présente jamais personne pour entreprendre de la traiter. C'est celle qui a rapport aux constructions rurales, en général mal entendues dans ce pays, et au sujet desquelles elle voudroit avoir des mémoires qui indiquassent le meilleur plan à suivre pour l'établissement d'un bâtiment de ferme, tant sous le rapport de la commodité et de la solidité, que sous celui de l'épargne dans le choix ou l'emploi des matériaux, et de la sûreté contre le feu. Elle promet aussi le prix ordinaire à la meilleure et plus complète description d'une Jurisdiction de ce pays non encore décrite et couronnée par elle, ainsi qu'une prime pour la montre simple la plus parfaite, et pour la pièce de dentelles en points de Flandre la mieux exécutée aux yeux d'experts. Le programme qu'elle ne tardera pas à publier à ce sujet indiquera avec plus de précision que nous ne pouvons le faire ici, la quotité des prix et des primes, les conditions à remplir pour les obtenir, et l'époque à laquelle les mémoires et les pièces devront lui parvenir.

Hommage rendu à la mémoire d'un généreux citoyen.

Un ouvrage d'un petit volume, mais d'un grand intérêt pour tout Neuchâtelois, est la *Notice historique* qui a été publiée sur la vie de Mr David Baron de Purry, avec son testament et des extraits de sa correspondance. Personne n'ignore parmi nous, que c'est à lui que la ville de Neuchâtel doit d'être dans un grand état d'aisance, et d'avoir pu depuis 40 ans faire beaucoup de choses pour l'utilité ou l'agrément du public. Mais ce qu'on ne sait point assez, c'est combien ce généreux patriote étoit excellent homme, ami dévoué, parent tendre, serviable envers tout le monde, large et désintéressé dans ses transactions, plein d'honneur et de loyauté dans un état qui en dispense souvent, simple dans ses goûts, modeste et humble dans le bien qu'il faisoit. On doit savoir gré à Mr. Frédéric Brandt d'avoir publié cette brochure, que tout bon bourgeois de Neuchâtel doit avoir à lui, ce nous semble, en mémoire de celui qui en fait le sujet, et que tout vrai citoyen de l'Etat doit lire

avec empressement, comme renfermant des traits touchans de bien des vertus, et un rare modèle d'amour de son pays.

Traits de bienfaisance.

M^r le Maître Bourgeois Moïse Matthey-Doret de la Brévine, a légué par testament au fond de l'école de cette Commune L. 3000 faibles, pour en être mis en possession après la mort de sa Veuve qui en a l'usufruit.

M^{lle} Lydie Sandoz, morte à la Chaux de fonds au commencement de l'été de 1825, a donné, aussi par disposition de dernière volonté, à la Chambre de charité de ce lieu, la moitié de son bien consistant en partie en immeubles, et qui, réalisé, doit, si nous sommes bien informés, avoir produit en faveur de cet Établissement, environ L. 8000 de notre monnaie.

M^{lle} Marianne Moula, fille de feu M. le Professeur Moula, en son vivant Interprète du Roi, décédée à Londres en 1826, tout en laissant parvenir à ses neveux et héritiers naturels, anglais de naissance et de nation, la portion de ses biens qui étoient en Angleterre; a institué dans son testament, héritières par égale portion, de ceux qu'elle possédoit dans ce pays, trois fondations pieuses, savoir, la Chambre de charité de Neuchâtel, la Maison des Orphelins de la même ville, et la Compagnie des Pasteurs pour son fond des veuves. On évalue à L. 12000 du pays environ ce qui reviendra de cette succession aux trois Corporations ensemble.

Parmi les vagabonds et malfaiteurs trop connus sous le nom de *bande de Clara Wendel*, bande qui pendant des années a désolé par ses brigandages plusieurs des contrées intérieures de la Suisse, et donné lieu à des procédures criminelles aussi compliquées qu'affligeantes, se trouvoient détenus en prison un certain nombre d'enfans la plupart encore en bas âge, lesquels nés au sein du crime, n'ayant jamais eu sous les yeux que de fâcheux exemples, sans instruction et sans principes, comme sans asyle et sans appui, menaçoient de devenir bien redoutables à la société quand la Justice l'auroit vengée des attentats de leurs coupables parens. Sur un appel fait de Lucerne à la bienfaisance Helvétique en leur faveur, quelques amis de l'humanité ont réussi, avec le secours d'un grand nombre de nos concitoyens charitables, à réunir une

somme suffisante pour en élever deux choisis parmi les plus jeunes, et aux besoins desquels il faudra pourvoir au moins pendant 12 ans. Il a paru, que, sur une trentaine environ de ces infortunés *heimatlosen*, tristes enfans du vice, et orphelins de la patrie, qu'il s'agissoit de soustraire à la corruption et à la misère, deux faisoient à peu près la proportion dans laquelle il étoit naturel que de ce pays on concourut à cette œuvre à la fois chrétienne et fédérale. Nous sommes autorisés à annoncer à ceux qui se sont empressés d'y prendre part, en attendant qu'un compte plus précis leur en soit rendu, que deux de ces enfans ont, en effet, été envoyés dans notre Canton, qu'on les a placés chez des personnes tout à fait propres à les bien soigner, et que rien ne sera négligé par le Comité chargé de la direction de toute cette affaire, pour qu'ils soient mis en état de faire oublier un jour leur déplorable origine.

Une autre occasion, plus propre peut-être à exalter les ames ardentes, et à stimuler fortement leur coopération, s'est présentée dans le courant de l'année qui s'écoule, et a été saisie avec empressement, avec enthousiasme par une foule de gens de toutes les classes. Il étoit difficile qu'on restât étranger parmi nous à ce mouvement presque universel en Europe, et qui s'est fait particulièrement sentir en Suisse, en faveur des Grecs combattant pour leur religion et leur indépendance contre le fanatisme et la tyrannie. A peu près dans tous les coins de notre pays, et presque simultanément, dès que l'éveil a été donné, un vif intérêt à leur cause s'est manifesté par des dons et des envois d'argent recueillis à l'envi et transmis à divers comités Philhelléniques. Si tous eussent été adressés à celui de Neuchâtel, qui présente des noms bien faits pour inspirer la confiance, on auroit pu connoître au juste et la totalité des sommes parties de ce pays pour cette destination, et la quotité de ce que chaque endroit en particulier en a fourni. Cela n'ayant pas eu lieu, nous ne pourrions pas en offrir un tableau bien complet.

Le Comité lui-même a annoncé avoir reçu:

De la Sagne.	L.	120	18	6
Coffrane	»	100	—	—
Montmirail	»	67	4	—

Brevine	L	315	14	—	
Fontainemelon	»	163	14	—	
I ^{er} Comp ^e d'Artillerie. »		34	9	6	
Boudevilliers	»	134	8	—	
Fontaines.	»	200	—	—	
Valengin	»	116	13	6	
Couvet	»	415	11	—	
Eleurier	»	840	—	—	
Engollon	»	25	4	—	
Feuin, Velars et Saules »		117	12	—	
Savagnia	»	104	5	6	
Chaux de fonds	»	1621	12	—	
Neuchâtel.	»	4582	—	—	L 8759 6

Des feuilles publiques ont annoncé comme reçues par les Comités de Genève et de Lausanne, les sommes ci-après :

De la maison de commerce					
V. D. P.	N ^o L	570	—	—	
Du Cercle des Marchands »		207	10	—	
Du Locle,	»	1680	—	—	
Des Ponts	»	195	—	—	
De la Côte aux fées	»	65	4	—	» 2615 14

En tout parvenu à notre connoissance. N^o L 11375 —

Trait de courage récompensé.

La nuit du 14 au 15 décembre 1825, une barque venant de la Neuveville, chargée de denrées pour le marché de Neuchâtel du lendemain, fut accueillie d'une forte tempête sur notre lac, et périt presque à l'entrée du port, à peu de distance de la promenade du fauxbourg. Dès que les cris d'allarme furent entendus, on vola à son secours, sans pouvoir la sauver. Mais quatre bateliers ou passagers qu'elle portoit, et qui se tenoient accrochés au mat encore debout, furent tirés de l'eau (l'un mort malheureusement) par l'intrépidité et le dévouement de quelques hommes courageux, qui, malgré l'obscurité, la tourmente et leur propre danger, parvinrent jusqu'au bateau submergé et à force de travail et d'efforts, les amenèrent au rivage. Le Roi, informé par S. E. M^r le Gouverneur que M^r. Cl^{de} Ferdinand Séchehaye, s'étoit particulièrement distingué, a décoré celui-ci de la croix d'honneur de Prusse en témoignage de sa royale satisfaction pour le courage et le sang froid qu'il a montré dans cette occasion.

Incendie.

Le lundi 2 octobre dernier, à la suite, par conséquent, de la longue sécheresse qui avoit tari presque toutes les sources, un violent incendie éclata à Coffrane. Malgré la promptitude avec laquelle on s'y porta en foule de plusieurs lieues à la ronde, l'eau manquant, et les pompes ne pouvant jouer, après bien des efforts inutiles pour éteindre le feu, dont les progrès étoient effrayans, six maisons étant déjà consumées, il fallut en venir à l'expédient de le couper, par le sacrifice de deux autres maisons, dont la démolition mit fin à ses ravages. Treize ménages, la plupart peu aisés, ont été délogés, et ont perdu à peu près tout ce qu'ils possédoient en mobilier, récoltes et provisions. Ils ont trouvé du moins bien des gens, qui non content de les plaindre et de s'apitoyer sur leur malheur, ont montré qu'ils y compatissoient véritablement, en s'empressant de leur faire parvenir, d'abondans secours en denrées et en argent.

Apparition de loups.

Des loups, chassés sans doute de leurs repaires par le manque d'eau et le besoin de se rapprocher des habitations pour appaiser leur soif, ont paru sur la lisière Nord-Ouest de nos montagnes, et semé l'effroi surtout dans les Jurisdictions de la Brevine et des Verrières. Ils ont mangé un grand nombre de moutons (au delà de 50 d'après les rapports d'office) et quelques chèvres, sans attaquer toutefois aucun être humain, comme ils l'ont fait au-delà de nos frontières, où ils ont ajouté l'horreur et la désolation à l'épouvante en dévorant des enfans et des hommes. Inutilement a-t-on fait des battues et des chasses pour les traquer et les détruire, et promis des primes considérables à ceux qui en tueroient. Malgré la sollicitude du Gouvernement, la bonne volonté des Communes et des particuliers, et toute l'habileté de nos chasseurs, on n'a pas réussi à les atteindre. S'ils reparoissent dans une saison plus avancée, on sera sans doute plus chanceux, parce qu'on pourra en suivre les traces sur la neige.

Bateau à vapeur.

L'apparition et l'établissement en courses régulières, d'un bateau à vapeur sur notre lac, est un événement assez remarquable en lui-même,

et qui a fait assez de sensation dans le public pour que le *Messenger boiteux* n'oublie pas de lui donner une petite place dans son almanach. La vapeur, produite au moyen du feu et concentrée à volonté, est devenue l'un des plus puissans agens employés de nos jours dans les arts, et le moteur des principales machines qui en multiplient les produits. Admise dans presque tous les ateliers de grande manufacture, appliquée à la navigation, à l'art militaire, à tout, il est difficile de calculer l'influence qu'elle peut avoir, non seulement sur le commerce et l'industrie, mais sur l'état social et l'ensemble de la civilisation humaine. Il est donc tout simple, que la curiosité publique ait été vivement excitée par l'attente du bâtiment destiné à naviguer sur notre lac, à l'aide de ce procédé nouveau, qui se construisoit à Yverdon, dans des dimensions et sous une forme qui lui permettroit d'en longer les bords peu profonds. C'est le 50 juin dernier que le bateau à vapeur *l'Union* (c'est le nom qu'on lui a donné) après avoir été peu auparavant lancé à l'eau en présence d'un nombreux concours de spectateurs, a cinglé pour la première fois dans nos parages, par un temps superbe, au son de la musique, au bruit du canon, au milieu d'un cortège d'embarcations de moindre grandeur circulant autour de lui, et aux applaudissemens de la multitude de curieux, que la nouveauté du spectacle avoit attirés sur le rivage. C'étoit comme un triomphe pour l'équipage, et une fête publique pour tout le monde. A l'invitation des chefs de l'entreprise, plusieurs des membres du Conseil d'Etat et de la Magistrature, montèrent sur le bâtiment, pour faire une promenade de quelques heures pendant laquelle on leur servit à bord un très-beau dîner préparé d'avance à ce effet. Le bateau retourna dans l'après midi à Yverdon, avec le même appareil et les mêmes acclamations. Des travaux indispensables ayant été exécutés avec succès par les actionnaires, dans le lit de la Thièle, pour lui en faciliter la navigation, il descendit cette rivière pour la première fois le samedi 14 octobre, et le lendemain fit le tour du lac de Biemme, et des haltes à l'Isle de St. Pierre, par un temps aussi magnifique, et avec la même affluence de peuple qui l'avoit accueilli sur les bords du nôtre. Dès lors il a pris une marche régulière entre Neuchâtel et Yverdon, allant et revenant chaque jour d'une de ces villes

à l'autre avec des stations sur quelques points intermédiaires, et faisant de temps en temps des excursions, soit sur la rive opposée, soit au lac de Biemme, où sans doute s'organisera bientôt aussi pour lui un service réglé.

Constructions publiques.

Les constructions publiques déjà précédemment annoncées, se continuent. On en a commencé de nouvelles: d'autres suivront probablement encore avant qu'il se soit écoulé beaucoup de temps.

Ainsi à Neuchâtel, on poursuit avec activité le plan du retranchement des arcades. Trois de celles-ci ont été démolies, et autant de façades élevées pendant l'été. La nouvelle rue à percer pour tendre de là à la place du Temple neuf, a été ouverte, et est achevée dans la moitié de sa longueur. Les travaux préparatoires à la bâtisse du Gymnase, sont en pleine activité. Le bassin a été comblé, le pilotage se fait; le printemps prochain verra poser les fondemens de l'édifice. Sur le sol des anciennes prisons abattues, se construit un bâtiment, qui en contiendra de plus vastes, de plus humaines, de mieux appropriées à l'état actuel de la civilisation, et à l'adoucissement survenu dans les mœurs. Le Roi a bien voulu allouer une somme de L. 26000 à cet objet, pour lequel quelques Communes ont été requises aussi de fournir des bois de leurs forêts. Des portions de route ont été ou réparées, ou établies, entre Serrières et Neuchâtel par la ville, près de Brot par la Seigneurie, à Boudry où l'on a remplacé l'ancien pavé par un empièrrement bien *groisé*, qui en rend la descente et la montée plus faciles, au Val-de-Ruz, où la Commune de Chésard et St. Martin a fait un très-beau chemin pour aller des villages à la montagne, au Joratel enfin où les Communes avoisinantes ont construit une chaussée à laquelle aboutira la route dont on s'occupe sérieusement pour procurer une communication directe entre le Val-de-Travers et les Montagnes.

Extrait d'une lettre écrite de la Côte aux Fées.

Sur un ouragan remarquable qu'on y a essuyé le Dimanche 4 Décembre 1825.

»... Pendant toute la nuit du Samedi au Dimanche, un vent d'orage avoit déjà mis sur

» pieds beaucoup de monde. Entre 8 et 9 heu-
 » res du matin, sa violence devint telle, que les
 » toits commencèrent à voltiger dans les airs.
 » Pendant que nous regardions celui du voisin
 » qui s'envoloit, on s'aperçut que le nôtre s'é-
 » bréchoit aussi, et l'on accourut à notre secours.
 » A force de le charger de pierres et de pièces
 » de bois, on parvint à arrêter, au moins pour
 » quelques momens, le dégât qui s'y faisoit. A
 » peine fûmes-nous mis en sûreté, que nous vi-
 » mès le Quartier (*) couvert d'une volée de
 » bardeaux, qui jouoient en l'air comme des
 » jeux de cartes jetés au vent, et retomboient
 » dispersés, brisant des vitres, atteignant des
 » bras et des jambes, ou laissant des visages
 » balafrés. Bientôt on vit devant chaque maison
 » des échelles dressées, fortement attachées aux
 » poutres, et des hommes de tout âge, monter
 » et descendre portant de grosses pierres qu'on
 » plaçoit avec grande peine aux endroits les plus
 » en danger. Plusieurs furent enlevés de dessus les
 » échelles et les toits, et portés à quelque dis-
 » tance par le tourbillon. D'autres se faisoient
 » lier avec des cordes afin de pouvoir travailler
 » avec moins de risques. De toutes les maisons
 » écartées, on venoit chercher du secours pour
 » sauver les charpentes qui s'ébranloient, les
 » portes de grange s'enfonçoient, les ventaux
 » de cheminées tomboient avec fracas, les gros-
 » ses pierres rouloient en bas les toits. Le bruit
 » des sapins qu'on entendoit se briser, ou qui
 » tomboient déracinés dans les forêts, ajoutoit
 » à l'effroi général. Vers les deux heures après
 » midi, le vent paroissant s'appaiser un peu,
 » on sonna pour le service divin, que le dan-
 » ger commun avoit fait suspendre. Pendant
 » qu'on étoit au Temple, le toit de la Cure
 » qu'on avoit cherché à assujettir le matin, fut
 » de nouveau découvert, et enlevé pièce à pièce.
 » Trois jeunes garçons, qui, le voyant s'ébran-
 » ler, y étoient montés pour tâcher de le rete-
 » nir, furent emportés avec tout un pan, et je-
 » tés à terre, sans qu'il en résultât d'autre ac-
 » cident, qu'une grande frayeur pour les assis-
 » tans. Les bardeaux ne cessèrent pas pendant
 » toute la journée de voltiger en l'air et d'y for-
 » mer comme un nuage. A 9 heures du soir la
 » pluie commença à tomber et abattit le vent.
 » Le lendemain matin la terre étoit couverte de

(*) Nom que l'on donne au groupe de maisons si-
 tuées près de la Cure du Temple.

» neige, et les maisons chargées de travailleurs
 » qui portoient remède aux désastres de la veil-
 » le, et aux inombrables gouttières survenues
 » pendant la nuit. Une circonstance remarqua-
 » ble, c'est que l'air étoit très chaud, et com-
 » me empoisonné. Tout le monde se trouva in-
 » commodé le soir, on étoit endormi, mal à
 » l'aise, etc. (*).

*Extrait d'une seconde lettre de la même
 personne.*

Sur un autre phénomène singulier, observé
 dans le même lieu (Côte aux fées).

» Hier, 18 Juillet, à 4 heures du soir, tan-
 » dis que nous faisons une lecture, assis sur un
 » banc de verdure dans notre jardin, par un
 » temps très calme, et sans que la moindre agi-
 » tation dans l'air, de notre côté du moins, put
 » nous en faire douter, des faneurs virent tout
 » à-coup se former à l'angle de notre mur d'en-
 » clos, une trombe, qui se mouvant d'abord
 » en ligne horizontale, alla enlever sur un pont
 » de grange voisin, un tas de foin qu'elle porta
 » en tourbillonnant, dans les airs à une telle
 » hauteur, que bientôt on ne l'aperçut plus
 » que comme un oiseau qui se perd dans les
 » nuages. Elle se dirigeoit, en montant, un peu
 » du côté du couchant, d'où ramenée sur la li-
 » gne de son premier passage, elle redescendit
 » en se dispersant, et vint, en grande partie,
 » retomber à peu de distance de son point de
 » départ, c'est-à-dire, près du pont de grange
 » où le foin avoit été pris. «

Maladies qui ont régné pendant l'année.

Deux épidémies dissentériques assez graves
 ont régné cette automne dans notre pays, l'une à
 Cressier et l'autre dans la Paroisse des Ponts. On

(*) Le même ouragan s'est fait sentir, avec la même
 violence, au Val de Travers, et sur toute la lisière des
 montagnes environnantes. Partout les toitures y ont été
 fortement endommagées, des pans de toits tout entiers
 emportés, des cheminées renversées, des hommes en-
 levés de dessus les maisons qu'ils cherchoient à garantir,
 (un à Buttes et un à Fleurier entr'autres, l'un et l'autre
 grièvement blessés, mais promptement guéris) Le dégât
 occasionné dans les forêts a été très considérable, et ne
 peut guère s'apprécier. Dans tous les villages, on avoit
 interdit le feu, et mis des gardes de nuit. Le thermomètre
 avoit été le samedi à 11 degrés au-dessus de zéro; le
 dimanche (4 Décembre) il monta à 13 au Val de Travers,
 et à 14 à Neuchâtel.

peut les attribuer aux mêmes causes dans les deux endroits, malgré la différence apparente des localités. Des chaleurs excessives, soutenues, peu tempérées par les vents, dans le voisinage de marais dominés par des montagnes, et des changemens subits de température à la suite de quelques pluies, auront disposé le corps à cette suppression de transpiration qui produit ces affections catharales et rhumatismales si communes dans notre climat, et plus particulièrement encore, en automne, des dysenteries, surtout lorsqu'il s'y joint, d'un côté, peu de soin de se précautionner contre les froids humides pour s'en préserver, et de l'autre le recours à des remèdes irritans, qui enveniment le mal au lieu de le guérir. Cette double cause, combinée de circonstances atmosphériques et de régime mal entendu, a singulièrement augmenté l'intensité et prolongé la durée de la maladie dans les deux points où elle a surtout éclaté, et où elle auroit fait bien plus de ravages sans les soins éclairés du Médecin chargé par l'autorité supérieure d'y porter les secours de l'art, et, pour ce qui concerne la Paroisse des Ponts, sans le zèle actif et charitable du Pasteur, à le seconder en tout ce qui dépendoit de son ministère. L'un et l'autre ont mérité, à ce sujet, un bien flatteur témoignage d'approbation de la part du Gouvernement.

Une autre maladie plus grave, ou du moins plus redoutée, et dont le nom seul suffisoit ci-devant pour répandre l'épouvante, dès qu'elle se montroit quelque part, *la petite vérole*, s'est de nouveau manifestée sur plusieurs points de notre pays, à Travers surtout, où elle a atteint 2 enfans en bas âge, 15 personnes ou dessus de 20 ans, et 10 entre 15 et 19 ans, 25 en tout, la plupart ayant été vaccinés à des époques plus ou moins reculées. Pendant 25 ans la vaccine avoit paru préserver de toute atteinte variolense, les milliers de sujets qui l'avoient reçue dans ce pays. On savoit, par les papiers publics, que, depuis plusieurs années, il reparoissoit dans d'autres pays, où elle avoit aussi été introduite, une espèce de *petite vérole* dont les personnes vaccinées n'étoient pas toujours exemptes, mais beaucoup moins maligne que l'ancienne, et que, pour cette raison, on avoit appelée d'abord, *consécutive*, *modifiée*, et en dernier lieu *varioloïde*, un diminutif paroissant nécessaire pour

désigner une affection qui a plutôt une ressemblance apparente qu'une identité de nature et d'effets avec la terrible *variole*. Toutes les observations auxquelles a donné récemment lieu cette maladie éruptive, dont le principal foyer a été à Travers, sont parfaitement d'accord avec celles que d'habiles médecins avoient faites ailleurs sur des retours d'épidémie variolense analogue, et confirment pleinement la conséquence qu'ils en avoient tirée, que la *varioloïde* diffère tellement de la *petite vérole naturelle*, non seulement quant à l'intensité, la virulence, la fécondité et les résultats, mais encore quant à sa marche, à son développement et à sa durée, qu'on peut l'envisager, comme n'en étant qu'une variété infiniment adoucie sous tous les rapports, et que, si, comme il paroît d'après le nombre des vaccinés qui l'ont eue, la vaccine n'est pas pour tous un préservatif à jamais assuré, elle a au moins le double avantage de les garantir pour un laps de temps assez long, et d'atténuer tellement à leur égard l'action de la *variole*, que celle-ci n'a plus sur eux qu'une prise très légère et mérite à peine le nom de maladie dans ses retours. Dans plusieurs maisons de la commune de Travers les deux espèces de petite vérole ont régné à la fois, et l'extrême différence en degré de violence et de malignité y a été sensible, la *petite vérole naturelle* (toujours sur des sujets non vaccinés) y cheminant avec tout son redoutable cortège de symptômes douloureux et d'accidens graves, et la *petite vérole modifiée*, avec ses signes légers, peu ou point de fièvre, rarement quelque délire, des boutons disparoissant au bout de 4 ou 5 jours sans laisser de marque et jamais aucune suite fâcheuse. On diroit que ce contraste si frappant étoit venu s'offrir, comme pour vaincre le dernier terme de l'opiniâtreté, ou de cette cruelle indifférence avec laquelle quelques parens s'obstinent à repousser le bienfait de la vaccine, encore inappréciable lors même qu'il n'est pas précisément tout ce qu'on avoit d'abord aimé à le croire.

Température.

Aux pluies abondantes qui n'avoient presque pas cessé de tomber pendant les deux derniers mois de 1825 et qui avoient fait monter les eaux à une très grande hauteur, on vit succéder dès le commencement de 1826 un temps sec et froid

qui se soutint pendant tout le mois de Janvier, le thermomètre marquant, dans le vignoble 8 à 9 degrés au dessous de glace, de 12 à 18 au Val-de-Travers, et 20, et au delà dans quelques endroits des Montagnes. La température s'adoucit tellement que dès la première semaine de février on eut 6 degrés de chaleur. Elle se maintint un peu moins élevée pendant le reste du mois et les deux suivans, sans subir de grandes variations, presque point de neiges ou de pluie, peu de gelées, et un abaissement graduel des eaux, temps qui favorisoit les travaux de la campagne, ceux de la vigne surtout, dont la *montre* (première apparition des saisons) en promettoit une sortie copieuse. Vers la fin d'avril l'air se rafraîchit, et le 1^{er} de mai une gelée assez forte, qui se fit généralement sentir, atteignit surtout, dans toute sa longueur, la partie supérieure de notre vignoble, et l'on en crut la récolte entièrement perdue. Vers le milieu du mois le temps redevint beau. Il est demeuré tel presque jusqu'à la fin de l'été. Une chaleur à peu près continue, ou qui du moins n'a souffert que de courtes interruptions, mais tempérée de temps en temps par des pluies passagères, a singulièrement accéléré la croissance et le développement de toutes les productions de la terre, procuré de belles récoltes en fourrages et en graine de toute espèce, et rendu à la vigne une partie de ce qu'elle avoit perdu par la gelée, en faisant repousser des jets vigoureux avec quelques raisins aux ceps qui en avoient été atteints, et portant à un degré rare d'accroissement et de maturité, les nombreuses et belles grappes dont les autres étoient partout chargés (*). Les arbres fruitiers, malgré une belle floraison, n'ont à peu près rien donné, quelques uns par l'effet de la gelée survenue pendant la fleur, la plupart attaqués par des myriades de Chenilles, qui en ont mangé les boutons et les feuilles, au point qu'à la St. Jean leurs branches en étoient aussi dépourvues qu'au cœur de l'hiver. La vendange qui a commencé vers le 8 octobre, s'est faite par un temps favorable, a produit quelque chose, même dans les quartiers qui avoient le plus souffert de la gelée au printemps, et surpassé partout ailleurs de près d'un tiers ce qu'on en

(*) On a mesuré en vendange des grains de raisin qui avoient trois pouces et huit lignes de circonférence.

attendoit. Le raisin, cueilli à son point, promet un vin de bonne qualité, si ce n'est pas précisément, qualité tout-à-fait supérieure. Le peu de neige tombée depuis deux ans sur les Montagnes, et la longue sécheresse de l'été, ont fait baisser le niveau du lac au dessous du point où il étoit descendu en 1802, époque de sa plus grande baisse connue depuis que l'on fait des observations exactes et suivies. Les eaux ont diminué partout dans la même proportion; les ruisseaux et les fontaines ont cessé de couler dans bien des endroits; il en est plusieurs où l'eau a dû se délivrer par ration, et d'autres où il a fallu aller la chercher au loin. Ce n'est qu'à la mi-novembre, qu'à Neuchâtel il en est revenu quelques filets dans le lit du Seyon, et quelques gouttes aux goulots publics, qui avoient été entièrement taris pendant 4 ou 5 mois.

Superstition.

Le journal du comté de Dorset, en Angleterre, rapporte une anecdote qui prouve la déplorable superstition qui existe encore dans ce pays si éclairé: Une pauvre femme d'un comté voisin s'est présentée avec son enfant devant le chirurgien de la paroisse: » Eh bien! bonne femme, lui dit-il, qu'est ce qu'a votre enfant? « Elle répondit dans son patois: » Hélas! Monsieur, je crains bien que vous ne puissiez rien faire pour lui. J'ai tout essayé: je l'ai porté à l'eau trois fois à reculons, je l'ai trainé à travers un buisson de ronces, et je lui ai fait souffler dans la bouche par un canard sauvage, rien ne lui a fait le moindre bien.

Affreux assassinat d'une petite fille commis par une servante.

(Voyez la planche ci-contre.)

Les détails que nous allons rapporter de cet assassinat sont à peine croyables, lorsqu'on envisage l'horrible sang-froid avec lequel il a été commis. Toutes les circonstances portent le caractère d'une préméditation qui tient plus de la monomanie que de la cruauté proprement dite.

Affreux assassinat d'un enfant commis par une servante.



Henriette Cornier, femme Berton, âgée de 27 ans, est née à la Charité-sur-Loire, d'une famille honnête, dont le chef exerçoit dans cette ville la profession de boulanger. Elle perdit dès son enfance son père et sa mère, et fut élevée par une ancienne religieuse, sa tante et sa maraine, qui prit soin d'elle tant qu'elle vécut. Après la mort de cette parente elle passa sous la surveillance d'un tuteur, qui paroît l'avoir traitée avec dureté, et même l'avoir frappée souvent. Elle avoit alors douze ans.

Henriette apprit l'état de couturière, et, parvenue à sa dix-neuvième année, elle épousa un nommé Berton aubergiste. Se trouvant fort malheureuse avec cet homme et effrayée sur son avenir, elle quitta son mari après quatre mois de mariage, et alla à Paris, où elle reclama l'aide de son frère aîné, conducteur dans l'administration des messageries royales, qui recueillit sa sœur avec affection et ne cessa de lui être utile, soit en lui donnant de l'argent, soit en lui procurant de bonnes conditions. Pendant le cours de sept années elle avoit servi chez différens maîtres qui tous ont rendu un témoignage honorable de sa probité. Ils l'avoient reconnue très fidèle; elle étoit d'un caractère doux et habituellement très gaie, rieuse quelquefois à l'excès. Il paroît qu'elle aimoit naturellement les enfans et les combloit de caresses.

Au mois de juin 1825, elle rentra chez les époux Trichon, où elle avoit déjà servi pendant un an. On remarqua dès-lors un changement assez sensible dans son caractère. Sa gaieté n'étoit plus la même. Elle rioit encore quelquefois; mais on la voyoit le plus souvent pousser des soupirs, montrer de la tristesse; et ce dernier sentiment parut bientôt la dominer tout-à-fait. Elle devint rêveuse, taciturne; et comme elle ne faisoit plus exactement son service, elle fut renvoyée par ses maîtres. Sa disposition à la mélancolie s'accroissant de jour en jour, elle tomba dans une sorte de stupeur permanente, dont son frère et sa famille furent frappés et allar-més; elle arriva un matin chez eux, toute pâle et défaite, et leur déclara qu'elle venoit de ten-

ter de se détruire, en voulant se jeter à la rivière; mais qu'on l'avoit empêchée d'exécuter son dessein en la menaçant de la faire arrêter.

A la fin d'Octobre suivant, elle entra dans un hôtel garni tenu par les sieur et dame Fournier. Ce changement de condition ne parut pas avoir fait diversion à sa tristesse ordinaire. Sa belle sœur Cornier étant venue la voir chez ses maîtres le 3 Novembre, la trouva encore sombre et mélancolique. Elle ne parvint à la consoler qu'en promettant de lui chercher une place de bonne, qui devoit mieux lui convenir, en raison de son inclination pour les enfans.

Le lendemain, 4 Novembre, la conduite d'Henriette pendant la matinée n'offrit rien d'extraordinaire, et cependant c'est vers midi qu'elle paroît avoir, pour la première fois, conçu l'idée et arrêté immédiatement le projet d'exécuter le crime qu'elle n'a pas tardé à consommer, les maîtres en sortant lui recommandent de préparer le dîner pour l'heure ordinaire, et la chargèrent d'aller acheter un morceau de fromage chez la femme Bélon, tenant boutique dans la maison contiguë.

A peine ses maîtres étoient-ils sortis, qu'elle se rend dans la boutique des époux Bélon, et y achète pour trois sous de fromage. Une petite fille nommée Fanny étoit alors dans les bras de sa mère; Henriette la prend dans les siens avec mille témoignages de tendresse; elle la couvre de caresses; elle manifeste le regret de n'avoir pas le bonheur de posséder un enfant aussi aimable. La femme Bélon exprime alors le désir de profiter du beau temps pour aller promener un peu sa chère petite Fanny; aussitôt Henriette prie la mère de la lui confier pendant que celle-ci va s'habiller, ajoutant que ses maîtres viennent de sortir et qu'elle s'en amusera. Cette demande est repoussée par la mère, comme si par instinct elle eut soupçonné vaguement un danger. Mais son mari, plus confiant, l'exhorte à vaincre sa répugnance, et elle se décide à remettre sa fille dans les bras d'Henriette Cornier, qui, de son aveu, s'appretoit froidement, dans le moment même, à verser le

sang de la jeune Fanny. Elle la reçoit avec sa tranquillité ordinaire, et elle lui prodigue, en se retirant, de nouveaux baisers. Revenue avec vitesse dans la maison, elle entre dans sa cuisine, y prend un grand couteau, et l'emporte avec l'enfant dans sa chambre à l'étage supérieur. Elle rencontre au pied de l'escalier la portière de la maison, et elle embrasse encore devant ce témoin la petite Fanny, qu'elle tient sous son bras. Enfin elle arrive à la chambre; là elle étend, sans plus tarder, l'enfant en travers de son lit. D'une main elle lui saisit la tête qui pendoit sur le devant du lit, et de l'autre elle lui scie la tête avec tant de promptitude que la victime n'a pas le temps de jeter un cri. Le corps reste sur le lit, la tête tombe dans la main de la fille Cornier, qui la porte près de la croisée. Le sang jaillit sur elle; il se répand en abondance sur le lit.

Il étoit alors près de deux heures. La femme Bélon arrivoit dans la maison pour reprendre sa petite fille, et du bas de l'escalier elle appeloit Henriette, dont elle ne connoissoit pas la chambre. « Que me voulez-vous? » lui répondit tranquillement celle-ci en s'avancant sur le pailier. « Je viens chercher mon enfant; donnez-le moi, » dit en montant la femme Bélon. « Il est mort, votre enfant, » repliqua la fille Cornier, toujours aussi tranquillement, et en même temps elle se plaçoit au devant de la porte de sa chambre comme pour en défendre l'entrée. Là, sur les nouvelles instances de la mère, qui croyoit qu'elle plaisantoit, elle répéta ces foudroyantes paroles: « Il est mort, votre enfant! » Alors la femme Bélon, allarmée la poussa pour pénétrer dans la chambre, et presque aussitôt s'offrit à ses yeux l'horrible spectacle des restes mutilés de sa fille. Elle jette un cri de douleur, et Henriette Cornier s'écrie à l'instant: « sauvez-vous, vous serviriez de témoin. » Puis, ramassant sur le carreau la tête qu'elle y avoit déposée, elle la jeta dans la rue par la fenêtre.

Cependant la mère éperdue se sauvait chez elle en poussant des cris affreux, et apprenoit à son mari cette affreuse nouvelle. Celui-ci la croyant à peine, sort précipitamment de sa

boutique, et le premier objet qui frappe ses regards, est la tête de son enfant, qu'une voiture avoit failli écraser dans le ruisseau. Il la ramasse, la couvre de baisers et la rapporte dans sa maison.

Pendant cette scène déchirante, et tandis qu'on s'empressoit de fermer l'entrée de la maison où le crime venoit d'être commis, Henriette Cornier, loin de chercher à fuir, s'étoit assise sur une chaise, près de son lit, non loin du cadavre. On l'entendit, dans les premiers momens, s'écrier, en levant les mains au ciel: « Je suis une femme perdue! » Le commissaire de police, arrivé peu de temps après, la trouva dans un état d'accablement et de stupeur qui s'est presque constamment prolongé pendant tout le cours de l'instruction. Le couteau étoit près d'elle, ses vêtemens et ses mains étoient encore teints de sang. Elle ne nia pas un seul instant qu'elle ne fut l'auteur de l'assassinat; elle en confessa même toutes les circonstances, notamment celle de la préméditation, et elle avoua la perfidie avec laquelle elle avoit cherché à inspirer à la mère une confiance aveugle par les caresses prodiguées à son enfant quelques instants avant de lui ôter la vie.

En vain chercha-t-on à lui faire horreur d'un crime aussi révoltant; en vain même voulut-on d'abord attribuer à ses remords son état d'accablement: les efforts qu'on multiplie pour provoquer en elle quelque émotion lui sont importuns, et elle les repousse par ces mots brusquement prononcés: « J'ai voulu la tuer, »

Interpellée alors sur le motif si puissant qui a pu donner tant d'énergie à sa volonté, et qui a détruit en elle jusqu'au repentir, elle répond qu'elle n'a pas eu de raison particulière pour commettre cet assassinat, et qu'elle ne peut en indiquer une quelconque. Pressée davantage, elle déclare que « c'est une idée qui lui a pris » comme cela, qu'elle l'a exécutée, que c'étoit sa destinée. « Ce n'est cependant pas dans la vue d'atténuer sa culpabilité qu'elle tient un pareil langage. Car sommée de nouveau de répéter ses motifs et de ne pas s'opiniâtrer à faire des réponses dont l'invraisemblance prouve

le mensonge, et qui par là même aggravent sa position, elle déclare » qu'elle ne peut devenir plus coupable qu'elle ne l'est effectivement. » On lui demande pourquoi elle a jeté la tête par la fenêtre ? Elle répond que » c'étoit pour qu'on la vît et qu'on montât aussitôt « On insiste et on lui demande pourquoi elle vouloit qu'on vît cette tête ? Elle répond : » Pour qu'on fut bien assuré, en montant dans la chambre, qu'elle seule étoit coupable. «

Fouillée après le crime, elle a été trouvée en possession d'une somme de 20 fr. que son frère lui avoit donnée ; elle n'étoit donc pas dans le besoin. D'un autre côté, les hommes de l'art appelés sur les lieux n'ont remarqué en elle aucun signe de démence. Ses réponses se suivent d'ailleurs parfaitement ; et quoique faites péniblement, à voix basse, elles étoient cohérentes et paisibles. Tout en elle étoit calme ; son pouls étoit réglé, et on n'appercevoit en sa personne qu'un accablement continu.

La cour d'assises de la Seine, s'est occupée de cette horrible affaire dans sa session de Mars dernier. Henriette Cornier a paru à la barre avec la même impassibilité que devant le Juge instructeur ; mais les jurés ont remis à une autre session le prononcé du jugement, pour attendre la décision d'un conseil composé des gens de l'art les plus célèbres nommés pour décider sur le degré d'aliénation mentale dont la coupable pouvoit être atteinte lorsqu'elle a commis le meurtre.

Scène comique au sujet d'un enfant abandonné.

Les scènes les plus originales se passent journellement aux tribunaux de police de Londres ; en voici une qui s'est présentée le printemps dernier au bureau de Bow-Street. Les administrateurs de la paroisse de Marie-la-Bonne ont amené devant le magistrat de police un jeune élégant de la capitale, M. Seymour, qui venoit de leur apporter un enfant de cinq à six mois, tombé entre ses mains de la manière la plus

singulière, et qu'ils refusoient de recevoir. M. Seymour, se promenoit le matin dans les rues de Londres ; il rencontra, en flanant, une très belle femme qui portoit dans ses bras l'enfant dont il s'agit ; il tint à cette dame quelques propos galants qu'elle reçut d'abord avec fierté, puis avec plaisir ; elle finit même par permettre qu'il l'accompagnât dans sa demeure. Chemin faisant, l'aimable inconnue prétextait la nécessité d'entrer dans un bureau de prêteur sur gage, d'où elle devoit, disoit-elle, retirer quelques effets. Elle pria M. Seymour d'avoir la bonté de garder son enfant pendant quelques minutes. Notre galant eut la complaisance de se charger du bambin, et s'apperçut trop tard que la dame s'étoit évadée par un passage public. Fort embarrassé à son tour de ce fardeau, il supplia une pauvre femme de le prendre, et de conduire ensemble l'orphelin au bureau de charité.

Les officiers de la paroisse disoient pour leur défense qu'ils ne vouloient pas recevoir un enfant, à moins que la détresse des parents ne fut avérée, et qu'on ne leur fit connoître à qui il appartenoit. Le magistrat prononça conformément à cette décision, que M. Seymour devoit subir les suites de son imprudence. » Que voulez-vous que je fasse de cet enfant ? dit-il au magistrat ? -- Ce que vous voudrez, répondit celui-ci, pourquoi vous en êtes-vous chargé ? Mais je ne m'en suis pas du tout chargé, reprit M. Seymour, il est encore entre les bras de cette femme. « A ces mots il gagna la porte et prit la fuite.

La pauvre femme s'approcha du bureau, y déposa l'enfant abandonné, et dit : » Quant à moi, je ne m'en chargerai pas non plus ; ces messieurs en feront tout ce qu'ils voudront. « Elle s'en alla, et il fallut bien que les administrateurs de la paroisse envoyassent l'enfant à leur établissement de bienfaisance. On a cependant ordonné aux agens de police de faire des recherches pour approfondir cette histoire mystérieuse.

Procès intenté à un médecin accoucheur.

Une paysanne du département de l'Orne, saine et robuste, âgée de 34 ans, mère de cinq enfans, est prise de douleurs pour accoucher d'un sixième. Il étoit trois heures après midi : à quatre heures elle fit appeler la sage-femme du lieu, qui resta auprès d'elle jusqu'au lendemain matin six heures. La sage-femme s'aperçut alors que la main droite de l'enfant se présente ; elle fit demander un docteur.

On court chez M. H... qui arrive à huit heures du matin, dix-sept heures après les premières douleurs ; il annonce que l'enfant est mort, que la mère court le plus grand danger, si l'on ne s'empresse de la délivrer, et que le seul moyen d'y parvenir est de couper le bras déjà sorti. La mère, pleine de force et de courage, représente qu'elle venoit encore de sentir remuer son enfant. La sage-femme et plusieurs voisines, qui assistoient la malade, affirment le même fait ; mais inutilement. L'opérateur, autorisé par le mari qu'il avoit effrayé, prend un couteau de cuisine, tire le bras et le coupe près de l'épaule : tirant ensuite l'autre bras, il le coupe près du coude. Enfin l'accouchement étant terminé, il jette l'enfant sur le plancher, et, pour prouver qu'il est bien mort, contre l'opinion d'une voisine qui disoit lui avoir vu ouvrir la bouche, il le fait rouler par terre d'un coup de botte. Mais tout-à-coup les cris de l'enfant se font entendre et ne laissent plus de doute sur son existence. Aussitôt la sage-femme le recueille et prend toutes les précautions d'usage malgré la défense de l'accoucheur qui s'enfuit de la maison,

L'enfant a survécu à cette horrible mutilation ; il a maintenant plus de six mois et il se porte fort bien.

Le père, pauvre boulanger de village, d'après le conseil de son maire et de son curé, a intenté un procès au mutilateur de son enfant, riche célibataire ; il reclame de lui une modique pension ou un dédommagement quelconque.

Des professeurs de médecine légale ont été

consultés et ont donné des avis accablants pour l'opérateur. Un M. Le Chevrel, docteur-médecin au Havre, parent de la victime, l'a accusé d'ignorance et de barbarie, prétendant qu'il n'a pu couper les bras de l'enfant, mais qu'il les a sciés, hâchés, le couteau de cuisine étant mauvais et peu éguisé. Il a fait lithographier le portrait de son jeune et infortuné parent : il en a fait distribuer des exemplaires dans toutes les écoles et dans toutes les sociétés médicales de France et même de Londres.

Expériences faites sur les chemins en fer.

Le roi de Bavière a fait faire ; le 18 avril ; un premier essai en grand du chemin en fer construit dans le chemin royal de Nymphenbourg.

M. de Baader, conseiller des mines, a fait construire, l'un près de l'autre, deux chemins en fer de différente espèce, afin de pouvoir en faire la comparaison : l'un d'après la méthode établie en Angleterre et connue sous le nom de *Tram-Road* ; l'autre conformément à son nouveau système. Sur le premier, un cheval d'une taille et d'une force moyenne a tiré, sans des efforts extraordinaires, quatre petits chariots attachés ensemble, et sur lesquels étoit répartie une charge de 90 quintaux ; mais sur le second, il a traîné avec la même facilité cinq grands chariots réunis l'un à l'autre et chargés de 24 boisseaux de froment, et de 12 tonneaux de sel d'engrais, le tout pesant près de 160 quintaux. Un de ces chariots, chargé de 34 quintaux et en pesant lui-même 15, peut être tiré d'une main par un seul homme. S. M. en a fait elle-même l'essai. Cinq chariots ont été tirés sans difficulté sur un demi cercle de 20 pieds de rayon. Deux autres, chargés d'environ 100 quintaux, ont été facilement tirés par un seul cheval jusqu'au sommet d'une hauteur escarpée, à l'aide d'une machine inventée à cet effet par M. de Baader. Le roi a daigné lui témoigner sa satisfaction dans les termes les plus flatteurs.

Notice sur la vie et les habitudes des Corses.

L'influence irrésistible des lieux a modifié d'une manière tellement grande, les caractères physiques et moraux du Corse, que celui-ci peut être offert au monde savant comme le type d'une race unique, représentant l'homme isolé, dédaignant toute découverte utile, hors celle que son industrie naturelle lui a acquises. Enfant des montagnes, il apprend de bonne heure à les gravir; sobre par nécessité, il n'en vie point ce qu'il n'a jamais connu, et se contente d'une terre dont il exige à peine de quoi se nourrir.

Le Corse hérite ses préjugés autant que sa vie, ils sont aussi vieux que le monde, et il les conserve encore dans toute leur pureté. Immobile dans son opinion, il préfère ce qui fut l'ouvrage de ses ayeux aux pompeuses innovations des étrangers. Son orgueil sans bornes lui fait un devoir religieux de punir quiconque blesse son titre d'homme; aussi est-il toujours armé contre celui qui osera outrager sa vanité. Un fusil, un poignard, ou toute autre arme, l'accompagne dans ses moindres courses. Rien au monde ne peut le faire consentir à déposer ces marques illégitimes de force et de puissance. En parcourant le cœur de l'île, on ne peut se défendre d'un sentiment d'effroi, à l'aspect d'un montagnard vêtu d'une manière grotesque, et qui, à la façon des preux, semble errer dans un désert, monté sur une mule et armé de pied en cap. Sa case, un petit champ, un troupeau, son fusil composent ses propriétés; avec ce trésor il a la fierté d'un roi de l'Inde. Approchez-le pour l'interroger lorsqu'il garde sa terre, fussiez-vous brillant d'or, avec un équipage imposant, il n'auroit pas même l'air de vous avoir deviné. Un regard jeté sur votre habit brodé pourra être un tribut qu'il rend à l'autorité, mais le paysan corse qui ne dépend que de lui-même, croiroit s'humilier si ses yeux avoient osé vous dire qu'il y reconnoît les marques d'un homme supérieur à lui. Cependant la scène change si vous approchez cet homme si fier, avec confiance et familiarité, il vous observe alors scru-

puleusement, et s'il vous juge alors digne de ses rapports, il entre subitement avec vous dans la plus touchante intimité.

L'épouse, les filles du paysan corse, sont vraiment en servage chez leur mari ou leur père, ils ignorent entr'eux le langage de la familiarité, ne partagent point ses joies de famille, ne vivent le plus souvent que des restes de sa table, sont accablées de tout le poids du ménage, en un mot, leur position est un véritable enfer. Au contraire, le fils de la maison est un tyran subalterne, qui invente à son tour les plus indignes vexations; on admet aisément que l'héritier présomptif de la puissance du père, doit manifester de bonne heure les signes de son élévation future. La mère, les sœurs tremblent de lui déplaire, tout subit le joug de sa volonté. On cite un enfant qui forçoit sa mère à sauter, à grimacer devant lui, en la couchant en joue avec le fusil de son père qui s'applaudissoit de cette marque de domination et d'autorité précoce. Image vivante du despotisme, l'intérieur de son ménage en est la miniature, sa femme et ses filles ne s'abreuvent que de larmes. Si le corse veut déménager, courir les champs, il accable la portion servile de sa famille de tout le poids du bagage; pour lui, monté sur un cheval avec son fils, tenant en main son fusil, il escorte la bande avec la dureté d'un conducteur de forçats. En feuilletant les annales sanglantes de ce peuple, on verra avec effroi le célèbre Sampietro prétendre à la main de l'infortunée Vanina d'Ornano. Distinguée par sa beauté et sa haute naissance, on croira peut-être que son époux, issu d'une race obscure, va devenir pour elle un homme nouveau: non; Sampietro aimoit la gloire et les combats, il épousa Vanina par orgueil, s'éloigna d'elle, vécut dans les dangers avec la plus parfaite indifférence pour sa dame. On conseille à Vanina, par des motifs politiques, d'aller vivre à Gênes; elle part. Sampietro en est averti, la fait arrêter, lui déclare que la mort seule peut expier sa perfidie, lui accorde trois jours; le terme expiré Sampietro ordonne à deux esclaves d'étrangler la coupable. La fière Vanina demande à son époux la faveur

de mourir de sa main, et le barbare exécute froidement le dernier vœu de sa femme.

Dans un pays où les fortunes sont nulles, où une égale pauvreté nivelle la population, le mariage n'est que l'accomplissement du premier vœu de la nature : malheur au père qui objecte un subterfuge à celui qui lui demande sa fille ! Pour peu que son refus ait un motif d'orgueil, de haine ou de prévention, le corse humilié ne pardonne plus, très souvent la mort de toute une famille est l'effet déplorable d'un refus offensant. L'année 1823 fut témoin d'une des plus terribles scènes causées par un motif de ce genre. Un berger nommé Galluccio veut épouser une fille encore jeune. Contrarié par le père, il l'enlève de force et la cache dans l'épaisseur d'une forêt. Le père irrité dénonce Galluccio à l'autorité, qui fait des perquisitions pour arrêter le ravisseur. Les recherches commencent à peine, que le père et la mère expirent sous les coups du berger scélérat; quelques défenseurs de la famille infortunée meurent encore de sa main; enfin Galluccio maître des prétendus biens de celle qu'il nomme sa femme, ôse paroître dans son village et les réclamer. On alloit l'arrêter quand il parvient à s'enfuir; voyant alors tous ses crimes découverts, il vole auprès de sa femme, l'assassine, gagne les bois infectés de bandits et s'enrôle avec eux. Ce Galluccio avant ce fatal refus, étoit hospitalier et bon; mais sa fierté humiliée a armé sa main, et elle ne s'est point encore arrêtée.

Si l'ame d'un Corse est insensible aux impressions de l'amour moral, en revanche elle est éternellement ouverte à celles de l'amitié. La religion du serment trouve ici rarement des parjures; on auroit à citer un grand nombre de traits de dévouement. Bornons-nous à un seul. Deux pères de famille sont en *vendette*, (vengeance armée) l'un d'eux est surpris et tué par l'autre. Ces deux malheureux avoient chacun un fils du même âge et unis par la plus étroite amitié; celui dont le sang paternel fumoit encore, rencontre le fils de l'assassin seul et sans défense: ne craignant rien, lui dit-il, ce n'est point ton amitié que ton père m'a ravie, seulement fuis de notre île,

ma mère demande vengeance, et demaia à la tête de cent parents qui te connoissent, je dois l'assouvir. A ces mots ils s'embrassent en pleurant et se séparent. Après quatre ans d'exil volontaire en Sardaigne, le père de l'ami malheureux meurt, celui-ci désire rentrer en Corse, il instruit de son dessein l'ami de ses jeunes années, qui lui répond: » Garde-toi de toucher le sol natal, ma mère a juré ta mort, et je dois te la donner, puisqu'elle l'exige au nom de son époux. « L'infortuné brava cette menace, et vint s'offrir aux yeux de celui qui étoit à la fois son meilleur ami et, par préjugé, son plus cruel ennemi; cette position étoit terrible. Ils volèrent dans les bras l'un de l'autre, et dans les transports de la plus expansive amitié, ils oublièrent un instant la destinée affreuse qui les menaçoit. Le fils de l'assassiné dit enfin à l'autre: si je suis forcé de te donner la mort je ne survivrai point à ta perte, voilà une église, cours-y remplir tes devoirs envers Dieu, j'irai bientôt t'y faire connoître notre sort. Il va chercher sa mère, et armé d'un poignard il la conduit au temple: » Tiens, dit-il, voilà la victime que notre haine a choisie, il demande son pardon au ciel, devons-nous l'immoler si Dieu lui fait grâce? Ma mère, jetez les yeux sur la face du Christ; de lui seul vous apprendrez le sort réservé à cet infortuné jeune homme. « Cette scène éminemment tragique se termina par un pardon religieux, pardon qui a droit d'étonner de la part d'un Corse, si on oublie de noter que c'étoit en présence du ciel et par son ordre qu'il l'avoit donné.

Le Corse supportera avec noblesse le plus terrible des fléaux, la pauvreté, pourvu qu'on l'ignore, ou que même connoissant son état, vous le jugiez assez grand pour lutter contre l'infortune. M. de Saint Romans est nommé sous-préfet à Vico, il arrive vers le soir à une commune voisine, où il est forcé de demander un guide pour la nuit: un berger vêtu de bure s'offre pour le conduire; on ne peut rendre les attentions délicates qu'il eut pour le magistrat. Arrivé à Vico, celui-ci offre à son guide un salaire raisonnable, le berger refuse assez froidement, et

s'informe si en France on paye ces légers services. M. de St. Romans désespérant de vaincre l'obstination de cet homme qu'il croit malheureux, a recours à un subterfuge. » Puisque vous refusez mon argent, dit-il, du moins vous accepterez l'effigie d'un de vos compatriotes, à votre tour acceptez de moi un souvenir d'amitié. « Ce souvenir étoit une pièce de monnaie, dont la valeur étoit celle qu'il avoit reçue du sous-préfet. M. de S. Romans n'en fut point étonné, il le fit nommer conseiller de la sous-préfecture, et la suite justifia son choix.

La haine que les Corses portent aux Gênois, provient des guerres qu'ils soutinrent dans le temps, contre leur république qui cherchoit à envahir leur île. On va déterrer dans l'ère mythologique des scènes qui n'ont pas le caractère noble et patriotique de celles qu'a fournies la Corse à cette époque. Un samedi ces insulaires furent battus par les liguriens, le lendemain, jour de fête, on solennisa la journée par une grande messe, à laquelle assistèrent les guerriers et les habitans des bourgades voisines. Après le *Veni Creator*, Paoli fit l'éloge funèbre des héros morts la veille; l'auditoire fonda en larmes en criant: *Vendetta! vendetta!* (vengeance! vengeance!) tout à coup le tonnerre gronde et éclate, Paoli s'écrie: Mes amis, le ciel s'ouvre pour nous contempler, que faisons nous? Vengeons nos frères. Versons du sang, répondirent-ils! Eh bien! dit Paoli, les Gênois sont là! A ces mots, guerriers, vieillards, enfants, fondent sur les ennemis et en font un massacre horrible. Le nom de Paoli n'est prononcé en Corse qu'avec un respect presque fanatique.

Les deux faits suivans serviront à faire connoître l'aversion de ce peuple pour toute espèce d'innovation.

Un commissaire des guerres, né en Corse, s'y confine dans ses vieux jours. Il se retire à Rastelica, dont le site est romantique et charmant, mais dont les maisons sont des cases mesquines. Le commissaire fait construire un pavillon de moyenne apparence, non loin de la maison où le célèbre Pozzo di Borgo a pris naissance. Tant

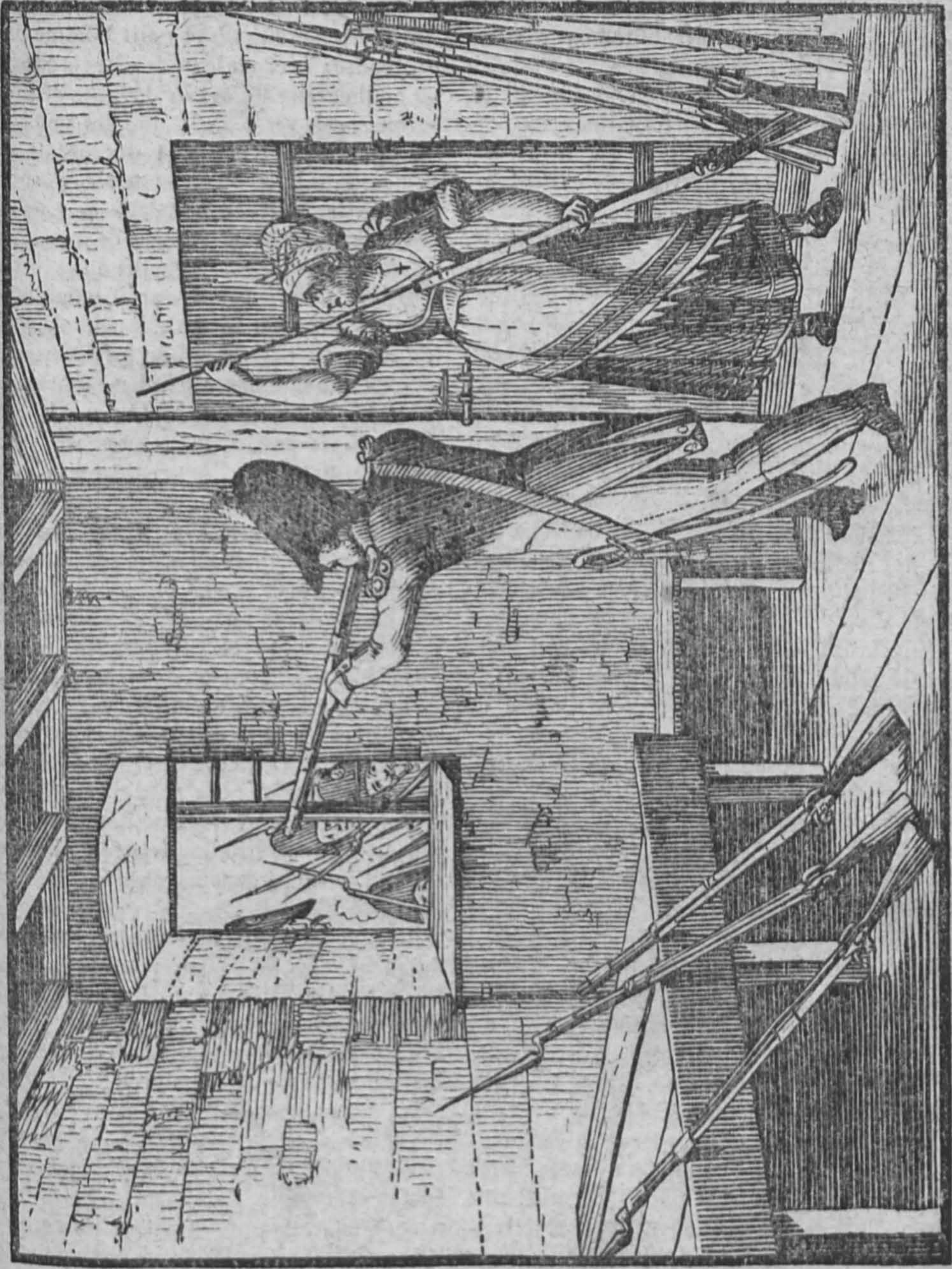
que par leur travail, les ouvriers employés gagnent de quoi substanter leur famille, les mécontents se taisent; à peine est-elle terminée, le propriétaire reçoit l'ordre anonyme de détruire sa maison ou de désertir le pays; le lendemain, forcé par les carabines, le commissaire est obligé de quitter ses biens, ses parents et de fixer sa résidence à Ajaccio.

Un riche propriétaire du littoral fait venir de France un agronome pour embellir ses jardins et en multiplier les produits par la culture; une superbe tonnelle est à peine achevée que les envieux la détruisent. Les auteurs de cette dévastation ne s'arrêtent point à ce délit, mais l'inventeur de cet ouvrage inconnu pour eux, reçoit l'avertissement que si l'aurore du lendemain le retrouve en Corse, il tombera sous leurs poignards.

Le berger corse est très-souvent hospitalier et l'inconnu qui frappe à sa cabane en déposant ses armes, devient l'objet de la plus vive sollicitude; son cœur, si dur en apparence, ne résiste point à l'infortuné implorant son aide, le salut de la bienvenue rit dans ses yeux. Fut-il persécuteur ou opprimé, l'homme qui a pénétré dans la maison d'un corse des montagnes devient inviolable, et quand la mort pèseroit sur la tête du receleur, l'arrêt fatal n'ébranleroit point sa généreuse pitié. En 1782, un naturaliste français est attaqué sur un morne par deux bandits, ceux-ci le prennent pour l'ennemi dont ils veulent la mort et le poursuivent, l'autre se soustrait aisément à leurs recherches, en s'enfonçant dans les bruyères, cependant il aperçoit une cabane, il frappe à la porte, demande l'hospitalité, l'obtient sans peine avec un repas frugal, se couche sur le grabat du maître, et celui-ci reste à la porte en sentinelle, jusqu'au moment où le naturaliste, avant de continuer sa route, offre un salaire raisonnable, qu'il refuse, exigeant seulement du voyageur, son nom, celui de son état et la promesse de ne pas l'oublier.

Le Corse outragé dit à son ennemi, garde-toi!..... ce mot vaut à lui seul tout le préambule d'une déclaration de guerre. Les deux fa-

Exemple extraordinaire de violence et de férocité.



H

milles méditent la vengeance, le crime se commet et le coupable respire librement sans redouter ni les lois ni sa conscience. Un assassinat, loin d'être le motif d'une pacification, envenime la fureur du parti malheureux, les haines grandissent en raison des flots de sang répandus, et de cette effervescence naissent les meurtres, les migrations ou ce qu'il y a de pire encore, la nécessité de se faire bandit. Dans cet état de délire calme et raisonné, le corse est capable de tous les actes de la plus froide barbarie; couché sur un roc, vivant de racines, il supplie le ciel de lui faire apparaître son ennemi; rien ne l'ébranle, l'idée même de l'échafaud qui l'attend n'est pour lui que la preuve de sa vengeance assouvie. Un fait des plus terribles que puisse fournir un jour les annales des crimes, est celui du fameux bandit Théodore, qui respire encore dans les forêts de l'île. La loi du recrutement l'appelle au chef-lieu pour voir décider du sort qui l'attend; il refuse de s'y rendre, mais il instruit de son dessein le brigadier de gendarmerie, son ami, en le suppliant de l'avertir des perquisitions de l'autorité, s'il venoit à recevoir l'ordre de l'arrêter.

Théodore étoit tout cœur pour ce gendarme, il croyoit être payé du plus tendre retour, lorsqu'un soir l'imprudent brigadier l'invita à souper, le fait boire, l'énièvre, le garotte et le conduit à Ajaccio comme conscrit retardataire; la peine qui l'attendoit n'avoit rien de grave ni de diffamant, aussi sa détention ne fut-elle point sévère, Théodore en profita en s'évadant de la prison: il vole dans son village, là, son premier mouvement est de saisir sa carabine, d'aller à la caserne, de monter dans la chambre du brigadier et de l'étendre baigné dans son sang, en présence de toute sa famille.

Il gagne les forêts en jurant que sa vengeance étoit loin d'être accomplie et que la mort frapperoit tout gendarme que le sort placeroit sous son fusil. Son fatal serment n'est effectivement que trop bien rempli, puisqu'il respire encore, qu'il déjoue tous les projets inventés pour l'arrêter, et que bon nombre de gendarmes ont été victimes de leur dévouement, en périssant

de sa main. Déjà dégoûtant de cinq assassinats; Théodore n'étoit point bandit comme on peut l'entendre; sa cruauté ne s'étoit exercée que sur les malheureux empreints du sceau de sa réprobation; cela est si vrai, que des voyageurs, des fonctionnaires publics, des soldats se sont trouvés sans le savoir en sa présence, soit à table dans les villages, soit dans les chemins de l'île, et qu'instruits ensuite de leur méprise, ils n'auroient jamais supposé des intentions hostiles, à l'homme qui auroit pu aisément les tuer, si, comme bandit, la soif de l'or l'eût tourmenté. Théodore habite les forêts, les privations que lui impose sa hideuse existence surpassent tout effort humain. Comme la manie, il faut que la passion de la vengeance centuple ses forces naturelles, pour que son cœur résiste à toutes les calamités amoncelées sur sa tête. Grand, bien fait, brun, d'une phisionomie mobile, et spirituelle, l'œil pénétrant, le sourcil touffu et prêt à se froncer, il a la légèreté du chevreuil et une audace peu commune. Son caractère sombre et enthousiaste, son accent prophétique lui donnent ce on ne sait quoi qui en impose à la multitude. Un jeune homme v^o dernièrement grossir le nombre des scélérats qui servent sa cause; » Quel motif, dit Théodore, t'amène ici? J'ai séduit une jeune fille et l'on me force à l'épouser. Retourne, dit fièrement le preux bandit, restitue l'honneur à qui tu l'as ravi, dans six jours tu mourras si tu n'as obéi. «

Devant ses juges, un bandit corse sourit d'indigneusement de l'appareil et des formes oratoires que l'on déploie pour éclaircir une vérité; condamné à périr sur un échafaud, il apprend le sort qui le frappe avec une résignation stoïque, il s'occupe de sa famille, lui donne ses avis, marche ensuite à la mort avec indifférence, et, souvent, le bourreau devient le dépositaire d'une idée comique, dernier accent d'une âme fière et qui méprise la mort. Fais-moi lestement mon compte, disoit un jour un bandit à un exécuteur, car j'ai froid. Ces mots prononcés avec calme, ont une éloquence barbare qui décèle la trempe forte et originale des âmes corses.

Exemple extraordinaire de violence et de férocité.

(Voyez la figure à la page d'autre-part.)

Un carabinier génois, caserné à peu de distance de Gênes, a commis en un seul jour dix assassinats. Devenu amoureux d'une paysanne il étoit parvenu à la séduire en lui promettant de l'épouser. La jeune fille se voyant enceinte sollicita, mais en vain l'accomplissement de cette promesse; le carabinier s'imagina que son refus avoit rendu sa maîtresse infidèle, et l'ayant trouvée un jour à causer avec un voisin, il tua cet homme en lui passant son sabre au travers du corps, ainsi que sa maîtresse et l'enfant qu'elle portoit dans son sein. Après ce triple assassinat il prit la fuite, et poursuivi par le peuple qui crioit à l'assassin, il se dirigea vers un corps-de-garde pour s'y mettre à l'abri. Tous ceux qui l'occupoient étoient sortis et il n'y étoit resté que la femme d'un sergent; l'assassin s'y barricada aussitôt et ordonna à cette femme de l'aider à charger les fusils de ses camarades si elle vouloit conserver la vie; elle obéit, et ce furieux se mit à tirer sur la multitude qui grossissoit à chaque instant. Trois carabiniers qui se trouvoient dans la foule ayant essayé d'entrer dans le corps-de-garde, l'un d'eux fut tué sur le champ; un lieutenant s'étant rendu sur les lieux, força un quartier-maître avec cinq soldats d'escalader le corps-de-garde pour s'emparer du coupable; le quartier-maître et un soldat furent étendus morts sur la place. Enfin le feu que faisoit cet assassin étoit si bien nourri qu'il atteignit encore dans la journée trois autres militaires, accourus avec plusieurs de leurs camarades pour s'emparer de ce furieux.

On attendit enfin la nuit pour assiéger le corps-de-garde à la faveur de l'obscurité, et vers minuit un capitaine et une cinquantaine de carabiniers parvinrent à s'établir sur le toit. L'assassin avoit épuisé ses cartouches, et il ne lui en restoit plus que deux, avec l'une desquelles il chargea un fusil, et avec l'autre un pistolet. Alors il ordonna à la femme du sergent de

faire le guêt par la fenêtre pendant qu'il écrivoit son testament; sur ces entrefaites la troupe s'étoit emparée du toit et y avoit pratiqué une brèche; l'assassin s'en aperçut, et d'un coup de fusil il tua le premier soldat qui osa s'y montrer; après quoi il se fit sauter la cervelle d'un coup de pistolet.

La troupe, ne sachant pas ce qui venoit de se passer, attendit plusieurs heures sans rien entreprendre; mais, ayant pratiqué une autre ouverture dans le toit, on aperçut le carabinier étendu par terre et baigné dans son sang. On entra dans le corps-de-garde; la femme du sergent étoit évanouie; ce ne fut pas sans beaucoup de peine qu'on parvint à lui faire reprendre ses sens.

On trouva l'écrit qu'avoit laissé l'assassin, et dans lequel il déclaroit qu'il s'étoit donné la mort pour soustraire sa famille à la honte de le voir flétri par une punition infâmante.

Le roi de Sardaigne a accordé la croix de St. Maurice et celle de St. Lazare au capitaine qui avoit escaladé le toit avec sa troupe.

Naufrage.

La frégate, la *Blonde*, commandée par lord Byron, après avoir transporté à Owyhée les restes du roi et de la reine des isles de Sandwich, étoit en route pour revenir en Angleterre; pendant la traversée le capitaine a eu le bonheur de sauver quelques malheureuses victimes d'un naufrage dont les circonstances sont de la nature la plus épouvantable. La frégate filoit douze nœuds (quatre lieues marines) à l'heure, par une forte brise, lorsque la vigie placée à la tête du mât, découvrit sous le vent un navire en détresse, vers lequel on se dirigea sur-le-champ. Ce bâtiment étoit la *Mary-Frances*, de 598 tonneaux, parti du port de Saint-John New-Brunswick pour se rendre à Liverpool. Lorsqu'on l'approcha, on le trouva complètement désarmé et rempli d'eau, sa cargaison de bois seule le maintenoit à flot. Il n'avoit qu'un bas mât debout (le grand mât); les deux autres, ainsi que le beaupré et tous les mâts supérieurs avoient été brisés et toutes

embarcations enlevées par les coups de mer. Les malheureux qui le montoient se trouvoient en proie à des souffrances inouïes. L'équipage et les passagers au nombre de seize personnes, avoient été obligés d'aller se réfugier dans la grande hune (à la tête du grand mât), emportant avec eux quelques livres de biscuit, au bout de cinq jours, ayant épuisé leurs foibles provisions, ils demeurèrent cinq autres jours sans prendre aucune espèce de nourriture. Pendant ce temps plusieurs d'entr'eux moururent; à la fin le besoin de se substantier devenant trop vif, ceux qui existoient encore se virent contraints à se nourrir de la chair de leurs compagnons et à boire leur sang. Ils vécurent de cette manière pendant vingt-deux jours. Lorsqu'on vint à leur secours, ils n'étoient plus qu'au nombre de six, savoir : le capitaine et sa femme, le second, le charpentier du navire, un matelot et une jeune passagère.

Quand on les transporta à bord de *la Blonde*, ils pouvoient à peine mouvoir leurs membres et n'étoient plus que des squelettes vivans. On a peine à concevoir que ces malheureux aient pu vivre si longtemps sans eau, en ayant été privés dès le premier moment de leur désastre. Tous ceux qui étoient morts avoient péri victimes d'une soif inextinguible et d'un délire furieux causés par l'eau de mer dont ils s'étoient abreuvés, n'ayant pu résister à la tentation de boire ce funeste breuvage. Les deux femmes avoient conservé plus de force que les hommes. La plupart d'entr'eux n'auroient pu survivre sans les soins extraordinaires qu'on prit d'eux à bord de *la Blonde*. Ils dirent tous que si l'on ne fut point venu à leur secours, selon toute probabilité, au bout de quelques heures, leurs souffrances se seroient terminées avec leur vie. Lorsqu'on les recueillit, leur navire se trouvoit par les 44° 45° de latitude nord, et 21° 57° de longitude ouest, ayant dérivé depuis le naufrage de plus d'un degré en latitude, et d'environ 15° en longitude.

Ce qu'il y eut de plus affreux dans la situation des malheureux naufragés fut la rencontre de deux bâtimens américains qui leur parlèrent, mais qui s'éloignèrent d'eux sans faire aucun

effort pour les sauver; le capitaine d'un de ces bâtimens ayant allégué que la mer étoit trop grosse pour mettre un canot à la mer, et le second ayant probablement perdu de vue le navire en détresse pendant la nuit qui survint peu de temps après la rencontre.

Ce fut le 5 février que les gens de l'équipage de *la Mary-Frances* furent obligés de rassembler quelques vivres dans la grande hune, dans l'idée que bientôt ils seroient réduits à se réfugier sur ce point élevé de la mâture. Le journal d'un des naufragés porte que depuis le 11 jusqu'au 20, c'est-à-dire pendant neuf jours, ils ne prirent aucune nourriture. Jusqu'alors, ils avoient jeté à la mer les corps de ceux qui mouroient. Le 22, un matelot étant mort, ils dépécèrent son corps, en lavèrent les morceaux dans l'eau de mer, et les suspendirent aux restes du gréement.

Le 23, ils jetèrent un autre cadavre à la mer, après en avoir mangé le foie et le cœur. Lorsqu'un passager qui devoit épouser la jeune femme qui fut sauvée vint à mourir, celle-ci arracha un vase des mains du second capitaine, coupa la gorge à son prétendu, et but son sang à longs traits, prétendant qu'elle avoit des droits à ce sang : il en résulta un combat entre cette femme et l'épouse du capitaine, la jeune femme triompha de son adversaire, et, une fois victorieuse, lui permit de boire une tasse ou deux du sang pour lequel elles avoient combattu.

Le 26, les naufragés aperçurent un brick à qui ils firent des signes, et qui répondit en arborant le pavillon anglais, mais qui s'éloigna sans essayer de lui porter secours, bien que la mer ne fut point agitée. Si on les eût sauvés alors, plusieurs d'entr'eux auroient conservé la vie, puisque ce ne fut que le 7 mars que *la Blonde* les rencontra. La femme du capitaine fut réduite à manger la cervelle d'un des mous-ses. Quant à la jeune passagère, elle montra plus de fermeté et de calme que la plupart des hommes : c'étoit elle qui remplissoit l'horrible fonction de découper les cadavres et d'en laver les morceaux. Elle gardoit dans sa poche deux couteaux pour cet objet, et dès qu'on annonçoit qu'un homme avoit expiré, elle éguisoit ses

coûteaux l'un contre l'autre, seignoit le mort au cou, buvoit son sang, et procédoit ensuite à le dépecer.

Le Prince de Carignan.

Peu de jours après la prise du Trocadéro, le prince de Carignan envoya cent louis à la compagnie de grenadiers du 5^e régiment de la garde, au sein de laquelle il avoit combattu. Les soldats s'assemblèrent, et déjà ils avoient décidé de refuser la somme, lorsqu'un vieux sergent dit à ses camarades : « Le prince a fait avec nous le grenadier ; offrons-lui une paire d'épaulettes semblables aux nôtres ; s'il les accepte, nous accepterons les cent louis. » La compagnie applaudit. Une députation se met en route et va présenter les épaulettes : « Mes amis, dit le prince, je reçois avec plaisir votre cadeau ; je suis fier d'avoir acquis au Trocadéro le titre de grenadier français. Tous les ans, le jour de la fête, je porterai vos épaulettes pendant vingt-quatre heures, et tous les ans aussi je ferai compter cent louis à la compagnie. »

Le prince est grenadier d'honneur ; son nom est porté aux contrôles, et tous les jours on le nomme à l'appel. On concevra que S. A. n'est pas le moins beau grenadier de France, puisque sa taille est de six pieds.

Parti qu'on peut tirer des pommes de terre.

Beurre. — Dans plusieurs contrées de l'Allemagne, on prépare du beurre de pommes de terre par le procédé suivant. L'on cuit et l'on râpe des pommes de terre de la meilleure qualité ; on les met dans la beurrière avec une égale quantité de crème, et l'on pétrit ce mélange par les procédés ordinaires. Lorsque le beurre est formé, on le lave et on le sale comme le beurre pur, et cette préparation est un mets excellent pour la classe ouvrière.

Fromage. — Les Saxons en font du fromage, en ajoutant des pommes de terre cuites et râpées à la masse ordinaire du lait caillé. On pétrit le tout jusqu'à ce que les deux substances soient intimement mélangées ; on les laisse reposer dans cet état deux ou trois jours en cave, après quoi l'on recommence à les pétrit, en ajoutant

du cumin ou les herbes fortes que le peuple allemand met dans ses fromages, et enfin on le place dans les formes ordinaires.

Mort de l'Empereur de Russie Alexandre I^{er}.

L'empereur de Russie, Alexandre, est mort à Taganrog sur la mer d'Azof, le 1^{er} Décembre 1825, à dix heures cinquante minutes du matin. Il avoit visité les parties méridionales de son vaste empire, et il séjournoit depuis quelque temps à Taganrog où se trouvoit l'Impératrice ; il vouloit bâtir un château de plaisance dans cette ville et y venir tous les étés.

Quand on se rappelle la nature des pays que l'empereur est allé visiter, on ne sauroit être étonné de la maladie qui a terminés ses jours, et qui, selon les meilleurs rapports, a dû être une fièvre bilieuse et putride. La mer d'Azof, plus justement nommée *Palus Méotides*, est dans plusieurs de ses parties un marais infect, répandant au loin des miasmes et des brouillards. L'empereur, en entrant dans la Crimée, a dû longer en grande partie le bras de mer appelé la *Mer putride*, séjour perpétuel des fièvres de marais. Quelques jours avant le voyage de Crimée, Alexandre avoit été visiter le pays des Cosaques, et spécialement Tcherkask, ville située dans un immense marais boueux, et où plusieurs voyageurs, en passant, ont éprouvé des attaques de fièvre très dangereuses. De plus, les eaux, dans une grande partie de ces contrées sont dures, saumâtres et tellement mauvaises que les habitans mêmes éprouvent des inconvénients en les buvant. C'est en s'exposant à tous ces dangers que l'empereur s'est attiré la maladie dont il est mort. On peut dire que ce grand homme a sacrifié sa vie au désir de veiller lui même au bien-être de ses peuples. Son corps a été embaumé et conduit à St. Pétersbourg. Le convoi a dû parcourir ainsi une route de 500 lieues pour ramener dans cette capitale la dépouille mortelle de l'anguste souverain dont toute l'Europe a pleuré la perte. Son entrée solennelle a eu lieu de la manière suivante :

*Convoi funèbre de l'empereur Alexandre
à Pétersbourg le 18 Mars 1826.*

Le 16 mars, à six heures du matin, les personnes désignées par la commission de deuil pour remplir les fonctions de hérauts, se sont rendues à cheval et en uniforme sur la place de Cazan, portant en bandoulière une écharpe noire avec des cocardes de crêpe blanc, et les marques distinctives de deuil d'après leur rang, telles que les avoit fixées le cérémonial pour le grand deuil, confirmé par l'empereur. Deux secrétaires du sénat, en habit noir, à cheval, accompagnés de gardes à cheval et de quatre trompettes, se trouvoient sur la même place, des chevaux équipés de deuil avoient été fournis aux hérauts et aux secrétaires par les écuries de la cour. Après s'être réunis, les uns et les autres se rendirent au palais de l'empereur; là un secrétaire publia sous les fenêtres et au son de trompe la proclamation suivante; la même cérémonie eut lieu ensuite devant le palais du grand duc Michel; après quoi ils se divisèrent en deux détachemens, ayant chacun à sa tête un héraut et un secrétaire du sénat. Ils se dirigèrent ainsi vers les rues les plus fréquentées de la capitale et les carrefours où ils lurent à haute voix ce qui suit :

PROCLAMATION.

» Par ordre suprême de S. M. l'Empereur,
» il a été arrêté que le 18 de ce mois, aura
» lieu la translation du corps de feu l'Empe-
» reur Alexandre 1^{er}, de glorieuse mémoire, de
» Tschesmé à la cathédrale de Cazan, pour y
» être placé sur un catafalque dressé à cet effet,
» et qu'après avoir recité la prière des morts et
» commencé la lecture des saints évangiles, l'on
» y admettra tous les jours, à des heures fixes,
» les personnes de toutes classes et de toutes
» conditions, pour rendre le dernier devoir à
» feu S. M. I. «

Le clergé désigné par le métropolitain, les personnes chargées de porter les régaux et les ordres de Russie, avec leurs assistans; les aides-de-camp généraux et les aides-de-camp de feu

l'Empereur, ainsi que les autres fonctionnaires qui, d'après les dispositions de la commission de deuil, devoient faire partie du cortège, s'étoient réunis de très bonne heure au palais de Tschesmé. A sept heures du matin, le char funèbre de parade, attelé de huit chevaux caparaçonnés de deuil, et conduits par les fonctionnaires désignés par le cérémonial, fut conduit à la porte de la chapelle; à l'issue du service funèbre, les aides-de-camp généraux et aides-de-camp ont transporté le cerceuil, et l'ont déposé sur le char. Après qu'il eut été recouvert du drap mortuaire, le convoi s'est mis en marche, précédé du cortège des insignes et des ordres de Russie. Sur ces entrefaites, et au signal de trois coups de canon tirés de la forteresse de Saint-Pétersbourg, à sept heures du matin, toutes les personnes qui devoient faire partie du cortège s'étoient réunies dans des maisons choisies par la commission de deuil, et situées près de la barrière; les membres du saint synode ceux du clergé de la cour et de la ville, les desservans des églises et les membres du conseil de l'empire, qui n'avoient point d'emploi désigné dans la marche funèbre, enfin MM. les sénateurs, le gouverneur-général militaire, et le commandant de Saint-Pétersbourg s'y étoient également rendus.

Tous les Ordres étrangers dont feu l'Empereur étoit décoré avoient été envoyés dans une maison séparée, et placés sur des coussins d'après leur ancienneté respective. Les personnes qui devoient les porter se réunirent, avec leurs assistans et le maître des cérémonies de cette section, dans le même local.

Lorsque le cortège eut quitté Tschesmé, le maréchal suprême, chargé de diriger la procession jusqu'à la barrière, en donna immédiatement avis à celui qui devoit avoir la direction de la marche, depuis la barrière jusqu'à la cathédrale de Cazan. Aussitôt trois coups de canon, tirés de la barrière, ont donné le second signal; alors tous les dignitaires ecclésiastiques et fonctionnaires civils sont sortis des maisons, et chacun d'eux est allé occuper la place qui lui a été indiquée par le maître des cérémonies de

sa section. Les personnes chargées de conduire les insignes de l'empire et des ordres russes, de Tschesmé à la barrière, s'étoient séparées du cortège pour arriver plus promptement à la barrière, afin d'avoir le temps de se réunir aux fonctionnaires portant les décorations étrangères, qui étoient déjà placés.

Lorsque la procession s'est avancée jusqu'à la barrière, les personnes qui avoient été de service à Tschesmé; les membres de la commission de deuil, et tout le cortège de voyage, ont pris les places qui leur étoient désignées dans la marche funébre.

A dix heures, S. M. l'Empereur Nicolas est arrivé à cheval à la barrière, accompagné du grand duc Michel, du prince d'Orange; du prince Guillaume de Prusse, et d'une nombreuse suite militaire.

L'Impératrice Alexandra et l'Impératrice-mère sont arrivées quelque temps après en voiture avec le grand duc héritier et la princesse Marie de Wurtemberg; ils étoient escortés par le comte de Modène, écuyer de l'impératrice Alexandra, et le prince Dolgorouki, écuyer de la cour impériale, et suivis des équipages des dames et demoiselles d'honneur de service, et du service du grand-duc héritier.

A l'approche du corps, l'Empereur a daigné faire connaître qu'il étoit prêt à aller le recevoir à la barrière avec son auguste famille. Les membres du Saint Synode, le clergé de la cour, le gouverneur-général militaire et le commandant avec leurs aides-de-camp et les militaires placés sous leurs ordres allèrent en ce moment à la rencontre du corps.

Après que le clergé eut recité la prière des morts, trois nouveaux coups de canon, tirés à la barrière à dix heures et demie, ont donné le quatrième signal, celui du moment où la procession devoit s'ébranler.

Elle s'est alors avancée au son de toutes les cloches de la ville, et au bruit du canon de la forteresse, qui a tiré un coup par minute, pendant toute la durée de la marche, pendant que le corps a été enlevé de dessus le char funébre et placé sur le catafalque; et jusqu'à la fin du service

Le cortège avoit été divisé en treize sections; à la tête de chacune d'elles étoit un maître des cérémonies, portant en bandoulière, sur l'épaule une écharpe de crêpe noir et blanc.

Vers deux heures, le char funébre s'est arrêté devant l'entrée principale de la cathédrale. Les personnes qui portoient les insignes de l'empire et les décorations sont entrées dans l'église et se sont rangées autour du catafalque, attendant, pour les déposer, l'arrivée du corps.

Le métropolitain et les membres du Saint-Synode et du clergé qui avoient marché devant le char, se sont rendus dans l'intérieur de l'église, ils sont restés dans le parvis, pour recevoir le corps à l'entrée du temple, et le précéder dans son enceinte.

Le cercueil a été enlevé de dessus le char funébre, transporté dans l'intérieur de l'église et posé sur le catafalque par les aides-de-camp de l'Empereur. Quatre de ces derniers portoient le drap mortuaire qu'ils ont replacé sur le cercueil, après quoi tous sont descendus et se sont rangés des deux côtés du catafalque.

Un aide-de-camp général et deux aides-de-camp de feu l'empereur ont constamment été de service auprès du cercueil. Six capitaines des gardes se sont tenus en faction sur la plateforme de l'estrade; sur les degrés étoient douze pages, et au bas du catafalque, des deux côtés, douze porte-enseignes. Le service du corps se composoit en outre de quatre conseillers privés, quatre conseillers d'Etat, deux chambellans et six gentilshommes de la chambre.

Tout le temps que le corps est demeuré exposé à la cathédrale de Notre-Dame de Cazan, l'office divin y a été célébré journellement, le service funébre deux fois par jour, et la lecture des saints Évangiles s'y est faite jour et nuit. Le service près du corps s'est fait également jour et nuit par le même nombre d'officiers militaires, de fonctionnaires civils, chambellans, gentilshommes de la chambre et pages, placés comme nous l'avons dit plus haut. Pendant tout ce temps, les personnes de toute classe et de toute condition ont été admises à des heures fixes à rendre les derniers devoirs à feu l'empereur.

L'inhumation s'est faite dans la cathédrale

de Saint-Pierre et Saint-Paul, elle avoit été annoncée la veille par une proclamation à son de trompe, avec le cérémonial usité en pareille occasion.

~~~~~  
*Défense héroïque et mémorable de  
Missolonghi.*

(Sujet de la grande planche.)

La lutte sanglante, dans laquelle les malheureux Grecs sont engagés depuis cinq ans, pour se soustraire au joug despotique des Turcs, continue encore avec tout l'acharnement et la férocité dont l'Europe civilisée souffre et gémit.

L'impossibilité de donner des détails certains sur les événemens de ces contrées, nous avoit mis dans l'obligation de renoncer à leur publication, en attendant que quelque fait militaire avéré nous permit d'en parler avec certitude. Le siège et l'héroïque défense de Missolonghi offrant un intérêt à tous les lecteurs, nous allons en donner une description extraite des meilleurs rapports qui ont paru, jusqu'à ce jour.

Pour plus d'intelligence, il est nécessaire de rappeler que le Sultan voyant l'impossibilité de soumettre les Grecs avec les seules forces turques, a dû recourir au Pacha d'Égypte pour en obtenir une flotte et des troupes qui ont été placées sous le commandement de son fils Ibrahim. Il est donc intéressant de commencer par une notice sur la puissance, le gouvernement et le caractère de ce Pacha.

Méhéméd-Ali, Pacha d'Égypte, a conquis ce pays par ses armes. A l'aide d'un gouvernement qu'il a lui-même imaginé, il s'est assuré la paisible possession de son royaume et les immenses trésors que peut produire le sol fertile arrosé par le Nil. Tous ses sujets travaillent pour son compte; rien ne leur appartient, et le premier devoir des Arabes agriculteurs, ou manufacturiers, consiste à délivrer aux délégués du Pacha, ce que la terre semée par eux a fait germer, et les tissus que leurs mains ont travaillés; le Pacha les achète au prix qu'il veut bien y mettre, et les vend ensuite aux européens,

dont les navires remplissent en toutes saisons le port d'Alexandrie. Ainsi Méhémed est le chef absolu d'une vaste ferme, dont les revenus annuels se montent à cinquante millions. La population de l'Égypte est esclave; la vie d'un Arabe, d'un Cophte appartient de droit à celui qui est le maître de toutes les propriétés. Ces idées fondamentales sont nécessaires pour expliquer comment ce Pacha a pu arriver à un degré éminent d'opulence et de pouvoir, qui a fixé sur lui les regards de l'Europe, qui lui sert à contrebalancer l'influence du Divan, à braver quelquefois la puissance du Sultan même, et à soutenir enfin aujourd'hui une guerre désastreuse, pour laquelle la sublime Porte avoit presque en quatre années épuisé tous ses moyens.

Méhéméd avoit été témoin des exploits de l'armée française d'Égypte. Devenu, quoiqu'avec le titre subordonné de Pacha ou de Vice-Roi, le véritable souverain de l'Égypte, il eut l'idée d'organiser une milice avec ces mêmes arabes dont il étoit le maître, et de rendre honorable aux yeux d'un esclave le titre de soldat de Méhémed.

Le hasard avoit fait aborder un officier français exilé de son pays. C'est en 1815 que M. Sève errant et fugitif débarqua à Alexandrie; le Pacha, auquel il fut présenté, reconnut bientôt toute l'utilité qu'il pouvoit en retirer et l'accueillit.

D'autres événemens favorisèrent les projets de Méhémed, quelques officiers européens, qui servoient les Hellènes, abandonnèrent cette cause sacrée et vinrent offrir leurs services à l'homme que la renommée proclamait comme un souverain ami des arts et de la gloire militaire. De ce nombre étoit un nommé Mari, originaire de Corse, ex-capitaine des armées françaises. Dès le principe de l'organisation des arabes, MM. Sève et Mari étoient parmi les européens qui avoient embrassé le parti de Méhémed, ceux qu'il pouvoit citer avec orgueil. Sève embrassa l'islamisme, et pour récompense de son apostasie, le Pacha d'Égypte le nomma *Bey*. Il prit dès-lors le nom de Soliman. Quant à Mari, il resta insensible à toutes les propositions qu'on lui fit pour renoncer



La garnison grecque, pressée par la faim et poussée par le désespoir, sort de la ville en masse serrée, se fait jour au travers de l'armée d'Ibrahim et rejoint ses compatriotes, tandis que les vieillards et les blessés mettent la feu aux poudres et font sauter les fortifications sous les ruines desquelles ils s'ensevelissent.

à sa religion, et comme les lois de Mahomet défendent que ce qu'on nomme en Turquie, un *chien de chrétien*, exerce jamais la moindre autorité sur des vrais croyans, il demeura simple instructeur de l'armée de Méhémed-Ali. C'est à lui qu'on dut la traduction en langue turque de l'école de peloton, dont l'application servit en peu de temps à donner quelque ensemble aux évolutions militaires des Arabes.

Lorsque le Pacha d'Egypte eut mis à exécution son dessein d'organiser une armée, il décida qu'elle iroit passer l'hiver sur les bords de la Sude dans l'île de Crète, et que lorsque la saison propice pour entrer en campagne seroit arrivée, ses frégates iroient l'y chercher pour la transporter en Morée. Le nombre des Arabes montoit à quinze mille. Ils étoient partagés en trois brigades. Ibrahim fils de Méhémed commandoit en chef; Khourchid Bey, Solimann et Hussein, étoient les trois généraux en sous ordre.

Les soldats de Méhémed ne reçoivent aucune paye: comme leur vie ne leur appartient plus depuis qu'ils sont esclaves, le maître peut en disposer selon sa volonté. Dès l'instant qu'un Arabe est admis dans la milice, il reçoit un habillement complet qui doit durer deux ans, une paire de souliers qui doit servir six mois; avec ce costume il se croit le plus heureux des mortels parce qu'en Egypte, sa nudité dégoûtante, qui est inséparable de sa condition, le portait à envier les moyens de se vêtir. L'uniforme des Arabes se compose d'une culotte à la grecque, d'une veste en drap rouge grossier et mal teint; d'une calotte de même couleur; enfin d'une capotte à capuchon, pour se garantir de la pluie et du froid. Comme ces divers objets d'habillement sont de mauvaise qualité, il s'ensuit qu'après un mois d'usage ils deviennent déjà sales et usés, au point que les Arabes paroissent bientôt déguenillés.

Le moyen de rigueur employé dans l'armée du Pacha d'Egypte pour réprimer les délits, est le bâton, terrible épouvantail à l'aide duquel on parvient à inspirer l'ordre, le respect et l'obéissance. A l'exception des personnages turcs qui sont à la tête de l'armée, nul n'est exempt

de cette discipline dégradante; un lieutenant-colonel arabe qui manqueroit à ses devoirs, recevrait la bastonnade; dans ce cas, c'est son colonel qui doit être l'exécuteur de la peine. On a vu sous les murs de Navarin, Soliman Bey appliquant cinquante coups de bâton sur les épaules d'un malheureux capitaine arabe.

Le service de santé de l'armée de Méhémed se réduit à fort peu de chose; cependant Ibrahim avoit jugé nécessaire d'enrôler un médecin en chef attaché à sa personne; ensuite, le hasard avoit conduit à Alexandrie le barbier d'un village de la Corse, auquel on avoit conféré le titre de chirurgien-major. Voilà les deux hommes sur lesquels rouloit un service aussi important. Le premier s'appeloit *Lardoni*, romain d'origine, et connoissant son métier, il l'avoit appris dans une des premières universités d'Italie. Le prétendu chirurgien-major étoit d'une ignorance absolue sur les premières notions de l'art de guérir: il ne connoissoit que les merveilleuses propriétés du jalap, dont il donnoit des doses effrayantes. Il n'y a ni pharmacie, ni instrumens de chirurgie dans l'armée d'Ibrahim; l'homme qui a une jambe emportée est condamné à mourir.

Plusieurs Imans suivent l'armée; leur ministère se borne à entretenir les Arabes des délices d'un autre monde, et à leur montrer ce qu'il faut faire pour s'en rendre dignes. Il n'est pas difficile de deviner, que vaincre les Grecs ou mourir en les combattant, forme le complément de toute leur morale.

Telle étoit l'armée égyptienne qui, dans le courant de l'année 1825, débarqua en Morée. Les premières opérations d'Ibrahim se bornèrent à parcourir cette malheureuse péninsule pour y porter partout la désolation et la mort. Navarin, Tripolitza, Napoli de Romanie furent tour-à-tour menacés; repoussés sur tous les points, il concentra ses forces pour les diriger sur Missolonghi qu'il investit de toutes parts et dont il forma le siège.

Cette place, entourée à la hâte par quelques fortifications irrégulières, a produit tout l'effet politique et militaire qu'on pouvoit en attendre;

elle a été le tombeau de quelques milliers d'Arabes et d'Égyptiens; elle a fait chanceler la fortune d'Ibrahim Pacha, soutenue par les talens de transfuges européens.

La population en état de porter les armes se forma en troupes régulières, sous la conduite des frères Botzari; le général Normann s'y joignit avec les débris du corps de Phillélènes allemands; le colonel Fabvier y construisit des fortifications; antérieurement déjà, lord Byron et Maurocordato y avoient porté des secours. Ainsi Missolonghi étoit devenue une ville peuplée de 11 à 12,000 habitans, outre une garnison qui n'a jamais dépassé 7000 hommes sous les armes. C'est une armée aussi foible qui, près de deux ans, a arrêté successivement les drapeaux de la Romélie, de l'Albanie et de l'Égypte.

Le Sultan demandoit depuis longtemps la reddition de cette place; plusieurs armées turques avoient été détruites sous ses murs en voulant exécuter les ordres de S. H. mais remplacées sans cesse par des troupes fraîches, la garnison avoit à lutter contre de nouveaux assauts qui, quoique infructueux, portoient journellement une cruelle diminution dans ses rangs. Malgré cela les mesures étoient prises avec tant d'intelligence et de promptitude; le courage et le dévouement étoient portés à un tel degré d'exaltation chez les Hellènes, que tous les points menacés étoient mis à l'abri d'un coup de main. Les soldats couvroient les remparts, tandis que les vieillards, les femmes et les enfans travailloient à réparer les fortifications, à panser les blessés, à préparer et à transporter les munitions de guerre et de bouche. Pendant dix mois et demi que la place fut assiégée par Ibrahim, de nombreux assauts furent donnés, sans aucun résultat par les assiégeans qui, chaque fois, furent repoussés avec des pertes considérables en tués.

Rebuté par tant de bravoure et de constance et ne jugeant pas prudent d'exposer son armée, déjà affaiblie, à de nouveaux assauts, Ibrahim renonça à l'espoir de soumettre les héros de Missolonghi par la force. Il convertit le siège

en blocus. Le 16 avril 1826, toutes communications furent coupées du côté de la mer par le moyen de radeaux et de bateaux plats armés de gros canons; dès-lors tous les approvisionnements qui étoient à Petala, à Porto-Soro et Zante, ne purent plus arriver; les assiégés qui ne se soutenoient que par le peu de vivres qui parvenoient journellement, commencèrent à être dans la position la plus affreuse. Le 17 et le 18, plusieurs femmes, enfans et vieillards moururent de faim. Le 19, le mal s'accrut encore. Malgré l'horreur de cette situation personne ne songea à se rendre. Tous avoient encore espoir dans la flotte. Cependant chacun se prépara au sacrifice de sa vie; plusieurs endroits de la ville furent désignés pour y recevoir les femmes, les enfans et les vieillards, et tout fut préparé pour se faire sauter. Le 20 et le 21, on fit des prières et on mina encore plusieurs endroits de la ville. Le 21 ou le 22, Miaoulis attaqua de nouveau la flotte turque dans le but de jeter des vivres dans la place; mais que pouvoient faire une quantité de petits bâtimens contre six vaisseaux de haut-bord, huit à dix frégates, et quatre-vingt-dix autres bâtimens favorisés par le vent. Tous les efforts furent inutiles, il fut impossible de faire entrer les navires chargés de vivres, et la flotte grecque perdit en vain ses meilleurs bâtimens exposés au feu des gros vaisseaux turcs.

Les malheureux assiégés ayant vu s'évanouir leur dernière espérance, ne songèrent plus qu'à exécuter leur projet héroïque; tout fut disposé pour le grand sacrifice; beaucoup de femmes et d'enfans furent placés sur les mines; quelques vieillards des plus intrépides se chargèrent de mettre le feu au moment où le signal seroit donné. Les hommes encore en état de porter leurs armes se décidèrent à faire une sortie pour percer l'armée d'Ibrahim, et aller se réunir à leurs frères, et venger, s'il étoit possible, les femmes et les enfans qu'ils abandonnoient à la mort, à la prostitution ou à l'esclavage. Cent trente à cent quarante hommes restèrent dans la ville et se retirèrent dans une maison dont ils firent une forteresse. Le 25 au

soir le départ eut lieu, et au même moment l'effroyable volcan fit sauter une population réduite à 6000 âmes!!!! Les turcs, qui connoissoient le projet des malheureux assiégés, opposèrent une très grande résistance à la sortie de la garnison. Un carnage épouvantable eut lieu, (*voyez la grande planche*) dans lequel la moitié de ce bataillon sacré périt. Néanmoins environ 2000 de ces braves réussirent à se faire jour au travers des bataillons serrés des Egyptiens, et gagnèrent les montagnes où ils se réunirent à un corps d'armée grec. Le lendemain la ville héroïque et ses habitans n'existoient plus. Les turcs, en entrant dans la place ne trouvèrent que décombres etcadavres. Cependant les cent trente combattans retranchés dans la maison qu'ils avoient établie en forteresse se défendirent tout le jour, en faisant un grand carnage d'Egyptiens. Enfin, exténués de fatigue et de faim, ils mirent le feu à la mine qu'ils avoient pratiquée, au moment où les turcs alloient triompher d'eux; l'explosion engloutit ainsi sous les mêmes décombres assiégeans et assiégés.

Il ne reste donc de cette malheureuse ville qu'une ruine immense, monument imposant de tant de valeur et de dévouement?

D'aussi grands malheurs demandoient des secours proportionnés à leur étendue. Les grecs abandonnés à eux-mêmes ne pouvoient pas y pourvoir. Sans argent, sans munitions, sans vivres, ils alloient être abandonnés à la fureur de leurs barbares ennemis. Leurs cris de détresse rétentissoient depuis longtemps en Europe et déjà de nombreuses associations connues sous le nom de *Comités grecs* s'étoient formées pour recevoir les dons que la charité chrétienne leur destinoit. Le sac de Missolonghi a ajouté à cet élan généreux. Bientôt, de toutes parts, les offrandes du pauvre, confondues avec les libéralités du riche, sont venues augmenter les fonds dont les comités pouvoient disposer, pour subvenir aux achats de vivres, d'habillemens et de munitions de guerre, que des bienfaiteurs zélés et désintéressés leur faisoient et leur font passer encore journellement. A la tête de ces

hommes généreux se distingue particulièrement M<sup>r</sup> Eynard dont l'activité et la philanthropie ne sauroient trop être citées. Les divers versemens qu'il a faits pour son compte dans les caisses des Grecs, s'élèvent à plus de cent mille francs. Son dévouement a été apprécié par les personnages les plus marquans de l'Europe, avec lesquels il correspond, et qui le rendent dépositaire et dispensateur des nobles dons qu'ils lui adressent. Qu'elle est sublime cette sainte religion qui nous enseigne d'aussi grandes vertus, et qu'il est beau de voir cette cotisation des peuples chrétiens nourrir, vêtir ou racheter de l'esclavage, des milliers d'infortunés qui, sans leurs secours, subiroient la prostitution ou la mort.

#### *Bateau à vapeur.*

On écrit de Londres que le 5 août 1826, on a vu remonter la Tamise par le plus considérable de tous les bateaux à vapeur qui aient encore paru. C'est l'*United-Kingdom*, du port de 1068 tonneaux (21,360 quintaux). Il est armé de deux appareils, chacun de la force de cent chevaux. Il est destiné à faire le service de paquebot, et l'intérieur en est décoré avec une élégance extrême. Ce superbe bâtiment a été construit dans les chantiers de Greenock.

#### *Famille nombreuse.*

Il existe au Val-de-Travers, canton de Neuchâtel, un M<sup>r</sup> F. D. âgé de 53 ans, qui a été marié quatre fois et qui vit encore avec sa quatrième femme. Par suite de ces alliances, il a ajouté un si grand nombre de parens à ceux qu'il avoit déjà de sa propre famille, qu'il compte maintenant : 39 frères et sœurs, 164 neveux et 500 germains. On peut vivre à moins en famille.

#### *Les catacombes d'Egypte.*

Le célèbre Aaron Hill, lorsqu'il étoit en Egypte, eut la curiosité d'aller voir les Catacombes; il étoit accompagné de deux de ses amis. Ils prirent pour guide un homme du pays; arrivés près des catacombes, ils ne firent aucune attention à deux personnes qui se promenoient

à peu de distance de l'ouverture du souterrain, et à l'aide de cordes ils descendirent dans cet abîme. Il y avoit peu de temps qu'ils y étoient parvenus qu'un spectacle affreux vint les frapper; ils virent deux hommes qui étoient morts de faim. L'un de ces infortunés avoit à la main des tablettes sur lesquelles ils avoit écrit, d'une manière pathétique leur malheureuse aventure. Ces deux hommes, nobles Vénitiens, étoient frères. Dans le cours de leurs voyages, s'étant fiés à un guide pour les conduire dans les catacombes, le scélérat les y avoit laissé périr de faim. Le danger que courroient Mr. Hill et ses deux compagnons les alarma extrêmement, surtout lorsqu'ils eurent fini la lecture des tablettes; ils virent que leur guide aidé par les deux hommes qu'ils avoient aperçus avant de descendre, s'efforçoient de boucher l'entrée des catacombes. Réduits au désespoir, ils mirent l'épée à la main, résolus à faire tous leurs efforts pour se tirer du mauvais pas où ils se trouvoient. Marchant dans l'obscurité, ne sachant trop où ils alloient, ils entendirent des gémissemens; ils se dirigèrent du côté d'où ils partoient. Arrivés près d'un malheureux qui rendoit les derniers soupirs, et à l'aide d'une faible clarté provenant d'une crevasse qui s'étoit faite à la voûte, ils virent l'infortuné qui venoit d'être assassiné, et aperçurent les assassins qui s'enfuyoient. Ils les poursuivirent, et quoique ce fut inutilement, ils eurent le bonheur d'arriver à temps à l'ouverture, par laquelle les assassins s'étoient sauvés, pour les empêcher de la boucher. C'est ainsi que M. Hill et ses compagnons, par une espèce de miracle parvinrent à éviter une mort affreuse.

---

*S. S. le Pape Léon XII, et la famille indigente.*

(Voyez la planche d'autre-part.)

Les journaux de Rome contiennent fréquemment des anecdotes qui prouvent que, malgré ses infirmités, le S. Père déploie une grande activité et une surveillance continuelle sur les diverses administrations de son gouvernement.

Le trait suivant donne la mesure de sa sollicitude envers les pauvres.

Une famille indigente de Rome s'étoit adressée, à diverses fois, au préposé de sa paroisse pour avoir un certificat d'indigence et obtenir quelques secours dans ses pressans besoins; le préposé avoit constamment refusé sa demande, sous prétexte qu'il falloit secourir des familles plus nécessiteuses. Informé de ces circonstances, et instruit que ce refus n'étoit basé que sur une haine personnelle, le Pape Léon XII se rendit un soir, vers dix heures, accompagné d'un prélat de sa cour, dans la maison de cette pauvre famille. Il frappe à la porte. Alarmé d'une visite à une heure aussi avancée, on hésite et on refuse d'ouvrir; on cède enfin, et la vue du St. Père pénètre enfin dans cet antre de la misère où père, mère et enfans gisent pêle-mêle sur un peu de paille répandue sur le plancher. Tandis que S. S. s'informoit de l'état de la famille et de la cause de sa misère, un des assistans la reconnoit et s'écrie : *Che vedo! santo Padre!* ( Qui vois-je ! le Saint Père ! ) Tous se jettent aussitôt à ses pieds, et embrassent ses genoux. Touché jusqu'aux larmes, le Saint-Père les relève, leur donne une somme d'argent pour subvenir à leurs premiers besoins, et se retire. Le lendemain, la famille reçoit l'assurance d'un secours fixe que lui paiera le préposé de la paroisse en punition de son peu de charité.

*Anecdotes.*

Dernièrement un vieux original, habitant une petite ville d'Angleterre, fut guéri d'une grave maladie par un chirurgien de l'endroit, qui étoit en même temps apothicaire, celui-ci lui envoya par son apprenti, le compte tant pour les visites que pour les médicamens qu'il lui avoit livré. Le vieux harpagon, après avoir bien examiné ce mémoire, dit au jeune disciple d'Esculape très sérieusement : « dites à votre maître, que je ne manquerai pas de lui payer les remèdes, et quant aux visites, que je me ferai un grand plaisir de les lui rendre. » Bien souvent les visites des médecins ne valent pas la peine qu'on les leur rende.

*S. S. le Pape LÉON XII, et la famille indigente.*



Un marchand ayant reçu une pièce d'argent de cinq schellings, l'examina avec le doute qu'elle pouvoit bien être fausse; dans ce moment passa un avocat de sa connoissance devant son magasin, il l'appela et le pria de vouloir bien regarder cette monnoye et de lui dire ce qu'il en pensoit : Elle est bonne, dit l'autre, après l'avoir examinée attentivement, mais en même temps il la mit dans sa poche, et ajouta avec un grand sang froid : la première fois que vous aurez occasion de venir dans mon quartier vous m'apporterez encore un schelling et huit pences. C'est qu'en Angleterre le minimum des emolumens pour une consultation d'avocat est de six schellings huit pences.

### *Le Roi des Pays-Bas, Guillaume I.*

Au mois de novembre 1825, une vieille femme conduisoit, dans l'*Allée verte* de Bruxelles, un âne chargé de plusieurs sacs de feuilles mortes. Un des sacs vint à tomber; la bonne vieille faisoit de vains efforts pour le remettre en place, lorsqu'un homme vêtu d'une redingotte bleue et qui l'avoit apperçue du banc où il étoit assis, vint à son secours; et tandis que la pauvre vieille, toute ébahie, ne savoit comment le remercier, il lui glissa une pièce d'or dans la main et disparut. Cet homme étoit le roi des Pays-Bas.

Il s'est passé quelque temps avant, à la Haye, une scène qui rappelle plusieurs épisodes de la vie d'Henri IV. Deux paysans de la Frise, magistrats de leur endroit, sont venus, accompagnés du beau parleur de village, pour demander une audience au Roi. Le chambellan de service refusoit de les introduire, ils insistèrent fortement. « Annoncez au Roi, dirent-ils, que c'est un tel et un tel, et nous sommes sûrs qu'il sera bien aise de nous voir. » Le chambellan voulut bien porter ce message au Roi, qui ordonna de les faire entrer.

Après les révérences d'usage, l'orateur se mit à expliquer l'objet de sa demande. Mais comme il se monroit fort prolix, l'un des Frisons l'interrompit brusquement, et, s'adressant au Roi « Sire (il se servoit toujours du mot *koning*), il ne s'a-

git pas de tant baragouiner et de tourner autour du pot, il s'agit d'une digue dont la réparation est des plus urgentes, et que nous ne pouvons obtenir. » Asseyez-vous, mes amis, dit le Roi, et causons. L'affaire fut bientôt expliquée; et les Frisons se retirèrent tellement satisfaits que l'un d'eux voulut témoigner sa reconnaissance au chambellan, en lui mettant deux rixdales dans la main. Le chambellan, comme on peut croire, rit beaucoup de cette preuve de reconnaissance, et congédia les députés, émerveillés de la bonté du *koning* et du désintéressement de l'introduit.

### *Événemens arrivés sur le St Bernard.*

(Extrait d'une lettre d'un religieux.)

Un vieillard étant parti le 16 janvier 1825 au matin, du Bourg St. Pierre, pour se rendre à l'hospice, passa 36 heures sur la montagne. Ce ne fut que le 17 assez tard, que le courrier le découvrit à une lieue et demie de l'hospice: aussitôt que cette nouvelle nous fut parvenue, trois domestiques accompagnés d'un religieux et des chiens, se portèrent à l'endroit indiqué; ils y trouvèrent ce malheureux, étendu sur la neige, transi de froid et privé de l'usage de la parole; le danger d'une mort prochaine auquel on l'auroit infailliblement exposé si on eut tenté de le conduire à l'hospice, fit prendre le parti de le transporter au bourg St. Pierre, où l'on n'arriva qu'à 2 heures après minuit. On découvrit alors la gravité du mal de cet infortuné; ses membres étoient tellement gelés qu'au bout de quelques jours ils tombèrent en gangrène, et il mourut.

Le 20, trois religieux de l'hospice, accompagnés d'un voyageur, étant allés à la rencontre de l'un de leur confrère, furent ensevelis sous une avalanche, à l'endroit dit Marengo, et entraînés avec elle jusque sur le bord du précipice, où la masse de l'avalanche s'arrêta. Quoique déjà enfoncés assez avant dans les neiges, les religieux et le voyageur purent en sortir sans secours étranger. Ce fut sous cette même avalanche que périrent, le 16 février 1760, quatre voyageurs et deux religieux de l'hospice, dont l'un ne fut retrouvé que le 30 mars, et l'autre le 9 mai de la même année.



*Additions, changemens ou nouvelles fixations de foires survenues depuis l'impression des premières feuilles de cet almanach.*

---

BULLE, au Canton de Fribourg. Un marché de bétail qui se tiendra cette année le 1<sup>er</sup> Nov.

EVIAN, en Savoye. Nouvelle fixation de foires, qui tomberont cette année sur les 14 Mai, 4 Juin, 1<sup>er</sup> Octobre, 5 et 19 Novembre.

MARTIGNY, au Canton de Valais. Le 12 au lieu du 19 Février.

ST. AUBIN, au Canton de Neuchâtel. Outre la foire du mois de Mars, une seconde le 11 Juin.

LIESTAL, au Canton de Basle. Nouvelle fixation de foires, qui tomberont cette année sur les 14 Février, 30 Mai, 15 Août, 24 Octobre.

ORMONT DESSOUS, au Canton de Vaud. Une nouvelle foire qui se tiendra cette année le 30 Novembre.

CHAINDON, au Canton de Berne. Nouvelle fixation de foires, qui tomberont cette année sur les 9 Mai, et 3 Septembre. — Par l'établissement de ces foires de *Chaindon*, celles de *Reconvillers* sont supprimées.

---

MM. FRÈRES LÆRTSCHER, Imprimeurs - Libraires à VEVEY, ont une bibliothèque composée d'ouvrages de littérature, philosophie, sciences, histoires, voyages, etc. anciens et modernes. Ils se chargent de toutes les commissions en librairie. Leur cabinet littéraire est habituellement assorti des nouveautés qui offrent le plus d'intérêt, non seulement dans les romans, mais aussi dans les diverses classes de la bonne littérature. On trouve chez eux tous les livres en usage dans les églises et écoles; ainsi qu'un très grand choix de livres blancs, papiers de toutes qualités pour dessin, écriture et emballage; papier en couleurs et marbrés; encres diverses, couleurs, crayons et généralement toutes les fournitures de bureau et de dessin. Leur imprimerie étant assortie en différens caractères français et allemands, ils peuvent exécuter dans ces deux langues les divers ouvrages qu'on voudroit confier à leurs presses. Ils ont aussi un atelier de reliure.

---

M. AUGUSTE BOREL - BOREL, Libraire à NEUCHÂTEL, successeur de Madame FAUCHE-BOREL, continue d'être assorti en livres d'usage et de littérature, bibles de Monsieur Ostervald, de différentes et belles éditions, nouveau testament, psaumes à quatre parties belle édition, idem tout musiqué et autres; papier de toutes sortes de qualités, peints, à dessiner et pour plans, papiers de musique, tapisseries fines et ordinaires; parchemin velin pour notaires, idem ordinaire; encres de Paris de différentes couleurs, plumes de toutes sortes de qualités, cire fine et ordinaire, pains à cacketer, porte-feuilles, crayons et fournitures pour le dessin; cartes géographiques générales et particulières, dite du Pays par Monsieur Ostervald, cartes de visite et d'invitation unies et gaufrées, estampes, étuis de mathématiques, et objets de bureaux, carton lisse et ordinaire en gros et en détail, etc. etc. etc. le tout en bonne marchandise, et à des prix satisfaisans.

Sa correspondance au-dehors lui facilite les moyens de se procurer les ouvrages qu'on lui demanderait; et qui ne se trouveraient pas dans son magasin.